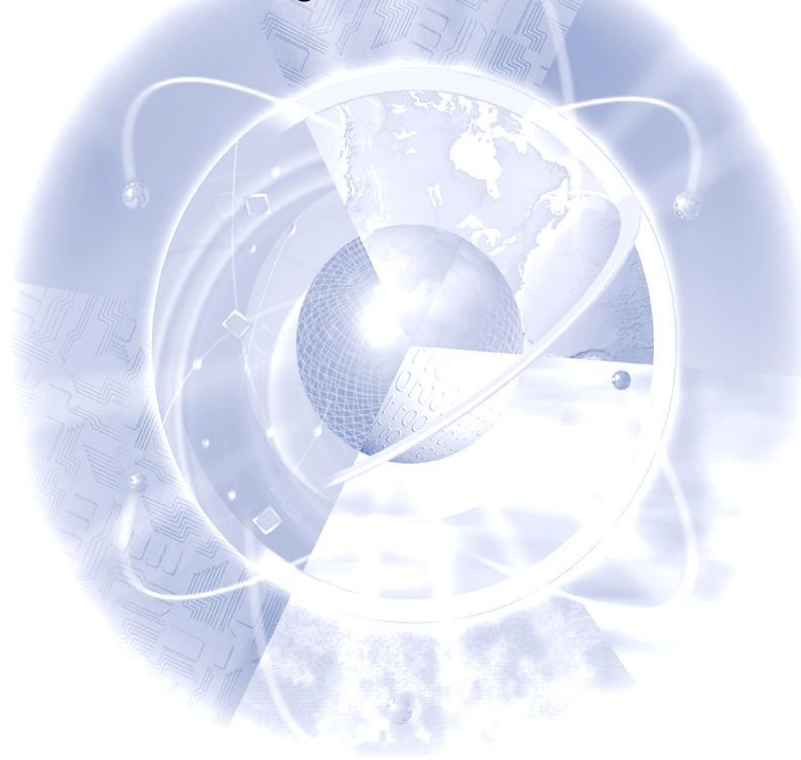




**Sommaire du Plan d'entreprise
De 2013-2014 à 2017-2018**

**Sommaire du Budget d'exploitation de 2013-2014
Sommaire du Budget d'immobilisations de 2013-2014**



Énergie atomique du Canada limitée

Page laissée en blanc intentionnellement

TABLE DES MATIÈRES

1	SOMMAIRE	1
1.1	Introduction	1
1.2	Supervision de la gouvernance et de la gestion d'EACL	3
1.3	Environnement de planification	4
1.4	Orientation stratégique	4
1.5	Sommaire financier	5
2	MANDAT	10
2.1	Laboratoires nucléaires	10
2.2	Bureau de clôture.....	10
3	PROFIL DE L'ENTREPRISE.....	12
3.1	Introduction	12
3.1.1	Laboratoires nucléaires	12
3.1.2	Bureau de clôture.....	14
3.2	Historique.....	14
3.3	Architecture des activités de programme d'EACL.....	15
3.4	Gouvernance d'entreprise	19
3.4.1	Conseil d'administration	19
3.4.2	Équipe de la direction.....	21
3.4.3	Cadre de gouvernance.....	22
3.4.4	Cycle de planification des activités.....	23
4	CONSIDÉRATIONS STRATÉGIQUES POUR LA PÉRIODE DE PLANIFICATION.....	25
4.1	Restructuration d'EACL.....	25
4.2	Risques situationnels	28
5	Orientation stratégique	33
5.1	Orientation du PDG	33
5.2	Priorités en matière de sciences et technologies.....	34
5.3	Attentes liées aux secteurs de gestion	36
5.3.1	Gestion des améliorations – le cap sur les améliorations stratégiques ...	37
5.3.2	Gestion des capacités – centres d'excellence	39
6	ACTIVITÉS DE PROGRAMME	41
6.1	Activité de programme 1.1: Capacité de l'industrie nucléaire.....	43
6.2	Activité de programme 1.2: Sûreté et sécurité nucléaire.....	47
6.3	Activité de programme 1.3: Énergie propre et sûre	50
6.4	Activité de programme 1.4: Santé, isotopes et rayonnement.....	54
6.5	Activité de programme 1.5: Gérance environnementale du nucléaire	58
6.6	Activité de programme 1.6: Réseaux d'innovation du nucléaire.....	62
6.7	Activité de programme 1.7: Infrastructure adéquate en matière de science et de technologie.....	65
6.8	Activité de programme 1.8: Services internes	68
7	ÉTATS FINANCIERS	72
7.1	Aperçu financier	72
7.2	Principales hypothèses financières	73

EACL

Sommaire du Plan d'entreprise

7.3	Sommaire financier par activité de programme	74
7.4	Recettes provenant de tierces parties	75
7.5	Financement du gouvernement.....	77
7.6	Budget d'exploitation 2013-2014	80
7.7	Budget d'immobilisations 2013-14.....	80

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1:	Sommaire financier d'EACL.....	7
Tableau 2:	Architecture des activités de programme des Laboratoires nucléaires.....	18
Tableau 3:	Priorités d'EACL en matière de S et T	35
Tableau 4:	AECL Centres d'excellence	39
Tableau 5:	Activité de programme 1.1 – Prévisions financières.....	46
Tableau 6:	Activité de programme 1.2 - Prévisions financières	49
Tableau 7:	Activité de programme 1.3 – Prévisions financières.....	53
Tableau 8:	Activité de programme 1.4 – Prévisions financières.....	57
Tableau 9:	Activité de programme 1.5 – Prévisions financières.....	61
Tableau 10:	Activité de programme 1.6 – Prévisions financières.....	64
Tableau 11:	Activité de programme 1.7 – Prévisions financières.....	67
Tableau 12:	Activité de programme 1.8 – prévisions financières	71
Tableau 13:	Sommaire financier des activités de programme	75
Tableau 14:	Financement du gouvernement	79

LISTE DES FIGURES

Figure 1:	Structure du Conseil d'administration d'EACL	20
Figure 2:	Organigramme	21
Figure 3:	Cadre du système de gestion d'EACL	23

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1:	ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR 2013-2014.....	81
ANNEXE 2:	PROGRAMME DES RESPONSABILITÉS NUCLÉAIRES HÉRITÉES (PRNH)	84
ANNEXE 3:	BUDGET D'EXPLOITATION DE 2013-2014	85
ANNEXE 4:	BUREAU DE CLÔTURE	89
ANNEXE 5:	CONSEIL D'ADMINISTRATION D'EACL	90
ANNEXE 6:	ACRONYMES	94

1 SOMMAIRE

1.1 Introduction

Le présent document est un sommaire du Plan d'entreprise qui a été approuvé par le Conseil d'administration le 19 mars 2013. Certains des tableaux financiers n'ont pas été inclus dans le Sommaire car ils contiennent des renseignements commerciaux de nature délicate. Les tableaux financiers consolidés figurent dans la section 7: États financiers. Les dépenses nécessaires pour le Bureau de clôture dans les prochaines années ne sont pas incluses non plus pour la même raison.

Énergie atomique du Canada limitée (EACL) est l'organisation de sciences et de technologies (S et T) nucléaires la plus importante du Canada. Elle représente un élément stratégique de l'infrastructure nationale de S et T du Canada, ainsi que de son système d'innovation national.

À l'appui de la stratégie fédérale en matière de S et T intitulée *Réaliser le potentiel des sciences et de la technologie au profit du Canada*, EACL a établi sept priorités en S et T sur lesquelles sont alignées toutes ses activités de S et T (voir encadré).

EACL est aussi un important agent habilitant pour l'industrie nucléaire du Canada. En tant que pays nucléaire de premier ordre, le Canada participe à presque tous les aspects de l'industrie nucléaire; de l'exploitation des mines d'uranium et

du traitement de ce minerai à la construction et à l'exploitation de centrales nucléaires, en passant par le déclassé et la gestion des déchets. EACL contribue à l'avantage du savoir du Canada dans ces domaines clés, et place l'industrie nucléaire du Canada sur la voie du succès commercial au pays et à l'étranger.

EACL a des capacités uniques lui permettant de travailler, sous permis de l'organisme de réglementation fédéral¹, avec des matières radioactives qui ont des applications dans des domaines d'importance pour la politique publique et le secteur nucléaire, au Canada et à l'étranger. Ses rôles en matière de politique publique comprennent: l'exécution

Priorités d'EACL en matière de S et T

1. Comprendre et gérer les perceptions du public à l'égard des effets du rayonnement
2. Faire de la technologie CANDU un élément clé du portefeuille énergétique du Canada
3. Comprendre, prévenir et atténuer les risques associés aux opérations et aux activités nucléaires
4. Faire progresser la base de connaissances pour l'établissement de normes et de règlements éclairés
5. Améliorer la sécurité nucléaire canadienne et mondiale
6. Formuler des options pour les besoins et la durabilité énergétiques de demain, grâce à la technologie nucléaire
7. Élaborer des technologies nucléaires et démontrer

¹ La Commission canadienne de sûreté nucléaire réglemente le secteur nucléaire canadien.

EACL

Sommaire du Plan d'entreprise

d'activités de recherche et de développement nucléaires, la production d'isotopes médicaux et la gestion de déchets nucléaires hérités et historiques.

La proposition de valeur d'EACL comprend trois éléments clés qui ont des répercussions nationales:

- conseiller et agent du gouvernement du Canada pour ce qui est des politiques publiques;
- agent habilitant de l'innovation en affaires et de la transmission des connaissances techniques;
- formateur de personnes hautement qualifiées.

Le résultat stratégique prévu par EACL vise à garantir que les Canadiens et les résidents du monde entier puissent bénéficier des retombées de la science et de la technologie nucléaires sur le plan de l'énergie, de la santé, de l'environnement et de l'économie, tout en sachant que la sécurité et la sûreté nucléaires sont assurées. Cette orientation stratégique est dispensée au moyen des activités de programme d'EACL, lesquelles sont insérées dans l'Architecture des activités de programme (AAP) d'EACL².

L'AAP d'EACL comprend six activités de programme (AP) axées sur les extrants qui produisent des résultats pour le gouvernement et des clients externes ainsi que deux activités habilitantes:

Activités de programme axées sur les extrants:

- PA 1.1 **Capacité de l'industrie nucléaire:** Le secteur nucléaire canadien demeure productif et sécuritaire et a accès à des ressources en S et T lui permettant de répondre aux défis technologiques émergents. Le Canada peut compter sur une industrie nucléaire solide.
- PA 1.2 **Sûreté et sécurité nucléaires:** Les activités, la réglementation et les politiques du gouvernement fédéral, reliées aux enjeux nucléaires ou radiologiques sont appuyées par l'expertise et les installations nécessaires.
- PA 1.3 **Énergie propre et sûre:** Le développement de technologies énergétiques qui ont des répercussions positives sur l'utilisation de l'énergie propre du Canada.

² En 2012, les changements suivants ont été apportés à la terminologie de la Politique gouvernementale sur la Structure de gestion des ressources et des résultats: Architecture d'alignement des programmes remplace Architecture des activités de programme; Programme remplace Activité de programme; et Sous-programme remplace Sous-activité. Ces changements ne modifient pas les définitions et ne sont pas reflétés dans le présent Plan d'entreprise. Ils seront toutefois intégrés aux plans futurs.

EACL

Sommaire du Plan d'entreprise

- PA 1.4 **Santé, isotopes et rayonnement:** Les Canadiens tirent des avantages de la S et T nucléaires en matière de santé.
- PA 1.5 **Gérance environnementale du nucléaire:** Les sites nucléaires fédéraux constituent des environnements propres et sains.
- PA 1.6 **Réseaux d'innovation du nucléaire:** L'accès à l'infrastructure et à l'expertise du gouvernement fédéral en innovation nucléaire aide les communautés de science et technologie canadiennes à faire progresser leurs programmes d'innovation.

Activités de programme habilitantes:

- PA 1.7 **Infrastructure adéquate en matière de science et de technologie:** Les chercheurs scientifiques et les ingénieurs et les partenaires d'EACL ont accès à des installations agréées et des services qui rendent l'innovation et la production nucléaires possibles dans un milieu sécuritaire, soit dans un campus entièrement conforme à toute la réglementation pertinente à la conduite d'activités liées au nucléaire.
- PA 1.8 **Services internes:** Fournit les fonctions de soutien administratif et opérationnel et l'infrastructure permettant la prestation efficace et efficiente des extrants de tous les programmes.

1.2 Supervision de la gouvernance et de la gestion d'EACL

EACL est exploitée selon l'orientation stratégique et la supervision de son conseil d'administration qui comprend sept membres, soit six membres indépendants de la direction, et le président-directeur général (PDG). Les membres indépendants représentent le milieu des affaires canadien du domaine de la S et T, et certains ont une expertise dans le domaine nucléaire. Le Conseil rend compte au Parlement par le truchement du ministre des Ressources naturelles et est responsable de la gouvernance générale d'EACL. Il veille à ce que des mécanismes pertinents de supervision financière soient en place à EACL et établit des systèmes de gestion du rendement, de gestion des risques, de planification de la relève et de communication avec les intervenants. Toutes ces mesures ont pour objet de faire en sorte qu'EACL bénéficie d'un solide cadre de responsabilisation et d'un excellent régime de gouvernance qui guidera à la fois la direction et le Conseil d'administration.

Le système de gestion d'EACL comprend la gamme complète de politiques, de procédures et de dispositions par lesquelles les organisations hiérarchiques gèrent et exécutent leurs activités de programme et par lesquelles l'équipe de la direction assure la supervision. EACL a créé un nouveau cadre de système de gestion qui servira à modifier le système de gestion afin de mieux respecter les exigences législatives tout en

permettant à EACL d'être mieux alignée aux attentes du gouvernement en matière d'excellence en gestion.

1.3 Environnement de planification

Nous traversons un moment critique dans les soixante ans d'histoire d'EACL. Le gouvernement du Canada a récemment entrepris un examen en profondeur d'EACL et a conclu qu'une restructuration s'avérerait nécessaire pour accroître la compétitivité d'EACL, réduire les risques financiers pour les contribuables canadiens et améliorer les conditions permettant le succès de l'ensemble de l'industrie nucléaire. Le gouvernement a lancé un processus en deux phases et, lors de la première de ces phases, a conclu avec succès le dessaisissement de la Division des réacteurs CANDU d'EACL à Candu Énergie Inc., une filiale à cent pour cent SNC-Lavalin en octobre 2011. Avec le dessaisissement, EACL est devenue un organisme autonome du domaine des sciences et technologies: les Laboratoires nucléaires d'EACL.

La mise en œuvre de la phase 2 de la restructuration, dont le lancement est prévu pour le début de 2013, commencera par une invitation officielle à soumissionner visant à obtenir une participation plus grande du secteur privé dans la gestion et l'exploitation des Laboratoires nucléaires d'EACL. Le gouvernement du Canada prévoit qu'un processus d'approvisionnement d'une telle complexité et d'une envergure aussi grande s'étendra sur environ deux ans. Grâce à ce nouveau modèle, on espère que la gestion des programmes destinés aux consommateurs, des installations de recherche et des services technologiques d'EACL pourra tirer profit de l'efficacité et de la rigueur du secteur privé. Au fil du temps, cette transition devrait permettre de réduire sensiblement les coûts et les risques financiers pour les contribuables canadiens.

Le gouvernement prévoit qu'une fois la restructuration achevée, les Laboratoires nucléaires seront exploités selon un modèle opérationnel du secteur privé (organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur [OGEE]).

Le présent plan d'entreprise et ses prévisions budgétaires sur cinq ans ont été élaborés conformément à l'attente qu'EACL sera exploitée conformément à un modèle opérationnel du secteur privé. Ce plan, qui comprend des prévisions, permettra à EACL de commencer à réduire son besoin en financement gouvernemental en cherchant des marges et recettes auprès de tierces parties.

1.4 Orientation stratégique

Maintenant qu'EACL amorce sa deuxième année à titre d'organisme de sciences et de technologies nucléaires autonome, l'orientation stratégique au cours de la période de planification consistera à exécuter avec succès sa proposition de valeur en mettant en œuvre des améliorations stratégiques au sein de secteurs clés de son système de gestion, tout en répondant directement à la phase 2 de la restructuration.

EACL

Sommaire du Plan d'entreprise

En fonction de l'analyse stratégique qui a été entreprise en août 2012 et aux engagements pris subséquemment par le Conseil d'administration d'EACL et l'Actionnaire, le président-directeur général d'EACL a établi l'orientation suivante pour la période de cinq ans prévue par le plan:

- Respecter la sûreté nucléaire
- Vivre selon nos moyens
- Préserver la valeur
- Être prêts pour la transition
- Ajuster les ententes avec les clients-fournisseurs

Afin de mettre en œuvre cette orientation, EACL mettra l'accent sur deux secteurs qui revêtent une importance particulière: les améliorations stratégiques et les capacités stratégiques.

Les améliorations stratégiques sont des initiatives qui ont pour objet d'améliorer la régie des programmes, de stimuler la productivité, d'encourager l'innovation dans les affaires et de mettre à profit des collaborations.

Les capacités stratégiques comprennent les personnes, les outils et les technologies qui permettront à EACL d'exécuter ses activités de programme actuelles et futures; de contribuer au réseau de S et T du Canada; de permettre à EACL de répondre aux besoins actuels et émergents des autres ministères et organismes fédéraux et de donner à EACL un avantage concurrentiel dans le marché. EACL développera ces capacités au cours de la période de planification par la création de dix centres d'excellence (CE) d'EACL (voir encadré). Chaque CE aura des plans de longue durée axés sur les aspirations et permettront, par le fait même, de prévoir les besoins du gouvernement, de l'industrie, des établissements d'enseignement et du public dans son ensemble.

Centres d'excellence d'EACL

1. Gestion de la matière nucléaire et radioactive
2. Irradiation et services d'après irradiation
3. Sûreté nucléaire, sécurité et gestion des risques
4. Radiobiologie, radioécologie et dosimétrie
5. Matériaux et chimie dans les applications nucléaires
6. Combustibles nucléaires évolués et cycles de combustibles
7. Génie des systèmes
8. Informatique, modélisation et simulation de pointe
9. Gestion de l'hydrogène et des isotopes de l'hydrogène
10. Réhabilitation environnementale et gestion des déchets nucléaires

1.5 Sommaire financier

Conformément à l'orientation politique du gouvernement du Canada, EACL veillera à assurer la gestion prudente des fonds publics en réduisant l'exposition aux risques des contribuables - notamment aux risques financiers - et en obtenant des résultats axés sur la valeur ajoutée pour les Canadiens. Dans le cadre de cette approche globale, et dans

EACL

Sommaire du Plan d'entreprise

le but de se conformer à l'esprit et à l'intention du Plan d'action pour la réduction du déficit du gouvernement, EACL s'est donné pour objectif de réduire ses besoins en fonds de fonctionnement dans son plan d'entreprise de 2012 à 2017. EACL est sur la bonne voie pour atteindre cet objectif.

Le présent plan d'entreprise s'appuie sur l'orientation du gouvernement concernant la restructuration d'EACL. En particulier, les objectifs financiers sur cinq ans reflètent le travail accru effectué par EACL pour acquérir des clients externes et en arriver à un recouvrement des coûts adéquat, l'accent mis sur le «gouvernement en tant que client», les gains d'efficience obtenus au moyen d'une gestion par le secteur privé, en particulier dans les travaux de déclasserement et de gestion des déchets, et un programme de recapitalisation visant à satisfaire aux exigences en matière de sûreté et de règlements nucléaires.

EACL Sommaire du Plan d'entreprise

Le Tableau 1 fournit un sommaire de haut niveau des prévisions budgétaires des Laboratoires nucléaires et des besoins de financement consolidés du gouvernement d'EACL.

Tableau 1: Sommaire financier d'EACL

Laboratoires nucléaires		Plan						Total sur 5 ans
En millions de dollars	Réel 2011- 2012	Budget 2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	
Recettes/Financement								
Financement du gouvernement	483	519	576	529	535	539	528	2,707
Financement temporaire du gouvernement (GEN IV, IRTC)	1	1	2	2	2	2	2	10
Recettes de tierces parties	113	122	114	115	130	132	136	627
	597	642	692	646	667	673	666	3,344
Dépenses directes des activités de programme								
AP 1.1 - Capacité de l'industrie nucléaire	34	42	39	41	37	37	38	192
AP 1.2 - Sûreté et sécurité nucléaire	67	58	58	58	58	58	58	288
AP 1.3 - Énergie propre et sûre	19	28	27	28	26	27	27	135
AP 1.4 - Santé, isotopes et rayonnement	125	127	100	82	72	67	68	389
AP 1.5 - Gérance environnementale du nucléaire	141	160	198	205	205	209	209	1,025
AP 1.6 - Réseaux d'innovation du nucléaire	1	8	12	12	12	12	12	59
AP 1.7 - Infrastructure adéquate	179	172	199	186	210	212	212	1,018
AP 1.8 - Services internes	41	58	50	50	50	50	50	248
	607	652	682	661	668	671	672	3,355
Surplus de financement (Déficit)	(10)	(10)	10	(14)	(1)	1	(6)	(10)
Besoins en fonds de fonctionnement	10	10	(10)	14	1	(1)	6	10
Flux de trésorerie net	-	-	-	-	-	-	-	-
Budget consolidé EACL		Plan						Total sur 5 ans
En millions de dollars	Réel 2011- 2012	Budget 2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	
Laboratoires nucléaires								
Fonds de fonctionnement	255	250	234	224	212	211	199	1,081
Immobilisations	39	70	88	82	100	100	100	470
Déchets hérités et historiques	153	174	214	222	222	226	226	1,109
Autres	37	25	42	3	3	4	4	57
Total des Laboratoires nucléaires	484	520	578	531	537	541	529	2,717
Bureau de clôture	212	271	67	-	-	-	-	67
Total du financement du gouvernement	696	791	645	531	537	541	529	2,784
Recettes de tierces parties	113	122	114	115	130	132	136	627
	809	913	759	646	667	673	666	3,411
Dépenses								
Laboratoires nucléaires	607	652	682	661	668	671	672	3,355
Bureau de clôture	141	205	38	-	-	-	-	38
	748	857	720	661	668	671	672	3,392
Surplus de financement (déficit)	61	56	39	(14)	(1)	1	(7)	19
Besoins en fonds de fonctionnement	(61)	(56)	(39)	14	1	(1)	7	(19)
Flux de trésorerie net	-	-	-	-	-	-	-	-

Remarque: Les différences mineures sont attribuables à l'arrondissement.

Les observations principales sont les suivantes:

- Les prévisions financières de 2013-2014 respectent l'objectif d'EACL de se conformer à l'esprit et l'intention du Plan d'action pour la réduction du déficit du gouvernement du Canada mis en œuvre l'année dernière. Les besoins en fonds de fonctionnement du gouvernement pour l'exercice 2013-2014 sont de 8,3 pour

cent inférieurs aux montants fournis à EACL par le gouvernement en 2011-2012. Ces montants se comparent favorablement à l'objectif de 7,5 pour cent.

- Le financement public reflète la prévision budgétaire qui prévoit une transition au cours des cinq prochaines années durant laquelle EACL parviendra à accroître les recettes provenant de tierces parties, pour maintenir ses activités. Ce virage nécessite à la fois une croissance de l'activité de tierces parties et un ajustement à la gestion et au financement des activités de S et T. EACL prévoit une réduction de ses besoins en fonds de fonctionnement du gouvernement qui passeront de 255 millions de dollars en 2011-2012 à 199 millions de dollars en 2017-2018. Pour la période de planification de cinq ans, les réductions cumulatives dans les besoins en fonds de fonctionnement du gouvernement sont estimées à 196 millions de dollars, ou 22 pour cent. La réduction est de 90 millions de dollars supplémentaires, ou 12 pour cent, quand elle est exprimée en dollars indexés de 2011-2012, ce qui reflète l'impact de l'indexation des coûts qui est absorbée de 2012-2013 à 2017-2018. La réduction cumulative totalise donc 286 millions de dollars, ou 34 pour cent.
- Le financement d'immobilisations est principalement lié au besoin de moderniser l'infrastructure vieillissante à EACL. Dans les dernières années du plan, certaines des dépenses en immobilisations devraient se faire sur la base de partage des coûts avec des clients externes. Le plan n'inclut aucune hypothèse quant au montant de financement qui proviendra de clients externes.
- Les programmes liés aux déchets hérités et historiques sont des programmes financés par Ressources naturelles Canada conçus pour traiter des questions de réhabilitation environnementale.
- Le Bureau de clôture a été créé pour gérer les responsabilités commerciales conservées par EACL à la suite de la vente de la Division des réacteurs CANDU.
- Sur la période de cinq ans, la croissance prévue des recettes provenant de tierces parties permettra une hausse en matière de recouvrement de coûts par des tierces parties d'environ 22 millions de dollars dans la cinquième année du plan, ce qui fera baisser d'autant le besoin de fonds publics. Selon les estimations du plan, les recettes provenant de tierces parties passeront de 114 millions de dollars en 2013-2014 à 136 millions de dollars en 2017-2018.
- Le Plan d'entreprise prévoit que d'ici la fin de la restructuration, le portefeuille d'immobilisations sera axé sur la recapitalisation de l'infrastructure vieillissante de Chalk River, qui pose les plus grands risques opérationnels et en matière de santé, de sûreté, de sécurité et d'environnement (SSSE). En conséquence des investissements de l'année précédente, de l'expérience acquise et de l'examen périodique du portefeuille des immobilisations d'infrastructure, le plan a intégré

EACL

Sommaire du Plan d'entreprise

des besoins en fonds publics moins élevés dès le début de la période du plan, en particulier au cours des deux prochaines années, totalisant 33 millions de dollars par rapport à la soumission comprise dans le Plan d'entreprise de 2012-2017.

- Les programmes relatifs aux déchets hérités et historiques, comme le Programme des responsabilités nucléaires héritées, sont fondés sur des plans approuvés et des niveaux de financement pertinents. Ils n'ont pas été touchés par des réductions à l'appui de l'objectif d'EACL de se conformer à l'esprit et à l'intention du Plan d'action pour la réduction du déficit du gouvernement. On s'attend à une hausse continue ou potentiellement accrue de l'investissement annuel du gouvernement dans ces domaines afin qu'il soit possible de réduire efficacement ce passif.

2 MANDAT

Le mandat actuel d'EACL, une société d'État, découle des pouvoirs conférés au ministre des Ressources naturelles aux termes de la *Loi sur l'énergie nucléaire* pour:

- effectuer des recherches sur l'énergie nucléaire
- tirer parti de l'énergie nucléaire en la faisant exploiter
- céder, notamment par l'attribution de licences ou la vente, les découvertes et inventions liées à l'énergie nucléaire.

Le gouvernement du Canada, par l'entremise de Ressources naturelles Canada, pilote la restructuration d'EACL. Le gouvernement du Canada a conclu la première phase de son initiative de restructuration d'EACL en octobre 2011 par le dessaisissement des Opérations commerciales d'EACL à Candu Énergie inc., une filiale à 100 pour cent de SNC-Lavalin. Suite à la restructuration réussie de la Phase 1, le siège social d'EACL a été transféré de Mississauga à Chalk River, tous deux en Ontario. La deuxième phase met l'accent sur le mandat, la gouvernance et la structure de gestion à long terme des Laboratoires nucléaires, la composante restante de la société.

2.1 Laboratoires nucléaires

Les Laboratoires nucléaires nous offrent des capacités uniques de travailler, conformément à un permis obtenu de l'organisme de réglementation fédéral, avec des matériaux radioactifs qui ont des applications dans des domaines importants pour les politiques publiques et le secteur du nucléaire au Canada et ailleurs dans le monde. Le rôle actuel des Laboratoires en matière de politique publique consiste en:

- la conduite de recherche et de développement dans le domaine du nucléaire
- la production d'isotopes médicaux
- la gestion des responsabilités associées aux déchets nucléaires hérités et historiques

Le Plan d'entreprise d'EACL dresse un survol sur cinq ans de la mise en œuvre du plan gouvernemental visant à restructurer les Laboratoires nucléaires d'EACL, et par le fait même, permet à EACL de procéder d'une manière systématique durant la période de transition.

2.2 Bureau de clôture

Le Bureau de clôture gère les responsabilités restantes de la Division des réacteurs CANDU d'EACL qui ne faisaient pas partie de la vente à Candu Énergie Inc. Les responsabilités du Bureau de clôture comprennent la gestion des obligations, des

EACL
Sommaire du Plan d'entreprise

réclamations et des litiges restants liés aux Opérations commerciales, la gestion des projets de prolongation de la vie utile restants, qui ont été donnés en sous-traitance à Candu Énergie inc., et la gestion du financement fourni par le gouvernement pour terminer le développement de la technologie du réacteur CANDU 6 (EC6).

3 PROFIL DE L'ENTREPRISE

3.1 Introduction

EACL est une société d'État du gouvernement du Canada et fait rapport au Parlement par l'intermédiaire du ministre des Ressources naturelles. Elle est régie par un Conseil d'administration qui fournit de l'orientation stratégique et des conseils au président-directeur général.

EACL a pour vision d'être un partenaire mondial en matière d'innovation nucléaire.

Son résultat stratégique: Faire en sorte que les Canadiens et le monde entier reçoivent les retombées positives des sciences et des technologies nucléaires sur le plan de l'énergie, de la santé, de l'environnement et de l'économie, tout en ayant la certitude que la sûreté et la sécurité nucléaires sont garanties.

EACL, qui compte 3 200 employés à temps plein (en décembre 2012), est une partie stratégique de l'infrastructure nationale en sciences et technologies et du système national de l'innovation du Canada. À titre d'organisation de sciences et technologies nucléaires la plus importante du Canada, EACL fournit un soutien crucial en matière de politiques, de programmes et d'innovation au gouvernement canadien, à l'industrie nucléaire canadienne et au milieu universitaire canadien.

3.1.1 Laboratoires nucléaires

Alignés à la stratégie en matière de S et T du gouvernement du Canada, *Réaliser le potentiel des sciences et de la technologie au profit du Canada*, les Laboratoires nucléaires d'EACL tirent parti des capacités uniques de l'utilisation de matériaux radioactifs pour contribuer à quatre « résultats » principaux du gouvernement du Canada:

- Une économie novatrice et fondée sur le savoir
- Un environnement propre et sain
- Des Canadiens en santé
- Un Canada sûr et sécuritaire

La proposition de valeur d'EACL contient trois aspects essentiels qui ont un impact national:

- agir en tant que conseiller et agent du gouvernement du Canada pour ce qui est des politiques publiques

EACL

Sommaire du Plan d'entreprise

- contribuer à l'innovation en affaires et à la transmission des connaissances techniques
- former des personnes hautement qualifiées

Conseiller et agent du gouvernement du Canada pour ce qui est des politiques publiques

Les Laboratoires nucléaires jouent un rôle attendu d'appui au gouvernement en ce qui a trait à la fourniture de renseignements impartiaux en matière de S et T nucléaires, fournissant des conseils dans diverses capacités: décideur, organisme de réglementation, exploitant, exécutant, client et partenaire en S et T dans l'intérêt du public. Aujourd'hui, les Laboratoires nucléaires sont un agent du gouvernement dans plusieurs domaines de politiques publiques, dont les suivants:

- gestion et règlement des responsabilités associées aux déchets hérités et historiques provenant des anciens développements de la technologie du nucléaire et de l'énergie nucléaire au Canada.
- élaboration de politiques, de pratiques et de capacités nationales pour faire face aux questions de sûreté et de sécurité nucléaires, notamment le renforcement de la non-prolifération et des programmes de lutte contre le terrorisme.
- production d'isotopes médicaux destinés aux Canadiens. À titre de l'un des plus grands producteurs mondiaux de radionucléides, le réacteur NRU est un réacteur de recherche polyvalent et est l'installation principale du Canada en ce qui a trait à la recherche sur la matière et l'énergie nucléaires. Le NRU produit plusieurs radio-isotopes médicaux, dont le molybdène 99, l'iode 125 et 131, l'iridium 192, le xénon 133 et le cobalt 60, qui servent à l'imagerie médicale et au diagnostic et traitement du cancer.

Le gouvernement du Canada a annoncé précédemment son intention de mettre fin à l'approvisionnement en ⁹⁹Mo du NRU après 2016. Autrement, on prévoit que, pour l'avenir, les Laboratoires nucléaires continueront d'être un agent du gouvernement dans les domaines de la politique publique décrits ci-dessus.

Agent habilitant de l'innovation en affaires et de la transmission des connaissances techniques

Les Laboratoires nucléaires ont depuis toujours bien placé l'industrie nucléaire canadienne, y compris sa chaîne de valeur complète, de sorte qu'elle assure le succès de tierces parties au Canada et dans le reste du monde. À l'avenir, les Laboratoires nucléaires continueront de mobiliser les meilleurs innovateurs et entrepreneurs de partout dans le monde, retenant les talents canadiens au Canada et favorisant l'innovation dans toute l'industrie et sa chaîne d'approvisionnement. Un engagement plus important avec les entreprises résultera aussi en des recettes plus élevées qui réduiront le besoin de financement fédéral.

EACL

Sommaire du Plan d'entreprise

En tant que fournisseur de service de Candu Énergie Inc. et de l'industrie nucléaire canadienne dans son ensemble, les Laboratoires nucléaires jouent un rôle crucial en aidant leurs partenaires à maintenir et à améliorer le rendement du parc CANDU existant, à mettre au point de nouvelles technologies pour toute une gamme d'applications en matière d'énergie nucléaire et de technologies nucléaires non productrices d'énergie, et à faire avancer la nouvelle génération de réacteurs, de combustibles et de solutions énergétiques.

Formateur de personnes hautement qualifiées

Grâce à leur capacité à générer des connaissances et à leur capacité d'innovation et de découverte, les Laboratoires nucléaires appuient un réseau étendu d'intervenants, de clients et de partenaires.

Les Laboratoires nucléaires fournissent un accès au milieu unique nécessaire pour former l'effectif qualifié indispensable à une économie axée sur le savoir. Plusieurs générations de Canadiens, le long de la chaîne de valeur des S et T nucléaires, ont tiré profit de l'accès aux laboratoires de l'organisme, à ses installations et à son personnel hautement formé. Un examen du capital humain présent autant dans le milieu des S et T que dans l'industrie nucléaire au Canada révèle qu'une proportion significative de ces personnes avait des liens profonds et indéfectibles avec la société.

Une des conséquences de l'existence des Laboratoires nucléaires est que la prochaine génération canadienne de scientifiques, d'ingénieurs, d'exploitants et d'entrepreneurs hautement compétents du domaine nucléaire est en train d'être formée. Les Laboratoires nucléaires continueront d'appuyer le perfectionnement de personnes hautement qualifiées pour le secteur public, le secteur privé et le milieu universitaire en veillant à ce que leurs activités continuent d'être orientées vers les domaines qui sont pertinents pour les priorités du gouvernement du Canada.

3.1.2 Bureau de clôture

Les activités du Bureau de clôture sont financées par le gouvernement du Canada sur une base annuelle, indépendamment des activités des Laboratoires nucléaires, selon un plan annuel préparé par le Bureau de clôture sous la surveillance conjointe d'EACL et de Ressources naturelles Canada.

3.2 Historique

EACL a été constituée en société en vertu de la Partie 1 de la *Loi sur les compagnies* de 1934, par lettres patentes datées du 14 février 1952. La Société a demandé à continuer sous le régime de la *Loi canadienne sur les sociétés par action* du 8 juillet 1977, version modifiée le 15 juillet 1982, ce qui lui a été accordé. EACL, par l'entremise de son conseil d'administration, fait partie du portefeuille du ministre des Ressources naturelles du Canada.

EACL

Sommaire du Plan d'entreprise

En mai 2009, après un examen approfondi d'EACL, le gouvernement du Canada a conclu que le mandat et la structure d'EACL limitaient son succès et son développement, et qu'une restructuration aiderait à maximiser les bénéfices que pourraient en tirer le Canada. L'examen faisait état des différents mandats et des besoins distincts en matière de ressources et de gestion des deux divisions d'EACL : la Division des réacteurs CANDU (la division commerciale) et les Laboratoires nucléaires.

Subséquent, le gouvernement a décidé de restructurer EACL en deux phases : la première phase consistait à définir la meilleure façon de procéder pour la Division des réacteurs CANDU, et la deuxième consistait à définir la meilleure façon de procéder pour les Laboratoires nucléaires. Le gouvernement a articulé trois objectifs en matière de politiques pour l'orientation et la structure futures d'EACL à la suite de la restructuration :

1. Le Canada a besoin d'options sûres, fiables et économiques pour répondre à ses besoins énergétiques et environnementaux.
2. Les coûts pour le gouvernement fédéral doivent être contrôlés et le rendement des investissements doit être maximisé.
3. L'industrie nucléaire du Canada doit être en bonne position pour saisir les possibilités du marché canadien et de la scène internationale.

Le 2 octobre 2011, le gouvernement a conclu le dessaisissement de la Division des réacteurs CANDU d'EACL à Candu Énergie Inc., une filiale à cent pour cent de SNC-Lavalin. Le mandat d'EACL exclut donc désormais les activités commerciales liées à la conception, au développement, à la construction, à l'entretien et à la remise en état des réacteurs nucléaires de puissance.

La mise en œuvre de la phase 2 de la restructuration sera lancée au début de 2013. La section 4.1 décrit les considérations stratégiques de la restructuration d'EACL sur la période de cinq ans du Plan d'entreprise.

3.3 Architecture des activités de programme d'EACL

Pour atteindre le résultat stratégique d'EACL, les résultats sont produits par l'entremise de six activités de programme (AP) axées sur les extrants et de deux activités de programme habilitantes/auxiliaires qui, réunies, composent l'architecture des activités de programme (AAP)³ d'EACL.

³ En 2012, les changements suivants ont été apportés à la terminologie de la Politique gouvernementale sur la Structure de gestion des ressources et des résultats : Architecture d'alignement des programmes remplace Architecture des activités de programme; Programme remplace Activité de programme; et Sous-programme remplace Sous-activité. Ces changements ne modifient pas les définitions et ne sont pas reflétés dans le présent Plan d'entreprise. Ils seront toutefois intégrés aux plans futurs.

EACL

Sommaire du Plan d'entreprise

La structure de l'AAP, qui se conforme au modèle utilisé par le gouvernement, avait été adoptée en 2011 pour aider EACL à améliorer son mode de planification, d'exécution et d'évaluation des activités pluriannuelles des Laboratoires nucléaires. EACL a promu l'utilisation de l'AAP en apportant des ajustements mineurs à la structure de sorte à mieux aligner les activités.

Les six AP axées sur les extrants sont:

1. **Capacité de l'industrie nucléaire:** Le secteur nucléaire canadien demeure productif et sécuritaire et a accès à des ressources en S et T lui permettant de répondre aux défis technologiques émergents. Le Canada peut compter sur une industrie nucléaire solide.
2. **Sûreté et sécurité nucléaires:** Les activités, la réglementation et les politiques du gouvernement fédéral, reliées aux enjeux nucléaires ou radiologiques, sont appuyées par l'expertise et les installations nécessaires.
3. **Énergie propre et sûre:** Le développement de technologies énergétiques qui ont des répercussions positives sur l'utilisation de l'énergie propre du Canada.
4. **Santé, isotopes et rayonnement:** Les Canadiens tirent des avantages des S et T nucléaires en matière de santé.
5. **Gérance environnementale du nucléaire:** Les sites nucléaires fédéraux constituent des environnements propres et sains.
6. **Réseaux d'innovation du nucléaire:** L'accès à l'infrastructure et à l'expertise du gouvernement fédéral en S et T nucléaires aide les communautés de science et technologie canadiennes à faire progresser leurs programmes d'innovation.

Ces activités sont appuyées par les deux activités habilitantes suivantes:

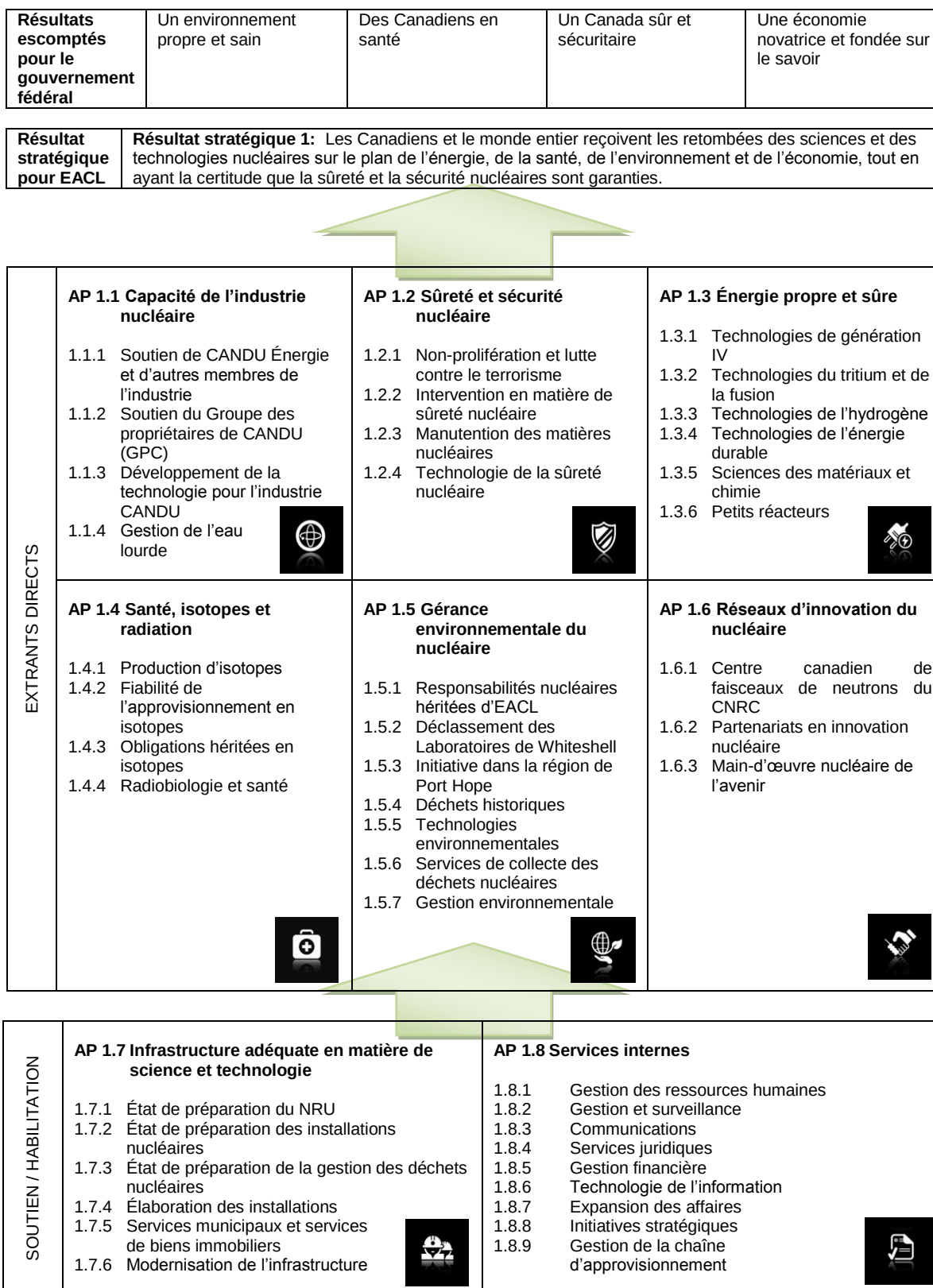
7. **Infrastructure adéquate en matière de science et de technologie:** Les chercheurs scientifiques et les ingénieurs d'EACL et de ses partenaires ont accès à des installations agréées et des services qui rendent l'innovation et la production nucléaires possibles dans un milieu sécuritaire, soit dans un campus entièrement conforme à toute la réglementation pertinente à la conduite d'activités liées au nucléaire.
8. **Services internes:** Fournit les fonctions de soutien administratif opérationnel et l'infrastructure permettant la prestation efficace et efficiente des extrants de tous les programmes.

Le Tableau 2 résume l'AAP des Laboratoires nucléaires et son alignement aux résultats escomptés du gouvernement du Canada.

EACL
Sommaire du Plan d'entreprise

Une description détaillée de chaque AP figure à la section 6 du présent plan, accompagnée d'un survol des réalisations, des objectifs sur une période de trois ans, et d'un résumé du budget de référence pour chaque AP. D'autres détails financiers sont fournis à la section 7.

Tableau 2: Architecture des activités de programme des Laboratoires nucléaires



3.4 Gouvernance d'entreprise

3.4.1 Conseil d'administration

EACL est exploitée selon l'orientation stratégique et la supervision de son Conseil d'administration qui comprend sept membres, soit six membres indépendants de la direction, et le président-directeur général (PDG) (voir l'annexe 5). Les membres indépendants représentent le milieu des affaires canadien et les communautés des S et T, et plusieurs d'entre eux ont une expertise dans le domaine nucléaire. La structure de gouvernance d'EACL est semblable à celle d'autres entreprises constituées en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* à la différence près que les administrateurs, le président du conseil d'administration et le président-directeur général d'EACL sont nommés par le gouvernement du Canada en vertu d'un décret en conseil. Les administrateurs sont généralement nommés pour un mandat de trois ans et sont admissibles à être nommés pour une période supplémentaire à la fin de leur mandat. Les administrateurs en place demeurent en fonction jusqu'à ce que leur successeur ait été nommé. Le Conseil rend compte au Parlement par le truchement du ministre des Ressources naturelles.

Le président du conseil, qui est actuellement nommé pour une période d'un an, est chargé d'assurer le bon fonctionnement du Conseil d'administration. Il doit notamment donner le ton pour une bonne gouvernance d'entreprise, créer un environnement de gouvernance au sein duquel le conseil peut remplir ses responsabilités, et incarner les valeurs qui sont essentielles à la bonne gouvernance d'entreprise et au bon fonctionnement du conseil.

Le président-directeur général, qui est actuellement nommé pour une période de deux ans, est chargé d'exécuter la vision, la mission et le mandat d'EACL qui ont été établis par le Conseil d'administration et confirmés par le gouvernement fédéral. Le président-directeur général est chargé de diriger les activités régulières d'EACL, fournit une orientation stratégique, et exerce un leadership, une gestion et une surveillance de toutes les activités de la société. Le président-directeur général représente la société dans ses rapports avec des représentants du gouvernement fédéral et d'autres intervenants pertinents et assume l'ultime responsabilité de tous les aspects liés à la stratégie, à la mise en œuvre de politiques, à l'administration et aux activités quotidiennes de la société.

EACL

Sommaire du Plan d'entreprise

Le conseil est chargé de la gouvernance générale d'EACL. Il veille à ce que des mécanismes pertinents de supervision financière soient en place à EACL et établit des systèmes de gestion du rendement, de gestion des risques, de planification de la relève et de communication avec les intervenants. Toutes ces mesures ont pour objet de faire en sorte qu'EACL bénéficie d'un solide cadre de responsabilisation et d'un excellent régime de gouvernance qui guidera à la fois la direction et le Conseil d'administration.

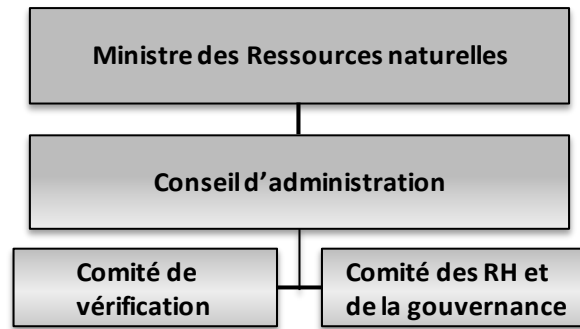


Figure 1: Structure du Conseil d'administration d'EACL

Le conseil est appuyé par deux comités: le Comité de vérification et le Comité des ressources humaines et de la gouvernance (Figure 1).

Le Comité de vérification comprend des membres qui n'occupent pas un poste au sein de la direction. Le PDG assure la liaison entre le Comité de vérification et la direction, sans toutefois avoir le droit de vote. Le Comité de vérification a pour mandat de surveiller le travail des vérificateurs indépendants, d'orienter la fonction de vérification interne et d'évaluer la pertinence des systèmes et pratiques opérationnelles ainsi que des rapports financiers d'EACL conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Conformément à son mandat, le Comité de vérification tient des discussions régulières avec la direction, le vérificateur interne et les vérificateurs externes afin de discuter des questions importantes et des conclusions. Les vérificateurs indépendants et le vérificateur interne ont un accès illimité au comité de vérification, que la direction soit présente ou non.

Le Comité de vérification veille aussi à ce que l'élaboration du plan d'entreprise respecte l'orientation fournie par le Conseil d'administration. Il examine le plan avant qu'il ne soit révisé et approuvé par le conseil et remis au ministre des Ressources naturelles.

Le Comité des ressources humaines et de la gouvernance supervise les secteurs des ressources humaines, de la santé organisationnelle, de la santé, dont la sûreté nucléaire, la sécurité et l'environnement (SSSE) ainsi que la gouvernance d'entreprise.

Le Conseil d'administration reconnaît qu'une gouvernance efficace doit reposer sur une amélioration continue des pratiques et processus d'entreprise afin d'assurer un niveau de reddition de comptes élevé auprès des intervenants. Le conseil évalue régulièrement son efficacité et son fonctionnement au moyen d'un processus d'évaluation qui tient compte des pratiques exemplaires en matière de gouvernance. Le conseil a aussi établi des normes pour la fonction d'administrateur, qui établissent les compétences et les critères requis pour être un membre efficace du conseil d'administration. Ces critères

EACL Sommaire du Plan d'entreprise

sont alignés aux Lignes directrices sur la régie des sociétés d'État et autres entreprises publiques, qui ont été émises par le Bureau du Conseil privé. Un processus d'orientation a été adopté pour aider les nouveaux administrateurs à se familiariser avec ces normes.

3.4.2 Équipe de la direction

L'équipe de la direction (Figure 2) dirige la société selon l'orientation et les directives fournis par le Conseil d'administration et le PDG. Elle rend compte au conseil, par l'entremise du PDG, dans les domaines suivants: établissement et maintien de la position de la compagnie en matière de santé, de sûreté, de sécurité et d'environnement (SSSE); prise de décisions organisationnelles et opérationnelles et gestion des risques organisationnels; mise en œuvre des orientations stratégiques et atteinte des objectifs organisationnels et financiers; établissement et maintien de stratégies pour la gestion des capacités de l'entreprise; élaboration et supervision des efforts de planification et d'exécution des projets; planification et attribution des ressources de l'entreprise et gestion des changements organisationnels. L'équipe de la direction comprend le président-directeur général et les vice-présidents. À titre de comité exécutif, elle se réunit régulièrement et sous plusieurs formes selon les besoins, dans le but d'assurer une surveillance stratégique, opérationnelle et tactique efficace conformément au cadre de système de gestion et de gouvernance d'EACL tel que décrit ci-dessous.

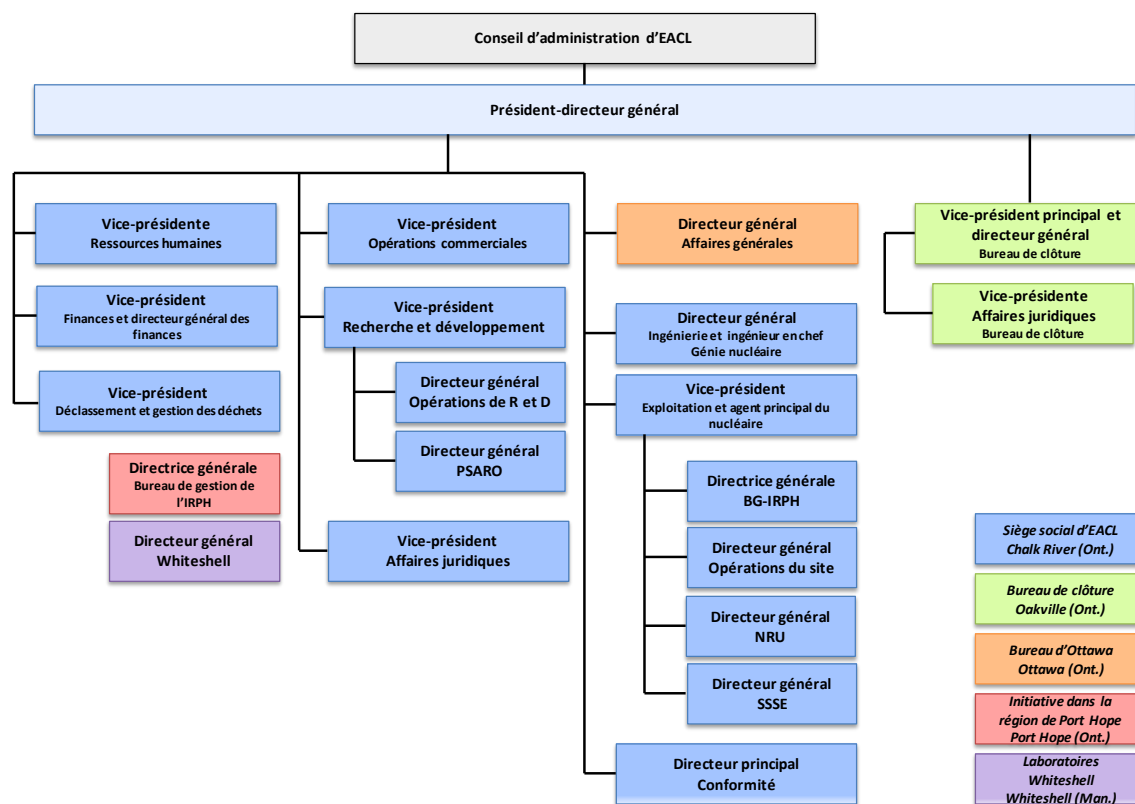


Figure 2: Organigramme

3.4.3 Cadre de gouvernance

À la suite de la première phase de la restructuration d'EACL, mise en œuvre en octobre 2011, les Laboratoires nucléaires sont devenus le seul secteur d'activité de la compagnie. EACL a donc pris des mesures pour ajuster ses politiques et procédures de gouvernance et de prise de décisions. Cette phase de la restructuration a permis à la direction d'EACL d'évaluer de manière critique les processus de surveillance actuels par rapport aux pratiques exemplaires observées au sein de l'industrie nucléaire ailleurs dans le monde et dans des laboratoires nucléaires à l'étranger. Par conséquent, EACL s'est dotée d'un nouveau cadre de gouvernance qui aborde les besoins complexes et uniques d'EACL, un organisme de S et T nucléaires polyvalent qui sert des clients et intervenants des secteurs public et privé et qui fonctionne dans un environnement hautement réglementé. Il a aussi pour objet de permettre à la compagnie d'être bien placée pour mieux répondre aux activités de restructuration futures.

Dans ce contexte, le nouveau «Cadre du système de gestion» (Figure 3) a été créé, en vertu duquel les gestionnaires d'EACL sont formés et sont tenus responsables. Il garantit une perspective intégrée sur tous les aspects de la gestion de l'entreprise. Il améliore l'intégration et la portée des fonctions de surveillance du Conseil d'administration. Il reflète les pratiques de gestion les plus efficaces de l'industrie nucléaire et les attentes des organismes de réglementation auxquels EACL doit se soumettre. EACL a établi ce cadre sur mesure afin d'accroître le niveau d'excellence dans les six domaines de gestion suivants:

Harmonisation et intégration: L'harmonisation organisationnelle est pilotée par la gouvernance d'entreprise intégrée, l'orientation stratégique, la planification, la gestion financière et la gestion des risques.

Gestion des activités de programme: Les résultats sont atteints par des méthodes efficaces et efficaces, ce qui est bénéfique pour les clients.

Santé, sécurité, sûreté et environnement (SSSE): EACL gère les risques en matière de SSSE et mène ses activités en toute conformité avec les exigences réglementaires et législatives.

Gestion des personnes: EACL encourage une culture fondée sur le leadership, les valeurs et l'éthique, et sur la participation et le perfectionnement des employés.

Gestion des capacités: EACL s'occupe du développement stratégique et du maintien des capacités fondamentales afin de répondre aux besoins des clients actuels et futurs.

Gestion des améliorations: EACL met en œuvre des changements stratégiques et durables.

EACL

Sommaire du Plan d'entreprise

Un champion exécutif a été nommé pour chacun de ces secteurs, lequel rend compte au PDG quant à l'établissement de mécanismes de surveillance et de reddition de comptes et formule des recommandations pouvant informer la prise de décision et la planification stratégique.

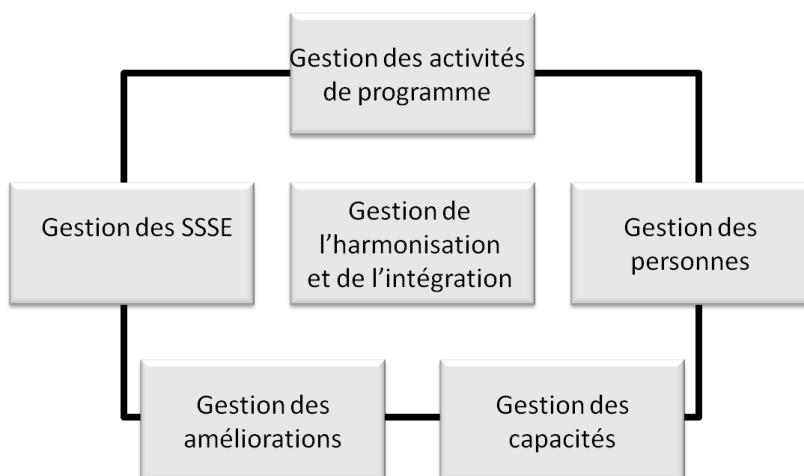


Figure 3: Cadre du système de gestion d'EACL

3.4.4 Cycle de planification des activités

Le cycle de planification des activités d'EACL consiste en trois phases essentielles: conclusion de l'exercice financier précédent, lancement du nouvel exercice financier, et activités courantes de l'exercice.

La première phase du cycle, soit la **conclusion de l'exercice financier précédent**, s'étend sur la période allant de mars à juin, et comprend les activités de fin d'année telles que la réalisation de sa vérification financière de l'exercice, et la production du Rapport annuel d'EACL.

La deuxième phase, le **lancement du nouvel exercice**, s'étend d'août à mars, et commence par le processus de planification stratégique durant lequel la direction d'EACL effectue une analyse du contexte, évalue les capacités internes, intègre l'orientation spécifique de son Actionnaire et de ses clients, et demande au Conseil d'administration de confirmer l'orientation stratégique des cinq prochaines années. Le Plan d'entreprise est préparé en tenant compte de l'orientation stratégique et établit des objectifs financiers et opérationnels spécifiques, ainsi que des objectifs en matière d'amélioration pour l'organisation au cours de la prochaine période de référence quinquennale. Le plan est préparé en conformité avec la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) et le *Règlement sur les plans d'entreprise, les budgets et les résumés des sociétés d'état*.

EACL

Sommaire du Plan d'entreprise

En réponse à l'orientation stratégique du Plan d'entreprise (section 5), trois ensembles de plans opérationnels sont préparés:

- Les plans des activités de programme, sont des plans continus sur trois ans, qui établissent les plans et budgets respectifs aux niveaux selon lesquels l'AP atteindra les objectifs du Plan d'entreprise et des clients. Chaque AP est défendue par un champion membre de la haute direction qui rend compte PDG sur le développement du plan et la supervision de son exécution durant l'exercice.
- Les plans des initiatives stratégiques gèrent les changements opérationnels stratégiques découlant du Plan d'entreprise. Les mesures qui appuient ces plans sont souvent effectuées par le biais de projets dans de multiples activités de programme; par exemple, Amélioration de la productivité est une initiative stratégique clé à EACL, qui est appuyée et réalisée par le biais de plusieurs projets. Chaque initiative stratégique est défendue par un champion membre de la haute direction qui rend compte au PDG sur le développement du plan, notamment les mesures du rendement, et de la supervision de son exécution durant l'exercice.
- Les plans de secteur de gestion gèrent les mesures qui appuient l'évolution du cadre de système de gestion d'EACL en réponse aux attentes du Plan d'entreprise (voir la section section 5.3). Ces mesures sont réalisées par le biais de projets dans les activités de programme. Chaque secteur de gestion est défendu par un champion membre de la haute direction qui rend compte au PDG sur le développement du plan, notamment les mesures du rendement, et la supervision de son exécution durant l'exercice.

La troisième phase du cycle de planification des activités, soit l'**exécution de l'exercice actuel, surveillance et rapports**, comprend des éléments tels que le rendement, le contrôle financier, l'évaluation du rendement, les examens et l'établissement de rapports. Les champions membres de la haute direction ont la responsabilité respective des diverses activités de programme et initiatives stratégiques et des secteurs de gestion, ils évaluent le rendement par rapport aux mesures, surveillent les risques potentiels liés à leur réalisation, et font régulièrement rapport sur les progrès au Comité exécutif. Au besoin, en réponse à des conditions changeantes ou à un changement des exigences des clients, des ajustements aux plans sont faits, et sont gérés au moyen d'un processus de contrôle des changements bien défini.

4 CONSIDÉRATIONS STRATÉGIQUES POUR LA PÉRIODE DE PLANIFICATION

Le présent plan d'entreprise a été élaboré en réaction à deux grands secteurs d'influence: la restructuration d'EACL et les risques situationnels clés. L'orientation stratégique d'EACL (section 5) établit ensuite les diverses étapes qui seront prises en réponse à ces considérations par l'entremise du cadre du système de gestion, tandis que les sections 6 et 7 décrivent plus en détail comment ces lignes directrices seront mises en oeuvre.

4.1 Restructuration d'EACL

En mai 2009, après un examen approfondi d'EACL, le gouvernement du Canada a conclu qu'une restructuration s'avérait nécessaire pour accroître la compétitivité d'EACL dans un marché mondial, réduire les risques financiers pour les contribuables canadiens et créer de meilleures conditions permettant le succès de l'ensemble de l'industrie.

Le gouvernement a lancé un processus en deux phases et, lors de la première de ces phases, a conclu avec succès la vente de la Division des réacteurs CANDU d'EACL à Candu Énergie Inc., une filiale à cent pour cent de SNC-Lavalin en octobre 2011.

La mise en œuvre de la phase 2 de la restructuration, dont le lancement est prévu pour le début de 2013⁴, commencera par une invitation à soumissionner visant à obtenir une participation plus grande du secteur privé dans la gestion et l'exploitation des Laboratoires nucléaires d'EACL. Le gouvernement du Canada prévoit qu'un processus d'approvisionnement d'une telle complexité et d'une si grande envergure s'étendra sur environ deux ans. Grâce à ce nouveau modèle, on espère que la gestion des programmes destinés aux consommateurs, des installations de recherche et des services technologiques d'EACL pourra tirer profit de l'efficacité et de la rigueur du secteur privé. Au fil du temps, cette transition devrait permettre de réduire les coûts et les risques financiers pour les contribuables canadiens.

Le gouvernement du Canada prévoit demander à EACL de mettre l'accent sur trois objectifs clés:

- Gérer les responsabilités héritées qui se sont accumulées durant les soixante années de recherche et de développement nucléaires aux Laboratoires de Chalk River et aux Laboratoires de Whiteshell d'EACL. Le gouvernement invitera le secteur privé à participer au développement de technologies et de méthodes qui aideront à accélérer le processus ainsi qu'à renforcer la capacité du Canada de tirer profit des possibilités présentées par des tierces parties dans ce domaine sur la scène internationale.

⁴ «L'industrie nucléaire du Canada: positionnement pour l'avenir», allocution devant l'Association nucléaire canadienne du ministre des Ressources naturelles, le 28 février 2013.

EACL

Sommaire du Plan d'entreprise

- Veiller à ce que les plus importantes capacités et connaissances en S et T nucléaires du Canada continuent d'appuyer le gouvernement du Canada dans l'exécution de ses responsabilités et obligations nucléaires, de la protection de la santé à la sécurité publique à la protection de l'environnement.
- Fournir un accès aux installations et ressources d'EACL afin de satisfaire au besoin de l'industrie d'avoir accès à une expertise poussée en sciences nucléaires. Cela comprendra un accès continu pour les propriétaires et exploitants de réacteurs CANDU ainsi que pour les responsables de la chaîne d'approvisionnement générale au Canada. Au fil du temps, on vise à ce que la totalité des services de sciences et de technologies dispensés par EACL soit facturée aux clients de l'industrie sur une base de recouvrement des coûts.

EACL s'attend à ce que, dans le cadre de la restructuration de la phase 2, le gouvernement lancera des appels d'offres auprès des membres de l'industrie par l'entremise d'un programme d'innovation progressif et axé sur l'industrie au sein d'une structure à partage des coûts. Cette méthode sera fondée sur une décision gouvernementale concernant des investissements potentiels sur un programme d'innovation et des infrastructures connexes, notamment la décision de remplacer ou non le réacteur national de recherche universel (NRU) par un nouveau réacteur de recherche polyvalent.

En plaçant EACL sur des bases plus solides et en adoptant une discipline et une vision commerciales propres au secteur privé, le gouvernement du Canada fera en sorte que la tradition d'excellence en S et T nucléaires à EACL continuera d'appuyer les besoins du Canada.

EACL continuera de travailler étroitement avec le gouvernement pour s'assurer qu'elle conserve un cadre juridique, de gouvernance et de gestion approprié durant la transition et pour aborder des aspects opérationnels clés comme le renouvellement des conventions collectives pour les employés d'EACL, les répercussions des permis d'exploitation des sites et d'autres questions d'importance.

Le gouvernement prévoit qu'une fois la restructuration achevée, les Laboratoires nucléaires seront exploités selon un modèle opérationnel propre au secteur privé (organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur [OGEE]). Les prévisions budgétaires sur cinq ans du plan d'entreprise pour la période de 2013 à 2018 ont donc été élaborées conformément à cette attente et mettent l'accent sur les considérations stratégiques suivantes:

1. **Transition vers un recouvrement intégral des coûts pour tous les travaux effectués à EACL.** Le gouvernement a conclu que les clients actuels d'EACL ne contribuaient pas suffisamment aux frais généraux des sites. Les prévisions budgétaires du plan d'entreprise pour la période de 2013 à 2018 prévoient donc

une transition au cours des cinq prochaines années dans laquelle le montant récupéré auprès de tierces parties pour ces frais généraux augmentera soit par une tarification des prix, soit par des contributions, ou les deux, sur une base annuelle. Toute demande de recouvrement des coûts sera pleinement justifiée.

2. **Ajustement de la gestion et du financement des activités de S et T.** L'introduction de l'architecture des activités de programme a démontré que les travaux liés aux responsabilités nucléaires héritées ne sont pas les seules activités entreprises par EACL pour lesquelles le gouvernement est un client. Les prévisions du plan d'entreprise pour la période de 2013 à 2018 reconnaissent qu'il est important de continuer de mettre l'accent sur la détermination des activités pour lesquelles le gouvernement est le client et d'établir les coûts de ces activités. Elles prévoient aussi que, conformément aux attentes du gouvernement, le rapport des revenus provenant de tierces parties augmentera comparativement à ceux provenant du gouvernement.
3. **Réaliser des gains d'efficience au moyen d'une gestion analogue à celle du secteur privé.** Le plan d'entreprise pour la période de 2013 à 2018 prévoit une réduction des frais généraux des sites au cours des cinq prochaines années. Le plan prévoit que les frais généraux associés aux S et T et aux activités de déclasserment continueront de baisser en raison d'une restructuration vers un modèle de gestion conforme au secteur privé qui sera en mesure d'atteindre ces objectifs.
4. **Accroître les efforts de gestion des déchets et de déclasserment en vue d'une élimination efficace et efficiente des responsabilités nucléaires** conformément au renouvellement du Programme des responsabilités nucléaires héritées (PRNH). Les prévisions budgétaires du plan d'entreprise pour la période de 2013 à 2018 reflètent une hausse atteignable des activités de déclasserment au cours des cinq prochaines années, pilotées par deux facteurs: l'avancement de projets majeurs de la phase de la conception à celle de la construction, et l'adoption d'une approche accélérée concernant les installations de déclasserment qui réduiront les coûts d'entretien et de maintenance à plus long terme.
5. **Exploitation continue du NRU.** Même si le gouvernement du Canada a indiqué qu'il prévoyait mettre fin à la production de ⁹⁹Mo au NRU après 2016, le plan d'entreprise pour la période de 2013 à 2018 prévoit que le NRU continuera d'être exploité après 2016 de manière à satisfaire aux besoins en matière d'essai et de S et T des membres de l'industrie et des universitaires canadiens. On reconnaît toutefois qu'il faudra peut-être apporter des ajustements en 2014 à la stratégie du NRU suite à la décision du gouvernement sur un futur programme d'innovation du nucléaire. Pour les fins de ce plan, EACL a établi sa planification en fonction d'un scénario selon lequel le permis du réacteur NRU sera renouvelé

pour une période supplémentaire de cinq ans à l'expiration de son permis actuel, soit octobre 2016.

6. **Faire de l'infrastructure habilitante la priorité en matière de restructuration du capital** et réduire les risques et les coûts du gouvernement à moyen terme. Le plan d'entreprise pour la période de 2013 à 2018 prévoit que, d'ici à ce que la restructuration ait été achevée, le portefeuille d'immobilisations sera utilisé principalement pour l'infrastructure vieillissante qui pose des risques particulièrement élevés en matière de SSSE et d'exploitation, et pour le maintien de la capacité générale d'EACL à entreprendre des activités commerciales futures.

4.2 Risques situationnels

EACL reconnaît que la gestion des risques fait partie intégrante d'une planification stratégique et d'une gouvernance d'entreprise efficaces. Les risques qui ont la capacité de ralentir les progrès d'EACL ont été cernés et des mesures d'atténuation ont été mises en place.

Politique des gouvernements fédéral et provinciaux

EACL est grandement influencée par les environnements politiques et stratégiques externes au Canada. La société est touchée par les politiques et décisions fédérales et provinciales dans les domaines de la S et T et de l'énergie nucléaires.

Voici certains des risques auxquels EACL pourrait être confrontée:

- Les décisions en matière de politique sur l'énergie nucléaire de l'Ontario, en ce qui concerne l'échéance et l'envergure des remises en état de réacteurs et la construction de nouveaux réacteurs pourraient avoir des effets sur la capacité d'EACL de dispenser des services et de fournir une aide à l'industrie nucléaire. Selon un scénario de faible croissance, EACL prendra des mesures pour appuyer une chaîne d'approvisionnement nucléaire novatrice au pays tout en cherchant à exploiter des débouchés dans d'autres marchés nucléaires à l'étranger. Selon un scénario de forte croissance, EACL déploiera tous les efforts possibles pour faire en sorte que l'Ontario ait accès aux laboratoires et au personnel nucléaires sur lesquels compte la province pour appuyer les sciences et technologies sous-jacentes à son programme d'énergie nucléaire.
- La Saskatchewan s'est montrée intéressée à se doter d'une capacité provinciale dans divers aspects de la technologie des petits et moyens réacteurs (PMR), et songe à se lancer dans le domaine de l'énergie nucléaire. Si la Saskatchewan annonce une décision de lancer un projet de PMR, cela pourrait nécessiter des stratégies visant à appuyer de nouveaux domaines de la technologie, de la sécurité, de la réglementation et de la gestion des déchets

EACL

Sommaire du Plan d'entreprise

- Au Québec, les décisions concernant l'avenir de la centrale nucléaire de Gentilly-2 ont été prises. Toutefois, aucune stratégie visant le déclassement simultané des centrales de Gentilly-1 et de Gentilly-2 n'a été établie, ce qui pourrait avoir des effets sur le Programme des responsabilités nucléaires héritées et mettre à l'épreuve la capacité d'EACL à répondre à la demande compte tenu de l'ampleur des projets de déclassement et de gestion des déchets en cours. Des consultations à plusieurs niveaux d'intervention seront nécessaires pour élaborer un plan d'avenir.
- Le gouvernement fédéral a indiqué qu'EACL pourrait recevoir le mandat d'effectuer des recherches et des essais à l'appui d'une compréhension approfondie des questions relatives à la sécurité nucléaire par la CCSN afin d'appliquer les normes pertinentes en matière de sûreté et de réglementation nucléaires. EACL prendra des mesures pour établir une séparation distincte entre la gestion et l'exécution des activités de soutien à la CCSN de celles qui sont clairement réglementées par cet organisme.
- Si, par souci de réduction des coûts, EACL devait réduire ses capacités de laboratoire uniques, elle risquerait de ne plus avoir la capacité de répondre aux nouvelles demandes en matière de S et T qui pourraient survenir dans les années à venir. EACL tentera de maintenir ses niveaux de financement actuels en compensant la perte de revenus gouvernementaux par un recouvrement complet des coûts grâce à une hausse des commandes, et à une hausse du travail exécuté pour le compte de membres de l'industrie. On peut aussi financer de nouvelles occasions en réaffectant les dépenses des programmes dans le but d'appuyer la croissance de revenus provenant de tierces parties.

Tout au long du processus de restructuration, EACL prendra des mesures pour conserver les capacités requises qui lui permettront d'affronter les risques liés aux politiques décrits ci-dessus tout en conservant la capacité d'exploiter de nouvelles possibilités. En agissant ainsi, EACL conservera sa valeur pour le Canada et sera mieux placée pour être flexible et pour prévoir les demandes futures selon l'évolution de l'environnement de politiques.

Répercussions de l'accident de Fukushima

Le tremblement de terre et le tsunami qui ont désactivé la centrale nucléaire Fukushima Daiichi en mars 2011 ont fait ressortir le fait que toutes les installations nucléaires devraient évaluer leur capacité à résister à des événements externes crédibles, comme des tremblements de terre, et à y réagir, et le fait qu'elles devraient, selon les besoins, apporter des améliorations à leurs installations et à leurs capacités d'intervention en cas d'urgence.

EACL

Sommaire du Plan d'entreprise

Les Laboratoires nucléaires d'EACL ont entrepris de telles évaluations et ont commencé à mettre en œuvre des projets visant à traiter des événements hors-dimensionnement pour le NRU et le site de Chalk River. EACL a aussi commencé à renforcer la documentation sur la gestion des accidents graves et à améliorer ses capacités d'intervention en cas d'urgence de ce genre.

Responsabilités conservées pour règlements en responsabilité civile

À la suite de rapports avec des tierces parties, EACL pourrait fait face à des demandes de règlement en responsabilité civile. EACL veillera à rester entièrement préparée pour défendre avec solidité les intérêts de la société et de son Intervenant.

Commerce d'isotopes

Au fur et à mesure qu'approche la cession progressive de la production de ⁹⁹Mo à EACL d'ici 2016, il devient de plus en plus difficile de prévoir les volumes et les prix du marché du ⁹⁹Mo.

EACL a pour mandat de maintenir sa capacité de production de ⁹⁹Mo jusqu'en 2016. Dans le but d'atténuer les risques, EACL continuera d'optimiser les processus internes afin de fournir du ⁹⁹Mo par des gains d'efficience et une plus grande souplesse dans sa main-d'œuvre. De plus, EACL mettra l'accent sur de nouvelles possibilités de croissance des activités commerciales. Voir la Section 7.4, Recettes provenant de tierces parties pour obtenir des renseignements plus détaillés.

Clients de l'industrie nucléaire

EACL pourrait ressentir certains effets sur le plan commercial en raison des conditions du marché touchant les clients de l'industrie nucléaire (l'annulation du projet de prolongation de la vie utile de la centrale Gentilly-2 en est un exemple). De plus, l'approche d'EACL pour effectuer un recouvrement complet des coûts au fil du temps forcera peut-être certains clients à se tourner vers d'autres fournisseurs; EACL doit donc fournir une plus grande valeur globale à ses clients.

EACL gère les risques du marché en mettant l'accent sur des domaines où les ressources et compétences uniques des Laboratoires nucléaires ajoutent de la valeur à l'industrie en se penchant sur les enjeux technologiques, tels que l'amélioration de la sûreté et le rendement économique des réacteurs nucléaires (CANDU et autres plateformes technologiques). EACL s'occupe également d'obtenir de nouvelles possibilités d'affaire dans d'autres industries.

Mise en œuvre de la restructuration

À la suite de la vente de sa division des Opérations commerciales, EACL est devenue un organisme autonome de S et T fédéral qui contribue aux résultats en matière d'économie, de sécurité, de santé et d'environnement au nom du gouvernement du

EACL

Sommaire du Plan d'entreprise

Canada. EACL a abordé certains défis logistiques afin que les processus et systèmes appropriés soient en place afin que les Laboratoires nucléaires puissent être exploités avec succès, et en préparation à la prochaine phase de restructuration.

La prochaine phase de restructuration d'EACL apportera sa part de défis à gérer et à traiter. Entretemps, EACL, avec l'appui de Ressources naturelles Canada, a préparé la transition en dressant des plans détaillés qui abordent les conséquences de la restructuration et les exigences qui y sont associées.

Système de gestion conforme à la restructuration

La phase 1 de la restructuration d'EACL a entraîné un changement dans la structure et le mandat de la société. Pour appuyer ce nouveau mandat, les gestionnaires exécutifs d'EACL ont amorcé la tâche de renouveler le système de gestion en commençant par la mise en œuvre d'une nouvelle AAP. Un système de gestion, conçu pour tenir compte de la restructuration et adapté aux besoins d'un organisme de S et T fédéral, sera mis en œuvre durant la période de planification.

Le système de gestion et ses divers secteurs, qui sont présentés à la Section 3.4.3, dressent des attentes précises et des priorités sous-jacentes. EACL travaillera étroitement avec Ressources Naturelles Canada pour veiller à ce que ces changements à son système de gestion soient directement compatibles avec le modèle opérationnel visé pour l'organisme restructuré.

Gestion des personnes

Le recrutement, le maintien et l'engagement des employés, combinés à la refonte de la main-d'œuvre d'EACL par l'attrition et le redéploiement, comptent parmi les principaux défis en matière de gestion des personnes que l'on prévoit durant la restructuration. La planification de la main-d'œuvre et les stratégies de gestion des talents ont pour objet de garantir qu'EACL soit bien placée pour gérer les risques en matière de gestion des personnes. Les plans d'atténuation des risques comprennent la détermination des postes critiques, le maintien en poste d'employés clés, ainsi que la gestion de la relève et des connaissances.

On prévoit mettre en place des initiatives de changement culturel et de mobilisation des employés de manière à respecter les principes directeurs (respecter la sûreté nucléaire, vivre selon nos moyens, préserver la valeur et être prêts pour la transition). Ces initiatives mettront l'accent sur le renforcement de la relation de confiance entre EACL, ses employés et ses syndicats. Un engagement à communiquer de manière régulière et transparente avec les employés et les intervenants sera au cœur du leadership en matière de changement d'EACL.

Gestion des responsabilités de gestion des déchets et du déclassé

Le Programme des responsabilités nucléaires héritées a approuvé le financement en place jusqu'à mars 2014. Les hypothèses et estimations du Programme pour les quatre années restantes seront mises à jour dans le cadre du cycle de planification. EACL travaillera étroitement avec Ressources naturelles Canada pour élaborer un programme optimal qui tiendra compte des répercussions possibles en réattribuant la priorité des projets, en ayant recours à la chaîne d'approvisionnement (passation de marchés), en formant l'effectif et en réalisant d'autres ajustements.

Santé, sécurité, sûreté et environnement (SSSE)

L'exécution des programmes à EACL exige qu'on accorde une grande priorité aux questions de SSSE. Les activités liées au SSSE sont étendues et comprennent la sûreté nucléaire et industrielle, l'environnement, l'infrastructure, la conformité aux règlements, la formation et le leadership, les pratiques de travail et la sécurité de la technologie de l'information (TI).

Une surveillance active des indicateurs de SSSE permettent de mesurer le succès des mesures d'atténuation des risques systémiques dans les sites d'EACL. La Société continuera de veiller à ce qu'il existe un cadre de surveillance intégré et solide pour la planification et le suivi des activités liées à la SSSE, et l'établissement de rapports à cet égard, et apportera des ajustements en fonction des évaluations des risques actifs. Les activités liées à la SSSE seront intégrées aux projets dans tous les domaines de programme et feront l'objet d'une surveillance afin de garantir qu'EACL respecte entièrement les exigences réglementaires et juridiques qui s'appliquent.

5 Orientation stratégique

Depuis août, la direction effectue, dans le cadre de la phase de lancement du nouvel exercice financier du cycle de planification des activités d'EACL (voir la section 3.4.4), une analyse du contexte, elle évalue les capacités internes, incorpore l'orientation spécifique de son Actionnaire et de ses clients, et demande au Conseil d'administration de confirmer l'orientation stratégique pour les cinq prochaines années.

Maintenant qu'EACL amorce sa deuxième année à titre d'organisme de sciences et de technologies nucléaires indépendante, l'orientation stratégique pour la période de planification consistera à exécuter avec succès sa proposition de valeur en apportant des améliorations stratégiques dans divers secteurs clés de son système de gestion tout en répondant aux considérations stratégiques décrites à la section 4. Des lignes directrices spécifiques sont saisies dans l'orientation établie par le président-directeur général d'EACL, qui a été appuyée par le conseil d'administration d'EACL et l'Actionnaire.

5.1 Orientation du PDG

L'intention d'EACL, telle qu'elle a été établie par son PDG, en consultation avec son Conseil d'administration et son Actionnaire, et avec l'appui de ces derniers, est de continuer de mettre l'accent sur les améliorations et d'exécuter sa proposition de valeur selon l'orientation suivante:

- **Respecter la sûreté nucléaire:** en tant que propriétaire et exploitant de l'installation nucléaire la plus complexe au Canada, nous devons faire de la sécurité nucléaire notre plus grande priorité.
- **Vivre selon nos moyens:** EACL exécutera ses engagements selon les niveaux de référence établis dans le Plan d'entreprise de l'année précédente (2012 à 2017) et réalisera les réductions prévues contribuant au respect de l'objectif d'EACL qui est de se conformer à l'esprit et à l'intention du Plan d'action pour la réduction du déficit du gouvernement.
- **Préserver la valeur:** EACL conservera ses capacités stratégiques (personnes et installations), rapports avec ses intervenants et normes d'exploitation en matière de SSSE afin de préserver la valeur d'EACL pendant sa transition lors de la restructuration.
- **Être prêts pour la transition:** EACL et ses employés seront prêts pour une transition harmonieuse tout au long de la restructuration tout en continuant de mettre l'accent sur les priorités du gouvernement.

- **Ajuster les ententes avec les fournisseurs-clients:** Au cours de la période de planification de cinq ans, EACL ajustera ses rapports avec le gouvernement et les clients externes de manière à refléter l'orientation en matière de restructuration.

5.2 Priorités en matière de sciences et technologies

En 2011-2012, EACL a élaboré sept priorités en sciences et en technologies (S et T) (Tableau 3) pour guider l'orientation des activités de programme axées sur les extrants d'EACL. Ces priorités, à l'appui de la stratégie du gouvernement fédéral en matière de S et T, *Réaliser le potentiel des sciences et de la technologie au profit du Canada*, découlent directement des résultats stratégiques et de la proposition de valeur d'EACL. Elles cadrent avec les sujets d'intérêt national et représentent des questions pour lesquelles les actionnaires d'EACL doivent obtenir des avis et des conseils dans l'intérêt du public. Ces priorités en matière de S et T ont pour objet de répondre aux besoins des nombreux intervenants d'EACL, dont le gouvernement fédéral, les membres de l'industrie (nucléaire et non nucléaire), le milieu universitaire et les organismes internationaux avec qui EACL entretient des rapports étroits, comme l'Agence internationale d'énergie atomique (AIEA).

Les six AP axées sur les extrants permettent l'exécution des priorités en matière de S et T. Aussi, chacun des projets est choisi en fonction des besoins des clients et de la façon dont il s'aligne sur les priorités. Des données essentielles sur le rendement font l'objet d'un suivi tout au long de l'année afin d'évaluer l'avancement des priorités. Dans le cadre du processus de planification stratégique, on réévalue les priorités tous les trois à cinq ans afin de garantir que des progrès adéquats sont réalisés et qu'elles s'adaptent comme il faut à l'environnement externe.

La réalisation des priorités en matière de S et T s'appuie non seulement sur tout ce que fait EACL, mais également sur les efforts entrepris par la direction d'EACL afin d'orienter et de façonner les programmes, les décisions et les actions des autres, notamment ses nombreux intervenants. Les priorités en matière de S et T ont pour but notamment d'orienter les travaux d'EACL et de permettre à cette dernière d'influer sur de nombreuses décisions de clients et d'actionnaires et d'y prendre part dans l'intérêt de la population générale.

Au cours de la période 2013-2015, les priorités en matière de S et T seront validées de façon plus poussée par les clients gouvernementaux fédéraux, notamment: Ressources naturelles Canada, Commission canadienne de sûreté nucléaire, Environnement Canada, Santé Canada, Défense nationale, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et Sécurité publique Canada. À la suite de ces échanges, des ajustements seront apportés selon les besoins aux priorités en S et T.

Tableau 3: Priorités d'EACL en matière de S et T

Priorités d'EACL en matière de S et T	Description
Comprendre la perception du public sur la radioexposition et répondre à ses questions à ce sujet	Informer le public sur les effets de la radioexposition sur les êtres vivants au moyen d'arguments scientifiques et d'un dialogue.
Faire de la technologie CANDU un aspect important du portefeuille énergétique du Canada	Travailler de concert avec les propriétaires de réacteurs CANDU, Candu Énergie inc., et l'ensemble de l'écosystème CANDU afin d'améliorer la sûreté, le rendement économique et la souplesse sur le plan du combustible des réacteurs CANDU, de manière à ce que CANDU demeure une option attrayante au pays comme à l'étranger.
Comprendre, prévenir et atténuer les risques associés aux opérations et activités nucléaires	Veiller à ce que les activités nucléaires au Canada soient entreprises de manière sécuritaire et que nous possédions la capacité d'évaluer et d'atténuer les incidents nucléaires et d'intervenir en cas de besoin.
Contribuer à faire progresser les connaissances qui contribuent à l'adoption de normes et de règlements informés	Utiliser l'expertise et les installations nucléaires uniques du Canada pour élaborer et faire appliquer des normes, politiques et règlements liés aux enjeux nucléaires et à la radioprotection fondés sur des principes scientifiques, dans le but d'appuyer et de guider des initiatives et organismes nationaux et internationaux.
Accroître la sécurité nucléaire sur le plan national et international	Au moyen de partenariats conclus avec les gouvernements et les membres de l'industrie, élaborer des technologies de détection et des capacités d'intervention liées à la production, à l'utilisation et au transport de matières nucléaires illicites dans le cadre des efforts de non-prolifération, de protection et de lutte contre le terrorisme.
Garantir une source d'approvisionnement pour nos besoins énergétiques futurs et assurer la durabilité grâce à la technologie nucléaire	Faire la promotion des occasions de développement régionales du nucléaire (p. ex. énergie pour le Nord, exploitation des sables bitumineux) et d'autres technologies énergétiques qui ont une relation synergique avec le nucléaire (p. ex. l'hydrogène, la fusion). Tirer aussi parti du développement de matériaux avancés dans les applications nucléaires.
Faire la preuve que les technologies nucléaires ont un impact minimal sur l'environnement	Au moyen d'études scientifiques et d'une mobilisation de la population, accroître la compréhension du rôle et des effets de la radioactivité dans l'environnement et élaborer et mettre en œuvre des solutions qui réduisent les répercussions écologiques qu'ont les technologies nucléaires sur les cycles de vie grâce à des initiatives de sélection des matériaux, de conception et de gestion des déchets.

5.3 Attentes liées aux secteurs de gestion

On continuera de mettre en place le cadre de système gestion nouvellement créé (section 3.4.3) au cours de la période de planification. Les champions de chacun des secteurs de gestion ont établi les principales attentes de leur secteur en consultation avec l'équipe de direction et d'après les directives du PDG. Voici ces attentes:

- **Gestion de l'harmonisation et de l'intégration**
 - Respecter la sûreté nucléaire
 - Vivre selon nos moyens
 - Préserver la valeur
 - Être prêt pour la transition
 - Ajuster les ententes avec les fournisseurs-clients
- **Gestion des activités de programme**
 - Réaliser nos engagements
 - Être le principal fournisseur en S et T nucléaires du gouvernement
 - Avoir la souplesse nécessaire pour tirer parti des possibilités d'affaires
- **Gestion des SSSE**
 - Continuer de mettre l'accent sur la sûreté nucléaire
 - Assurer la sûreté et le mieux-être des employés
 - S'engager à assurer la sécurité en tant que leader
 - Apporter des améliorations en SSSE
- **Gestion des personnes**
 - Avoir un milieu de travail respectueux
 - Former nos leaders
 - Avoir une main-d'œuvre pleinement qualifiée et formée
- **Gestion des capacités**
 - Être reconnus pour nos centres d'excellence
 - Avoir des installations en S et T hautement efficaces
 - Former des personnes hautement qualifiées
 - Prévoir les besoins de nos clients
- **Gestion des améliorations**
 - Avoir un système de gestion «meilleur de sa catégorie»
 - Mettre l'accent sur l'amélioration stratégique
 - Mettre en place des changements durables

Les activités consécutives visant à réaliser ces attentes seront consignées dans des plans de gestion de secteur et feront l'objet d'une surveillance de la part de la direction (comme décrit à la section 3.4.3).

La sûreté nucléaire constitue la plus grande priorité et l'attente la plus élevée dans tous les secteurs du cadre du système de gestion, notamment le respect accordé aux risques uniques posés par un réacteur et des matières nucléaires.

Deux principales attentes liées aux secteurs de gestion nécessiteront une attention particulière durant la période de planification, soit les améliorations stratégiques et les centres d'excellence, car elles influent sur le changement stratégique et elles nécessitent une mobilisation interorganisationnelle dans le cadre du processus de planification.

5.3.1 Gestion des améliorations – le cap sur les améliorations stratégiques

L'attente liée aux améliorations stratégiques met l'accent sur la continuité des initiatives d'amélioration non achevées qui ont été établies dans le Plan d'entreprise de l'année dernière afin de mieux positionner l'entreprise pour qu'elle réalise sa valeur de proposition. Ces initiatives nécessitent une attention particulière, car elles ont été créées pour donner suite aux possibilités et aux difficultés communes recensées à la suite d'un examen approfondi de l'ensemble des activités et des sous-activités de programme d'EACL, qui s'est déroulé en 2011. Voici ces initiatives:

- Amélioration de la régie des programmes
- Productivité accrue
- Encouragement à l'innovation dans les affaires
- Mise à profit des collaborations

EACL a réalisé des progrès sur ces améliorations stratégiques et continuera de le faire au cours de la période de planification, comme il est décrit ci-dessous:

Amélioration de la régie des programmes: On améliorera l'efficacité de nombre des AP d'EACL en faisant directement participer à la régie des AP des intervenants pertinents du domaine du gouvernement, de l'industrie et des universités. Cette mesure contribuera à établir l'orientation de chaque AP et à en optimiser la valeur. L'efficacité générale sera déterminée et évaluée au moyen de renseignements, de vérifications et d'évaluations du rendement, ainsi que des commentaires des intervenants. Ces améliorations de la régie des programmes aideront les Laboratoires nucléaires à continuer d'assurer une solide prestation de leur proposition de valeur.

Productivité accrue: Depuis que l'initiative de productivité accrue a été introduite en 2011-2012, EACL a fait d'importants progrès dans la réalisation de gains d'efficacité et d'efficacité à toutes les étapes de l'exécution des programmes, dont la planification, l'exécution et l'exploitation. Cette initiative continuera d'établir d'autres améliorations durables et continues à la productivité tout en conduisant à l'atteinte des engagements d'EACL en matière de sûreté, de sécurité et de règlements. On donnera de la formation aux employés afin qu'ils développent leurs compétences en matière de gestion allégée et d'amélioration continue qui sont liées à des applications pratiques. Grâce à un effectif

EACL

Sommaire du Plan d'entreprise

engagé et ouvert et à une culture d'amélioration institutionnalisée, EACL bénéficiera d'économies de coûts importantes dans les années à venir.

Voici des exemples d'actions d'amélioration prévues pour 2013-2014: optimisation de la planification des ressources et de la stratégie de renouvellement des effectifs, amélioration de l'efficacité et de l'efficience de la planification et de la gestion des travaux, développement d'une main-d'oeuvre mobilisée et productive qui travaille à l'unisson, retrait des activités sans valeur ajoutée du processus actuel de gestion des déchets et application de méthodes allégées au programme de mesures correctives d'EACL.

Les gains d'efficacité découlant de cette initiative permettent de respecter l'objectif d'EACL qui est de se conformer à l'esprit et à l'intention du Plan d'action pour la réduction du déficit du gouvernement.

Encouragement de l'innovation dans les affaires: L'encouragement de l'innovation dans les affaires est une priorité du *Plan d'action économique de 2012* du gouvernement du Canada et un élément clé de la proposition de valeur d'EACL. Cette initiative stratégique vise à promouvoir les affaires dans le secteur privé et à accroître les recettes d'EACL afin de réduire sa dépendance au financement du gouvernement du Canada. À cette fin, EACL demande à ses fournisseurs de faire preuve d'innovation en mettant au point des produits et services pour EACL qui pourraient aussi avoir une valeur commerciale ailleurs. EACL transfère aussi ses innovations en S et T au secteur privé afin qu'elles puissent être exploitées sur le plan commercial.

Mise à profit des collaborations: Une bonne partie du travail entrepris dans le cadre des six AP axées sur les extrants d'EACL sera effectuée en collaboration avec des membres de l'industrie, du milieu universitaire et d'autres ministères. Ces collaborations permettront aux partenaires externes de développer leur entreprise par le codéveloppement et l'exploitation de technologies novatrices, donneront aux étudiants de niveau universitaire un accès unique aux installations d'EACL où ils pourront approfondir leurs connaissances dans des domaines qui appuieront l'industrie nucléaire et encourageront les collaborateurs à cofinancer les activités de S et T qui aideront à réduire les besoins en financement fédéral des Laboratoires nucléaires.

Cette initiative vise à encourager les professeurs universitaires, les chercheurs et autres collaborateurs à utiliser davantage les installations de S et T d'EACL pour leurs projets de recherche et à accroître le nombre total et la valeur des collaborations associées aux activités de S et T d'EACL.

5.3.2 Gestion des capacités – centres d'excellence

«Être reconnus pour nos centres d'excellence» est l'une des quatre attentes du secteur de gestion «Capacité». Cette attente est soulignée dans le présent Plan, car elle introduit une nouvelle notion concernant la planification des capacités d'EACL en matière de S et T.

Afin de demeurer en mesure de réaliser ses priorités en matière de S et T (section 5.2), EACL poursuivra le développement de ses capacités stratégiques durant la période de planification. Ces capacités comprennent les personnes, les outils et les technologies grâce auxquels EACL pourra: (i) exécuter ses activités de programme actuelles et futures; (ii) contribuer au réseau canadien de l'industrie des S et T nucléaires; (iii) placer EACL en bonne position pour répondre aux besoins actuels et émergents des ministères et organismes fédéraux; (iv) avoir les outils nécessaires pour qu'EACL dispose d'un avantage concurrentiel dans le marché.

En plus de mettre au point ses capacités principales internes, EACL collaborera activement avec les responsables de sa chaîne d'approvisionnement et avec ses partenaires pour accroître les capacités des intervenants externes.

Durant la période du présent plan, un plan de gestion des capacités portant sur l'expertise, la propriété intellectuelle (PI), les collaborations, la chaîne d'approvisionnement et les installations de S et T sera élaboré pour EACL.

Le développement plus poussé de ces capacités sera coordonné grâce à la création de dix centres d'excellence (CE). Ces CE, même s'ils disposent de peu de ressources, possèdent des capacités précises qui font d'EACL une entreprise unique au sein de l'industrie nucléaire. Pour chaque secteur, un responsable du CE, qui possède des connaissances techniques et des aptitudes de leader éprouvées, a été nommé pour élaborer une approche stratégique visant à garantir que les différents éléments du CE (p.ex. expertise, installations de S et T, PI) soient pris en compte afin de répondre aux aspirations actuelles et futures d'EACL et des autres. Le CE complétera l'AAP d'EACL en mettant l'accent sur les capacités nécessaires pour répondre aux besoins d'une ou de plusieurs activités de programme. Lorsqu'ils seront pleinement développés, tous les CE posséderont un plan énonçant un idéal dans lequel on prévoira les besoins du gouvernement, de l'industrie, des institutions d'apprentissage et de la population dans son ensemble et qui permettront de

Tableau 4: AECL Centres d'excellence

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Gestion de la matière nucléaire et radioactive2. Irradiation et services d'après irradiation3. Sûreté nucléaire, sécurité et gestion des risques4. Radiobiologie, radioécologie et dosimétrie5. Physique des matériaux, chimie et applications6. Combustibles nucléaires évolués et cycles de combustibles7. Génie des systèmes8. Informatique, modélisation et simulation de pointe9. Gestion de l'hydrogène et des isotopes de l'hydrogène10. Réhabilitation environnementale et gestion des déchets nucléaires |
|---|

EACL

Sommaire du Plan d'entreprise

mettre l'accent sur les capacités d'EACL et de les maintenir. Les plans porteront sur le développement des capacités transversales dans l'ensemble des CE. Les responsables des CE veilleront à ce que les plans de capacités soient intégrés dans les plans d'AP pertinents où ils recevront les ressources nécessaires et seront exécutés. Le nouveau cadre de système de gestion d'EACL (section 3.4.3) prévoira la surveillance, la planification, l'évaluation, l'exécution et les attentes nécessaires pour faire progresser les CE dans leur ensemble.

6 ACTIVITÉS DE PROGRAMME

Comme indiqué à la section 3.3, EACL atteint ses résultats stratégiques par l'entremise de six activités de programme (AP) axées sur les extrants qui engendrent des retombées positives pour le gouvernement et les clients externes et qui sont mises en oeuvre au moyen de deux AP de soutien (voir le Tableau 2). Chaque AP est dotée d'un plan de mise en oeuvre sur trois ans qui décrit de quelle façon le résultat attendu sera atteint en présentant le contenu de programme sous la forme de sous-activités, lesquelles englobent des projets. La section suivante décrit chaque AP de façon plus détaillée et offre un résumé de certaines des principales réalisations de 2012-2013 (au 31 décembre 2012). Cependant, l'accent est mis sur les objectifs des trois prochaines années qui donnent suite à la direction décrite à la Section 5.

Dans le présent plan d'entreprise, EACL prépare le terrain pour un repositionnement à moyen et à long termes de nos relations client-fournisseur avec le gouvernement et les tierces parties, ce qui permettra à EACL de garantir la viabilité financière de l'entreprise à l'avenir, conformément aux directives en matière de restructuration du gouvernement du Canada.

Les prévisions de dépenses présentées dans les tableaux propres à chaque activité de programme illustrent les prévisions des besoins des clients d'EACL des secteurs public et privé, et tiennent compte de l'esprit et de l'intention du Plan d'action pour la réduction du déficit du gouvernement du Canada et de la directive en matière de restructuration. Au cours de la période de planification quinquennale, ces prévisions seront rajustées alors qu'EACL procédera à un rééquilibrage important du financement du travail effectué en collaboration directe avec ses clients, en particulier en ce qui a trait aux activités de S et T, qu'il s'agisse du gouvernement ou des clients externes, tout en maintenant la portée générale des activités.

Ce rééquilibrage entraînera une réduction du financement du gouvernement pour les dépenses de fonctionnement d'EACL de 22 pour cent (ajusté à environ 34 pour cent ajusté pour tenir compte de l'indexation des coûts) par rapport à 2011-2012 (voir le Tableau 14).

Les prochains plans d'entreprise d'EACL tiendront compte de l'établissement du prix des clients pour le travail direct avec les clients effectué hors site dans les six AP axées sur les extrants en fonction de la valeur apportée. L'établissement du prix doit, d'une part, générer les marges nécessaires pour soutenir les activités à l'avenir et, d'autre part, être considéré par nos clients comme raisonnable et compétitif. Dans le cadre de la transition vers cette nouvelle approche, les tableaux financiers des six AP axées sur les extrants incluent une répartition des coûts pour l'AP 1.7 (exception faite de certains besoins de capitaux), l'AP 1.8 et les composantes de l'AP 1.2 qui n'ont pas d'objectif

EACL

Sommaire du Plan d'entreprise

externe. La répartition, fondée sur un modèle élaboré en consultation avec des consultants externes, inclut une analyse détaillée des principaux inducteurs de coût.

EACL aura ajusté la gestion et le financement de ses activités de S et T pour une transition de la situation actuelle, où le gouvernement est le client de 75 pour cent des activités de S et T pour toutes les AP, à une situation où la part du financement fourni par des clients externes en S et T équivaut pratiquement à celle du gouvernement. EACL mettra l'accent sur l'accroissement des recettes provenant de ses clients externes pour réaliser ce virage. On prévoit que, d'ici la fin de la période du plan, la part du gouvernement en tant que client pour les activités en S et T représentera 60 pour cent du total des activités en S et T.

EACL poursuivra son initiative visant à accroître le rendement par l'entremise de l'amélioration continue des activités et à garantir la viabilité financière de l'entreprise tout en respectant l'objectif d'EACL qui est de se conformer à l'esprit et à l'intention du Plan d'action pour la réduction du déficit du gouvernement. À compter du présent plan d'entreprise, EACL commence à intégrer la planification de l'augmentation de la productivité dans la planification des activités, ce qui permettra à l'organisation d'évaluer les activités, de recenser les débouchés pour l'augmentation de la productivité au début du cycle de planification et d'intégrer les mesures nécessaires dans les plans des AP. Comme bon nombre de ces débouchés entraîneront des économies qui seront reportées sur les prochaines années, EACL continuera de vivre selon ses moyens et de respecter ses engagements dans le cadre de la proposition de valeur des Laboratoires nucléaires. À l'avenir, les employés recevront de la formation afin d'acquérir des compétences en matière de gestion allégée et d'amélioration continue qui sont liées à des applications pratiques. Grâce à un effectif engagé et ouvert et à une culture d'amélioration institutionnalisée, EACL bénéficiera d'économies de coûts importantes dans les années à venir.

Les tableaux financiers des six AP axées sur les extrants comprennent une valeur pour les collaborations en nature. EACL collabore avec ses partenaires afin de réaliser ses priorités en S et T. La collaboration permet de réunir les ressources avec synergie dans le cadre d'un projet. La contribution qu'apporte un collaborateur sous une forme non monétaire est mesurée comme une contribution «en nature». La valeur d'une contribution en nature est estimée en fonction des lignes directrices des organismes subventionnaires. Par conséquent, les contributions en nature sont un excellent moyen de tirer parti des ressources d'EACL afin d'obtenir un meilleur rendement des investissements, d'établir des partenariats dans la communauté des S et T et de faire progresser les priorités d'EACL en matière de S et T.

6.1 Activité de programme 1.1: Capacité de l'industrie nucléaire

Résultat attendu: L'industrie nucléaire canadienne demeure sécuritaire et productive et a accès à des ressources en S et T lui permettant de relever les défis technologiques émergents. Le Canada peut compter sur une industrie nucléaire forte.

L'AP 1.1 est le visage d'AECL auprès de l'industrie nucléaire canadienne et son financement provient principalement des tierces parties. Les activités en cours dans le cadre de l'AP 1.1 garantissent qu'EACL et l'industrie nucléaire continueront d'être liés étroitement, ce qui permettra à EACL de demeurer un catalyseur de l'innovation en affaires et du transfert de la technologie, conformément à sa proposition de valeur. La plupart des activités de l'AP 1.1 représentent une source de revenus importante et sont la base d'une grande partie de la collaboration en cours. Ces deux tendances devraient se poursuivre dans les années à venir.

Les travaux en cours dans le cadre de cette AP permettent à l'industrie d'avoir accès aux experts, aux installations et aux technologies d'EACL dont elle a besoin pour réussir sur le marché et pour saisir les occasions qui se présentent au pays et dans le monde. Ce modèle cadre bien avec un rapport commandé par le gouvernement qui a été publié récemment et qui décrit la façon dont les laboratoires du gouvernement devraient créer des partenariats avec le secteur privé pour favoriser l'innovation.

L'AP 1.1 englobe les sous-activités suivantes:

- **Soutien à CANDU Énergie et à d'autres organisations de l'industrie:** englobe principalement les activités réalisées avec Candu Energie Inc. et les compagnies d'électricité du Canada.
Candu Énergie Inc. est une filiale en propriété exclusive de SNC-Lavalin et a été créée à la suite de la Phase 1 de la restructuration d'EACL. EACL est un fournisseur stratégique de Candu Énergie qui exécute d'importants projets liés au nucléaire, fournit des services aux compagnies d'électricité et cherche de nouveaux débouchés partout dans le monde. Le soutien que fournit EACL dans le cadre de ce programme est facturé aux clients de l'industrie par l'entremise d'un processus d'appel de propositions commerciales.
Cette sous-activité comprend également les services à valeur ajoutée fournis directement aux compagnies d'électricité qui approvisionnent les Canadiens en électricité produite par l'énergie nucléaire de façon sécuritaire. Par exemple, certains des projets en cours permettront aux compagnies d'électricité de démontrer qu'elles peuvent exploiter leurs centrales plus longtemps avant que des travaux de remise à neuf ne soient nécessaires.
- **Soutien au Groupe des propriétaires de CANDU (GPC):** a trait au groupe du même nom, une organisation à but non lucratif du secteur privé, qui offre des programmes de collaboration et de l'aide mutuelle et favorise l'échange de renseignements pour un soutien fructueux à la mise au point, à l'exploitation, à la

maintenance et au rendement économique des réacteurs faisant appel à la technologie CANDU. En tant que membre du GPC, EACL contribue financièrement à l'appui des programmes du GPC au bénéfice de tous les membres et, à titre de fournisseur, EACL fournit des services au GPC qui sont entièrement assujettis à des modalités commerciales. L'adhésion au GPC et la participation au programme de R et D du GPC permettent à EACL d'obtenir des renseignements importants qui favorisent l'exploitation sécuritaire et conforme à la réglementation de ses nombreuses installations nucléaires sous permis. De plus, les programmes du GPC génèrent des résultats en S et T qui offrent de la valeur et bénéficient au gouvernement.

- **Développement technologique pour l'industrie CANDU:** appuie le développement de nouvelles technologies qui amélioreront la sûreté et le rendement économique des réacteurs CANDU. Ces travaux pourraient mener au développement de technologies qui permettront la création de nouvelles sources de revenus pour EACL et le maintien d'une industrie nucléaire forte et dynamique.
- **Gestion de l'eau lourde:** englobe les activités d'EACL liées aux marchés de l'eau lourde au Canada et ailleurs dans le monde, notamment la vente et la location de parties des stocks d'eau lourde d'EACL à ses clients, que ces derniers exploitent ou non un réacteur. L'AP inclut également les frais d'entreposage et de gestion des stocks d'eau lourde au site de Laprade d'EACL.

AP 1.1: réalisations en 2012-2013

Les initiatives entreprises durant l'exercice 2012-2013 étaient liées à l'amélioration de la gestion de projet et l'exécution des travaux de Candu Énergie Inc. et de ceux financés par le GPC. Voici certaines des principales réalisations:

- Validation de principe sur certains systèmes de sécurité du réacteur EC6 et fourniture de données à l'appui des analyses de sûreté et de délivrance de permis.
- Démonstration de la capacité de prolonger jusqu'en 2020 la durée de vie des canaux de combustible dans les réacteurs d'exploitation à la Centrale nucléaire de Pickering.
- Présentation d'une sélection de nouvelles technologies d'EACL disponibles à des fins de commercialisation par l'entremise de l'Association des industries CANDU (AIC).
- Installation, dans une usine de production industrielle de chlorate, d'une technologie de catalyseur pour la production d'eau lourde dont EACL a la propriété exclusive, en collaboration avec un partenaire.

- Démonstration de la possibilité de mettre au point un outil unique individualisé, l'outil modal de détection et de repositionnement à EACL, qui est en mesure de détecter et de replacer des espaceurs dans le canal de combustible durant une mise à l'arrêt. Aucun autre outil sur le marché ne permet la détection et le repositionnement de ces espaceurs particuliers; le repositionnement de ces espaceurs est nécessaire à l'exploitation continue du réacteur.

Objectifs de l'AP 1.1 pour 2013-2016

L'AP 1.1 continuera de fournir à l'industrie nucléaire canadienne l'expertise dont elle a besoin pour surmonter les difficultés liées au développement des technologies à haut risque. Voici les principaux objectifs pour les deux à trois prochaines années:

- Réaliser des activités de recherche liées au programme de développement du réacteur EC6, selon les besoins de Candu Énergie Inc.
- Achever le projet conjoint du GPC sur la gestion de la durée de vie des canaux de combustibles visant à améliorer les critères de fin de vie, ce qui permettra d'établir la durée du cycle de vie des tubes de force CANDU.
- Accroître l'offre de produits et de services et la base de clientèle, ce qui pourra être fait en examinant les nouveaux débouchés pour la commercialisation des technologies d'EACL et en y donnant suite.

Objectifs financiers de l'AP 1.1 pour 2013-2018

Voici les objectifs financiers de l'AP 1.1 pour la période du Plan d'entreprise:

- Augmenter les revenus des redevances provenant de la commercialisation de la technologie au sein des chaînes d'approvisionnement de l'industrie nucléaire et des autres industries.
- Maintenir ou augmenter les revenus des tierces parties par l'entremise des services de S et T fournis à l'industrie et des ventes d'eau lourde réalisées par EACL.
- Appliquer les marges au réinvestissement dans la recherche axée sur l'avenir et la mise au point de technologies dans d'autres AP et au financement des frais généraux de l'entreprise.
- Poursuivre le développement des collaborations avec les tierces parties.

Tableau 5: Activité de programme 1.1 – Prévisions financières

En millions de dollars	Réels 2011-12	Budget 2012-13	2013-14	2014-15	Plan 2015-16	2016-17	2017-18	Total sur 5 ans
Dépenses directes*	34	42	39	41	37	37	38	192
Frais généraux affectés (AP 1.7 et 1.8)		28	28	26	27	27	27	136
Collaborations (en nature)**		70	70	72	Figureront dans un prochain plan d'entreprise			
ETP***		211	209	219	Figureront dans un prochain plan d'entreprise			
* Englobe les affectations liées au réacteur NRU								
** Taux d'exactitude des contributions de ressources autres que monétaires de tous les collaborateurs (+/- 10 %)								
*** ETP – exactitude de +/- 5 %								

Remarque: Les différences mineures sont attribuables à l'arrondissement.

6.2 Activité de programme 1.2: Sûreté et sécurité nucléaire

Résultat attendu: Les activités, la réglementation et les politiques fédérales liées aux enjeux nucléaires ou radiologiques sont appuyées par l'expertise et les installations nécessaires.

Étant le centre d'expertise fédérale pour les enjeux nucléaires et radiologiques, EACL maintient la sûreté et la sécurité de plusieurs sites nucléaires fédéraux, développe la technologie qui garantit la sûreté et la sécurité nucléaires du Canada, offre une capacité d'intervention en cas de crise ou d'urgence nucléaire sur le plan opérationnel et consultatif et fournit des conseils aux autres ministères et aux organismes nucléaires internationaux.

L'AP 1.2 fournit des services de protection contre les incendies, de sécurité, de radioprotection et de transport des matières radioactives afin de garantir la sûreté et la sécurité aux emplacements sous permis exploités par EACL d'un bout à l'autre du Canada et à l'étranger. De plus, elle assure la mise au point de technologies qui aident et appuient les efforts internationaux de non-prolifération des armes et des matières nucléaires et constitue la base technique de l'exploitation sécuritaire des installations nucléaires et des réacteurs au Canada, notamment en fournissant des outils qui serviront lors d'une intervention d'urgence en cas d'incident nucléaire et avec lesquels un organisme réglementaire peut évaluer les risques posés.

Cette AP vise aussi le développement de connaissances spécialisées qui serviront à représenter le Canada à divers forums internationaux sur la sécurité nucléaire et la radiologie, à conseiller et aider les secteurs public et privé sur divers sujets allant des pratiques réglementaires en matière de sécurité dans les installations aux méthodes de détection de matières nucléaires.

L'AP 1.2 englobe les sous-activités suivantes:

- **Non-prolifération nucléaire et lutte contre le terrorisme:** appuie les collaborations avec des organismes du gouvernement du Canada, des entreprises privées et des organismes internationaux dans le but de réduire la menace de prolifération nucléaire par des méthodes novatrices permettant de prévenir et de détecter le transport illégal de matières nucléaires. De plus, cette sous-activité veille à ce que les sites nucléaires d'EACL ne présentent aucune menace à la sûreté nucléaire.
- **Intervention pour la sécurité nucléaire:** garantit que les ressources adéquates sont en place afin d'être prêt à intervenir en cas de situation d'urgence (y compris les incendies) et fournit le soutien technique nécessaire

aux autres sites nucléaires et aux communautés locales, régionales, provinciales et nationales.

- **Manipulation de matière nucléaire:** garantit que la matière nucléaire est gérée et transportée de façon sécuritaire afin de ne poser aucun risque pour les travailleurs du nucléaire et la population canadienne.
- **Technologie de la sécurité nucléaire:** porte sur l'élaboration de méthodes permettant l'exécution sécuritaire des activités nucléaires au Canada, en se fondant sur des connaissances scientifiques solides, et veille à ce qu'un organisme de réglementation ait accès à ces connaissances. Cette sous-activité fournit des données, des outils et des mesures qui appuient la réglementation sécuritaire des installations nucléaires et permettent l'élaboration et la validation de codes nécessaires pour effectuer des analyses de la sécurité nucléaire et définir des marges de sécurité.

AP 1.2: réalisations en 2012-2013

- EACL a participé à cinq exercices de formation portant sur différents scénarios d'urgence organisés conjointement avec tous les ordres de gouvernement.
- EACL et la CCSN ont collaboré à l'organisation de séminaires sur la technologie de sûreté nucléaire.
- EACL a offert un atelier sur la non-prolifération et la lutte contre le terrorisme aux intervenants de différents ministères et organismes gouvernementaux.

Objectifs de l'AP 1.2 pour 2013-2016

On continuera de déployer des efforts pour assurer la prestation de nouvelles technologies, méthodes et initiatives qui visent à favoriser la sûreté et la sécurité du Canada. Voici les principaux objectifs pour les deux à trois prochaines années:

- Faire la démonstration de nouvelles méthodes et technologies qui faciliteront la détection et l'attribution de matières nucléaires illicites, conformément aux objectifs des politiques de garantie nucléaire internationales.
- Élaborer et diffuser des «codes d'analyse de la sécurité avancée» préliminaires à des fins d'éducation et d'évaluation.

En réponse aux événements de Fukushima, cette activité de programme a réaffecté des ressources pour améliorer la compréhension des accidents graves et accroître les capacités d'intervention à la suite de ces accidents. Ces objectifs comprennent:

EACL

Sommaire du Plan d'entreprise

- Réaliser des enquêtes dans le but de mieux comprendre les conséquences et d'atténuer les effets de la mise en pression dans l'enceinte de confinement et des rejets de produits de fission amplifiés durant les pannes de courant.
- Améliorer la préparation aux urgences et les capacités d'intervention en cas d'urgence dans les installations d'EACL et les régions environnantes par l'entremise de la collaboration entre les organismes régionaux, provinciaux et fédéraux et par l'échange d'idées d'amélioration avec les communautés de gestion des urgences à l'échelle nationale et internationale.

Objectifs financiers de l'AP 1.2 pour 2013-2018

Voici les objectifs financiers de l'AP 1.2 pour la période du Plan d'entreprise:

- Améliorer la relation «gouvernement en tant que client» pour ce qui est des S et T liées à la sûreté et la sécurité nucléaires et des opérations relatives à la sécurité nationale et aux interventions en cas de crise.
- Faire en sorte que l'augmentation de la productivité permette d'absorber l'indexation des coûts pour ce qui est des travaux financés par le gouvernement.
- Poursuivre le développement des collaborations avec les tierces parties.

Tableau 6: Activité de programme 1.2 - Prévisions financières

En millions de dollars	Réels 2011-12	Budget 2012-13	2013-14	2014-15	Plan 2015-16	2016-17	2017-18	Total sur 5 ans
Dépenses directes	67	58	58	58	58	58	58	288
Frais généraux affectés (AP 1.7 et 1.8)		34	33	32	32	33	33	163
Collaborations (en nature)*		12	15	18	Figureront dans un prochain plan d'entreprise			
ETP**		430	438	438	Figureront dans un prochain plan d'entreprise			

* Taux d'exactitude des contributions de ressources autres que monétaires de tous les collaborateurs (+/- 10 %)
 ** ETP - exactitude de +/- 5 %

Remarque: Les différences mineures sont attribuables à l'arrondissement.

6.3 Activité de programme 1.3: Énergie propre et sûre

Résultat attendu: Le développement de technologies énergétiques qui ont des répercussions positives sur l'utilisation de l'énergie propre au Canada.

Avec l'aide de ses collaborateurs, EACL fait la mise au point et l'évaluation de technologies novatrices permettant d'augmenter la production d'énergie, d'accroître la sûreté et le rendement énergétique et de réduire la production de gaz à effet de serre et la dépendance envers les combustibles fossiles, et facilite la commercialisation de ces technologies.

L'AP 1.3 prend appui sur les investissements existants liés aux technologies en matière d'énergie nucléaire nécessaires au maintien de la sécurité de la filière énergétique nucléaire, par la mise au point des systèmes, matériaux et infrastructures requis pour: le développement de la prochaine génération de réacteurs nucléaires (Génération IV); l'établissement du Canada à titre de partenaire clé dans l'élaboration de cycles de combustibles nucléaires fermés (non-prolifération); l'application de technologies de l'hydrogène à la production énergétique et aux applications industrielles; et l'assurance que les Canadiens soient tenus informés des avantages découlant des progrès liés à l'énergie de fusion et aux technologies propres aux petits réacteurs.

L'AP 1.3 englobe les sous-activités suivantes:

- **Technologies de la Génération IV:** appuie et respecte l'engagement du Canada envers le Forum international Génération IV avec pour objectif de mettre au point un concept de réacteur à tubes de force refroidi à l'eau supercritique (RESC), une conception plus efficace que les réacteurs de génération II et III.
- **Technologies du tritium et de la fusion:** préserve la crédibilité, la présence et l'expertise du Canada dans la gestion et l'application de la technologie du tritium, dont son application par les intervenants internationaux du milieu de la fusion. EACL a mis au point une technologie permettant la gestion sécuritaire du tritium dans des installations de fission nucléaire, technologie qui place le Canada en bonne position pour appliquer cette capacité à d'autres applications industrielles.
- **Technologies de l'hydrogène:** utilise l'expertise acquise par EACL en matière de technologies liées à l'hydrogène et à l'eau lourde, ainsi que sa technologie de catalyseur hydrofuge, dont elle détient le brevet, pour des applications liées aux cellules électrolytiques et aux piles à combustible. Elle jette également les bases de la production d'hydrogène et l'application de l'hydrogène à titre de source d'énergie et de matière première de base.
- **Technologies d'énergie durable:** met l'accent sur les technologies d'inspection avancées visant à garantir une exploitation sécuritaire de la filière énergétique

nucléaire, et sur la mise au point de combustibles nucléaires et de cycles de combustibles avancés permettant une utilisation plus efficace des ressources, un meilleur rendement et une résistance à la prolifération.

- **Science des matières et chimie:** met au point des applications novatrices pour les technologies liées aux matières et à la chimie nucléaires à des fins industrielles, et appuie la mise au point et l'exploitation de systèmes énergétiques avancés par l'application des matériaux et de la chimie avancés nécessaires pour assurer l'intégrité structurelle à des températures élevées pour de longues périodes d'exploitation.
- **Petits réacteurs:** garantit l'exploitation soutenue d'un parc de petits réacteurs dans des universités canadiennes et fait progresser la technologie des petits réacteurs qui se présente comme source d'électricité plus sécuritaire, plus propre et moins coûteuse que le diesel pour les collectivités éloignées.

AP 1.3: réalisations en 2012-2013

- Dans le cadre du Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité et l'Initiative mondiale de réduction de la menace, EACL et le ministère de l'Énergie américain ont établi une collaboration pour la conversion du combustible du réacteur SLOWPOKE, situé en Jamaïque, afin qu'il soit dorénavant alimenté à partir d'uranium faiblement enrichi plutôt que d'uranium hautement enrichi.
- Grâce à la commandite de l'industrie, de la CCSN et du ministère de la Défense nationale, EACL a organisé un atelier sur la mise au point, la réglementation et l'application de la technologie des petits réacteurs au Canada afin de créer un cadre pour l'exploitation des petits réacteurs au Canada. De plus, l'Université de la Saskatchewan et le Centre canadien pour l'innovation nucléaire ont entamé une collaboration afin d'étudier les applications des petits réacteurs pour les installations en région éloignée.
- De concert avec l'Institute for Nuclear Safety and Security (INSS, Japon), EACL a mis au point des alliages métalliques modifiés (alliage 800) utilisés dans les systèmes nucléaires et les systèmes de haute énergie afin d'accroître la résistance à la fissuration par corrosion sous contrainte découlant du travail à froid, de l'irradiation et de contraintes en milieux corrosifs. Les premiers résultats ont révélé que de petites augmentations dans le contenu en chromium d'un alliage métallique comportent des avantages importants.
- Un rapport exhaustif résume les 50 années d'expérience d'EACL dans l'utilisation de combustible basé sur le thorium pour les réacteurs. Cette expérience constitue le fondement de mises au point et d'études plus poussées. De plus, EACL a entamé une collaboration avec le Nuclear Power Institute of

EACL

Sommaire du Plan d'entreprise

China (NPIC) sur l'utilisation du thorium dans les réacteurs CANDU à l'appui de la stratégie de commercialisation des réacteurs CANDU fonctionnant au thorium en Chine.

- EACL a respecté les engagements du Canada à l'égard du Forum international Génération IV (GIF) pour 2012-2013. De plus, EACL a développé un concept pour une version en format réduit du réacteur refroidi à l'eau supercritique (RESC), qui se veut la contribution du Canada au GIF, et a présenté une demande de brevet pour la conception du RESC et l'assemblage de combustible.
- De concert avec un partenaire industriel, EACL a mis au point et mis à l'essai un électrolyseur à membrane compatible au tritium applicable à de futures technologies de détritiation. Il s'agit d'une avancée importante, car cet appareil facilitera l'exploitation commerciale des technologies de détritiation d'EACL.
- EACL a présenté une demande de brevet pour une cellule électrochimique unique mise à l'essai dans ses laboratoires et qui pourrait être appliquée à la production à faible coût de produits enrichis de certains isotopes de l'hydrogène, comme l'eau lourde.

Objectifs de l'AP 1.3 pour 2013-2016

- Terminer la mise au point et la conception du réacteur nucléaire canadien de 4^e génération afin d'atteindre les objectifs du Forum international Génération IV d'ici mars 2016.
- Remettre chaque année des rapports sur la thermohydraulique, la sécurité et la chimie des réacteurs pour satisfaire aux obligations prises par le Canada dans le cadre du Forum international Génération IV, en plus d'assurer la supervision des activités universitaires liées à la génération IV au nom du comité du portefeuille de la Génération IV de Ressources naturelles Canada.
- De concert avec un partenaire industriel, concevoir et construire un électrolyseur d'échelle industrielle compatible avec le tritium pour des applications de détritiation. Confirmer la compatibilité avec le tritium au moyen de tests lors de travaux expérimentaux au Laboratoire du tritium d'EACL.
- Mettre au point des électrolyseurs avancés pour la production d'hydrogène à grande échelle ainsi que des catalyseurs pour cellules de combustible et des recombineurs passifs de la prochaine générations afin de régler les questions de sécurité de l'hydrogène dans les applications liées à l'économie de l'hydrogène et au nucléaire, dont celles liés à la sécurité découlant de l'incident de Fukushima.

EACL

Sommaire du Plan d'entreprise

- Faire la démonstration de technologies novatrices en matière d'inspection visant à garantir la sécurité des centrales nucléaires et d'autres systèmes à haute puissance sur toute la durée de vie des centrales (jusqu'à 80 ans).
- Mettre au point et démontrer des techniques avancées pour la caractérisation de matières et de composantes nucléaires en vue de mieux prévoir les comportements dans différentes conditions d'exploitation. Mieux comprendre également les effets de l'irradiation neutronique sur le comportement des réacteurs nucléaires.

Objectifs financiers de l'AP 1.3 pour 2013-2018

Voici les objectifs financiers de l'AP 1.3 pour la période du Plan d'entreprise:

- Améliorer la relation avec le gouvernement en tant que client pour ce qui est des S et T liées à l'énergie propre et sûre.
- Faire en sorte que l'augmentation de la productivité permette d'absorber l'indexation des coûts pour ce qui est des travaux financés par le gouvernement.
- Poursuivre le développement des collaborations avec les tierces parties.

Tableau 7: Activité de programme 1.3 – Prévisions financières

En millions de dollars	Réels 2011-12	Budget 2012-13	2013-14	2014-15	Plan 2015-16	2016-17	2017-18	Total sur 5 ans
Dépenses directes*	19	28	27	28	26	27	27	135
Frais généraux affectés (AP 1.7 et AP 1.8)		11	11	10	11	11	11	53
Collaborations (en nature)**		15	17	20	Figureront dans un prochain plan d'entreprise			
FTEs***		156	156	156	Figureront dans un prochain plan d'entreprise			

* Englobe les affectations liées au réacteur NRU
 ** Taux d'exactitude des contributions de ressources autres que monétaires de tous les collaborateurs (+/- 10 %)
 *** ETP – exactitude de +/- 5 %

Remarque: Les différences mineures sont attribuables à l'arrondissement.

6.4 Activité de programme 1.4: Santé, isotopes et rayonnement

Résultat attendu: Les Canadiens tirent des avantages de la science et de la technologie nucléaires en matière de santé.

La médecine nucléaire, domaine dans lequel EACL a fait figure de pionnière au milieu du XX^e siècle, touche à présent le système de soins de santé de plusieurs manières. Étant un domaine relativement nouveau de S et T nucléaires, la médecine nucléaire se prête à de vastes possibilités d'innovation pour améliorer la qualité de vie des Canadiens.

L'AP 1.4 fournit un approvisionnement fiable en isotopes à des fins médicales au Canada et dans d'autres pays pour des applications liées aux diagnostics médicaux et au traitement du cancer. Elle vise également à accroître nos connaissances des effets du rayonnement sur les humains, notamment les techniques en évolution et l'expertise nécessaires à un environnement de travail sain pour les travailleurs des installations nucléaires.

L'AP 1.4 englobe les sous-activités suivantes:

- **Production d'isotopes:** est la sous-activité de production des isotopes médicaux qui sont éventuellement transportés à des hôpitaux partout dans le monde. Cette activité permet à deux entreprises canadiennes de jouer un rôle clé dans le marché mondial des isotopes.
- **Fiabilité de l'approvisionnement en isotopes:** regroupe diverses activités générales échelonnées sur plusieurs années qui fournissent des améliorations en matière de matériel et de processus au sein des installations d'EACL qui constituent le volet de production d'isotopes. La réalisation de telles améliorations au NRU est un aspect essentiel du maintien du permis d'exploitation de Chalk River.
- **Obligations héritées relatives aux isotopes:** cette sous-activité gère les obligations héritées liées à la production d'isotopes, y compris la surveillance et le maintien continu de l'installation de production d'isotopes (IPI).
- **Radiobiologie et radioprotection:** cherche à réduire la probabilité d'effets sur la santé induits par les rayonnements (y compris le cancer) grâce à l'amélioration des services de contrôle et de biodosimétrie pour les travailleurs du nucléaire. Ces mêmes services peuvent être utilisés de manière plus générale dans l'éventualité d'une urgence nucléaire au pays ou à l'étranger. Ces études sur les effets des rayonnements sur la santé humaine, qui sont menées en collaboration avec des universités et d'autres établissements de recherche, sont nécessaires pour la formulation de règlements sur les niveaux de radioexposition sécuritaires.

AP 1.4: réalisations en 2012-2013

- EACL a atteint ses objectifs en matière d'approvisionnement du marché en isotopes.
- La mise à l'arrêt prolongée annuelle prévue de 30 jours pour l'entretien du réacteur NRU effectuée par EACL s'est déroulée avec succès.
- Publication du deuxième rapport d'évaluation de l'aptitude au service de la cuve du NRU, dans lequel il est indiqué que la cuve du NRU est apte au service pour une période d'évaluation supplémentaire d'une année.
- Le remplacement de l'eau légère tritiée par de l'eau douce dans la travée de stockage des barres du NRU effectué par EACL s'est déroulé avec succès.
- Remise à la CCSN du premier Rapport annuel d'étape sur le Plan de mise en oeuvre (PMI) conformément au *Manuel des conditions de permis* rattaché au site.
- En partenariat avec Santé Canada, EACL a élaboré des méthodes pour réduire le temps nécessaire à l'analyse, au recensement et au traitement des expositions à certains radionucléides.

Objectifs de l'AP 1.4 pour 2013-2016

- Adopter de nouvelles méthodologies pour réduire de manière importante les cas de contamination ou d'émissions qui découlent de la production d'isotopes médicaux.
- Mettre en oeuvre les plans visant à mettre un terme à la production de molybdène 99 par EACL.
- Continuer de respecter les engagements énoncés dans le Plan de mise en oeuvre intégré, y compris les leçons tirées de Fukushima.
- Mise en oeuvre d'une version à jour du logiciel pour le calcul des doses de rayonnement à la suite d'absorption de radionucléides.
- Effectuer des études pour établir de quelle façon les faibles doses de rayonnement influent sur le cancer et les maladies autres que le cancer.
- Exploiter des installations d'irradiation par neutrons au moyen de nouvelles méthodes d'étalonnage, ce qui permettra d'établir EACL à titre de principal centre de calibration des instruments de mesure des rayonnements neutroniques.

EACL

Sommaire du Plan d'entreprise

- Poursuivre les recherches menées de concert avec des organismes canadiens et étrangers en mettant l'accent sur les partenariats qui exploitent les capacités uniques d'EACL à entreprendre des recherches biologiques avec des radionucléides sur des animaux.
- Lancer un nouveau programme pour faciliter la compréhension des risques perçus d'irradiation et des technologies nucléaires auprès de la population générale canadienne. On portera une attention particulière à l'opinion des populations autochtones dans le Nord du Canada.
- Établir des partenariats avec des universités pour mener des études visant à démontrer la faisabilité et l'utilité de l'alpha-radiothérapie ciblée dans le traitement du cancer.
- Établir des partenariats avec les laboratoires américains, la US Food and Drug Administration et Santé Canada pour participer aux essais de nouveaux médicaments oraux pour éliminer les radionucléides du corps.

Objectifs financiers de l'AP 1.4 pour 2013-2018

Voici les objectifs financiers de l'AP 1.4 pour la période du Plan d'entreprise:

- Améliorer la relation avec le gouvernement en tant que client pour ce qui est des S et T liées à la dosimétrie et à la santé radiologiques.
- Fournir une stratégie de sortie de la mission de production de ⁹⁹Mo au moyen du réacteur NRU d'ici 2016.
- Établir une voie de financement pour un autre Plan de mise en oeuvre intégré quinquennal (deuxième phase) en 2016-2017.
- Faire en sorte que l'augmentation de la productivité permette d'absorber l'indexation des coûts pour ce qui est des travaux financés par le gouvernement.
- Poursuivre le développement des collaborations avec les tierces parties.

Tableau 8: Activité de programme 1.4 – Prévisions financières

En millions de dollars	Réels 2011-12	Budget 2012-13	Plan					Total sur 5 ans
			2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	
Dépenses directes*	125	127	100	82	72	67	68	389
Frais généraux affectés (AP 1.7 et AP 1.8)		56	55	52	54	54	54	269
Collaborations (en nature)**		2	3	4	Figureront dans un prochain plan d'entreprise			
ETP***		454	394	364	Figureront dans un prochain plan d'entreprise			

* Englobe les affectations liées au réacteur NRU

** Taux d'exactitude des contributions de ressources autres que monétaires de tous les collaborateurs (+/- 10 %)

*** ETP – exactitude de +/- 5%

Remarque: Les différences mineures sont attribuables à l'arrondissement.

6.5 Activité de programme 1.5: Gérance environnementale du nucléaire

Résultat attendu: Les sites nucléaires fédéraux constituent des environnements propres et sains.

Pour obtenir le permis social de l'utilisation continue de l'énergie nucléaire, l'industrie nucléaire et le gouvernement fédéral doivent démontrer une gérance environnementale responsable.

EACL a consacré davantage d'efforts à ses activités liées aux déchets et au déclassé afin d'éliminer ses responsabilités nucléaires de façon efficace et efficiente, conformément au renouvellement du PRNH.

L'AP 1.5 porte sur l'engagement du gouvernement à garantir un environnement propre et sain pour les Canadiens en veillant à ce que les sites nucléaires canadiens, dont les emplacements hérités et historiques, soient des environnements propres et sains, en démontrant un déploiement responsable des S et T nucléaires, en gérant les risques environnementaux, en faisant preuve d'une bonne gérance environnementale et en fournissant des technologies, de l'expertise ou des installations pour appuyer l'entreposage sécuritaire et la gestion à long terme de déchets radioactifs au Canada. L'AP 1.5 englobe également un certain nombre de programmes axés sur l'environnement qu'EACL met en œuvre au nom de Ressources naturelles Canada par l'entremise de son Programme de gestion des déchets radioactifs (sous-activité 2.2.4 de RNCAN sous l'activité de programme «Gestion des risques liés aux écosystèmes»).

L'AP 1.5 englobe les sous-activités suivantes:

- **Responsabilités nucléaires héritées d'EACL:** exécute le Programme des responsabilités nucléaires héritées (PRNH) lequel a été conçu pour réduire, de manière efficace au niveau des coûts et de façon sécuritaire, les responsabilités héritées et les risques associés aux emplacements d'EACL (LCR et emplacements externes), selon des principes environnementaux et des normes de gestion solides, dans l'intérêt supérieur des Canadiens.
- **Déclassé des Laboratoires Whiteshell:** exécute le programme financé par le PRNH visant le déclassé total des Laboratoires Whiteshell d'EACL (LW) situés à Pinawa, au Manitoba, ce qui comprend le déclassé du Laboratoire de recherches souterrain (LRS).
- **Initiative dans la région de Port Hope (IRPH):** exécute le programme d'assainissement des déchets radioactifs hérités de faible activité situés dans les municipalités de Port Hope et de Clarington résultant des activités historiques de l'ancienne société d'État Eldorado Nucléaire Limitée, et de ses prédécesseurs du secteur privé.

EACL

Sommaire du Plan d'entreprise

- **Déchets historiques:** supervise l'exploitation du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité (BGDRFA), organisme créé pour traiter et gérer les déchets historiques de faible activité dans divers emplacements au Canada.
- **Technologies environnementales:** s'occupe des activités de recherche environnementale menées pour des raisons scientifiques, techniques et réglementaires qui garantissent et démontrent les avantages environnementaux de la technologie nucléaire.
- **Services de déchets nucléaires:** encourage l'application de technologies novatrices de gestion des déchets pour les clients et intervenants et offre des services nationaux de gestion de déchets radioactifs aux laboratoires et aux petits utilisateurs.
- **Gestion environnementale:** fournit des systèmes de gestion, des processus et des services liés à la protection de l'environnement, à la gestion des déchets et au déclassé.

AP 1.5: réalisations en 2012-2013

- Respect de 25 engagements liés aux jalons au titre du PRNH, dont trois jalons liés aux activités de de réhabilitation environnementale, ce qui prouvé la détermination d'EACL à faire en sorte que ses sites soient des milieux propres et sains. La réalisation de onze jalons liés à l'infrastructure redondante d'EACL aux Laboratoires de Chalk River, aux Laboratoires Whiteshell et dans des sites de réacteurs prototypes et de onze autres jalons permettront d'appuyer l'amélioration de la gestion des déchets.
- Mise en oeuvre de la phase deux de construction et d'assainissement des projets de Port Hope et de Port Granby dans le cadre de l'IRPH et achèvement du processus permettant la réalisation des volets du Projet de Port Hope réglementés par la CCSN jusqu'en 2022.
- Appui au rôle du Canada dans le cadre du Programme de partenariat mondial et aux engagements pris lors des sommets sur la sécurité nucléaires de 2010 et de 2012 en faisant progresser les projets liés au rapatriement des stocks d'uranium hautement enrichi (UHE) et de combustibles fissiles du Canada.
- Démonstration de la détermination d'EACL à améliorer sa gérance environnementale par le fait de sa participation à une analyse comparative parrainée par l'industrie et du succès des vérifications externes effectuées.

Objectifs de l'AP 1.5 pour 2013-2016

- Le PRNH continuera de réduire de façon sécuritaire et rentable les responsabilités nucléaires héritées et les risques connexes au moyen de: ses installations habilitantes, comme l'installation d'emballage et de stockage des combustibles; la réalisation de la conception nécessaire à la mise au point d'un système de cimentation pour immobiliser les liquides radioactifs hérités; l'assainissement de déchets historiques à haut risque dans les réservoirs; l'accélération du déclasserment des bâtiments hérités où avaient lieu le recyclage du combustible au début des années 1950; et la reconfiguration des services publics du site aux Laboratoires Whiteshell afin d'aider à réduire les frais d'exploitation.
- Réaliser des projets de rapatriement d'UHE: expédition de solution fissile et retour partiel du combustible historique des réacteurs NRX et NRU, réduisant ainsi les responsabilités et appuyant les engagements internationaux du Canada en matière de sécurité nucléaire.
- Progresser dans l'atteinte des objectifs de la phase deux de construction et d'assainissement des projets de Port Hope et de Port Granby.
- Terminer les contrôles radiologiques et la planification de la réhabilitation pour tous les petits sites (y compris les propriétés résidentielles) dans le cadre du projet de Port Hope et obtenir l'approbation du gouvernement fédéral en vue d'amorcer les mesures correctives pour ces petits sites.
- Réduire les coûts liés à l'entreposage des déchets par l'entremise de méthodologies de caractérisation améliorées et d'installations de stockage adéquates pour les déchets de très faible activité découlant de l'exploitation des sites et des activités de déclasserment.
- Améliorer la gestion des données environnementales relatives aux sites en ayant recours à des outils de gestion et de la technologie dernier cri en vue de fournir des renseignements plus rapidement à tous les intervenants, y compris la population.

Objectifs financiers de l'AP 1.5 pour 2013-2018

Voici les objectifs financiers de l'AP 1.5 pour la période du Plan d'entreprise:

- Accroître et maintenir le budget annuel du PRNH à environ 180 millions de dollars par année; Le budget annuel pour 2014-2015 et au-delà sera confirmé après le renouvellement du PRNH en 2013-2014.

EACL

Sommaire du Plan d'entreprise

- Harmoniser les budgets du Bureau de gestion de l'IRPH et du BGDRFA avec les approbations reçus de Ressources naturelles Canada.
- Inclure l'indexation des coûts du passif lié au déclassement et la fournir dans les limites du financement.
- Maintenir une stratégie d'établissement du prix conforme aux principes d'établissement du prix associés au recouvrement total des coûts.
- Aucun changement présumé au modèle d'établissement du prix actuel pour les programmes financés par le gouvernement du Canada pour cette période de planification.
- Améliorer la relation «gouvernement en tant que client» pour ce qui est de la gestion des services de S et T liés à la gérance environnementale du nucléaire.
- Poursuivre le développement des collaborations avec les tierces parties.

Tableau 9: Activité de programme 1.5 – Prévisions financières

En millions de dollars	Réels 2011-12	Budget 2012-13	Plan				Total sur 5 ans
	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18		
Dépenses directes	141	160	198	205	205	209	1,025
Frais généraux affectés (AP 1.7 et AP 1.8)	52	49	48	49	49	49	243
Collaborations (en nature)*	1	1	2	<i>Figureront dans un prochain plan d'entreprise</i>			
ETP**	837	875	875	<i>Figureront dans un prochain plan d'entreprise</i>			

* Taux d'exactitude des contributions de ressources autres que monétaires de tous les collaborateurs (+/- 10 %)

** ETP – exactitude de +/- 5%

Remarque: Les différences mineures sont attribuables à l'arrondissement.

6.6 Activité de programme 1.6: Réseaux d'innovation du nucléaire

Résultat attendu: L'accès à l'infrastructure et à l'expertise du gouvernement fédéral en S et T nucléaires aide les communautés de science et technologie canadiennes à faire progresser leurs programmes d'innovation.

EACL renferme un ensemble d'installations scientifiques nationales essentielles qui appuient les divers besoins en matière d'innovation de la communauté canadienne de S et T nucléaires et du rayonnement qui comprend des entreprises, des universités, des hôpitaux de recherche et des laboratoires gouvernementaux, dont EACL.

L'AP 1.6 met en rapport les capacités d'EACL avec des membres de cette communauté afin de leur permettre de poursuivre un éventail d'objectifs scientifiques, notamment l'énergie propre, la recherche sur le cancer et la sécurité nucléaire. Cette AP est à la fois un mécanisme qui sert à augmenter le retour sur les investissements réalisés dans les installations scientifiques, les programmes et le personnel à EACL, et un mécanisme qui permet à la société d'accéder à d'autres sources de financement, ce qui mène à une baisse des montants que le gouvernement fédéral doit investir directement dans les projets d'EACL.

Cette activité facilite les partenariats et les collaborations qui cadrent avec les priorités d'EACL en matière de S et T. On estime que, pour l'ensemble des AP, l'effet de levier financier d'EACL en terme d'efforts collaboratifs, notamment les engagements de l'industrie, du milieu universitaire et des partenaires internationaux, est de 100 millions de dollars.

L'AP 1.6 englobe les sous-activités suivantes:

- **Centre canadien de faisceaux de neutrons (CCFN):** cette sous-activité permet à EACL, appuyée par Conseil national de recherches, d'exploiter le CCFN aux Laboratoires de Chalk River en mettant à disposition des programmes et de l'infrastructure de soutien. Au moyen d'un programme d'accès, le CCFN permet à plus de 200 scientifiques, ingénieurs et étudiants œuvrant dans des universités, des laboratoires gouvernementaux et des entreprises, de participer à des recherches en utilisant les six faisceaux lumineux comme sondes. Le CCFN est unique au Canada et donne aux scientifiques canadiens la capacité d'effectuer des recherches sur la structure moléculaire de matières aussi diversifiées que des métaux, des minéraux, des plastiques et des matières biologiques.
- **Partenariats d'innovation nucléaire:** fait mieux connaître l'expertise et les capacités uniques d'EACL (au-delà du CCFN de CNRC) et en permet l'accès en plus de fournir un mécanisme grâce auquel les intervenants externes prennent part à des occasions de recherches collaboratives avec EACL.

EACL

Sommaire du Plan d'entreprise

- **Main-d'œuvre nucléaire de l'avenir:** il s'agit d'une nouvelle activité qui a commencé en 2011-2012, dans le but d'appuyer le perfectionnement d'une main-d'œuvre hautement qualifiée au Canada au moyen de programmes qui offrent formation et expérience aux Canadiens intéressés à travailler dans le domaine nucléaire.

AP 1.6: réalisations en 2012-2013

- Croissance de plus de dix pour cent de la valeur des collaborations en S et T à EACL par rapport à l'année précédente.
- Lancement d'un processus de demande de propositions à l'externe visant à faire progresser les priorités d'EACL en matière de S et T au moyen de son expérience et des installations uniques et à favoriser la mobilisation des tierces parties.
- Lancement de la revue d'EACL, la *Revue scientifique nucléaire d'EACL*. Cette revue est une plateforme pour la communauté nucléaire canadienne et internationale où sont présentés des rapports de recherche novateurs liés aux S et T nucléaires.
- Participation accrue à l'école de physique expérimentale du réacteur ZED-2 qui contribue au développement d'une main-d'oeuvre hautement qualifiée.

Objectifs de l'AP 1.6 pour 2013-2016

Les trois sous-activités qui composent le programme en sont à diverses étapes de leur réalisation, ce qui est pris en compte dans les progrès attendus en 2013-2016 pour chacune d'elle.

- Accroître l'utilisation des installations du CCFN par les tierces parties, en particulier le secteur privé.
- Élargir les activités de communication de sorte que des intervenants canadiens potentiels, qui pourraient tirer des avantages des installations d'EACL, soient au courant des possibilités de collaboration avec EACL et de l'intérêt de cette dernière à mettre à profit ces installations pour le bien de la population.
- Continuer de faire croître et de permettre l'évolution d'activités de partenariat, en partie grâce aux demandes de propositions à l'externe visant des collaborations avec des tierces parties conformes aux priorités d'EACL en matière de S et T. Au fur et à mesure qu'augmentera le nombre de scientifiques invités, EACL augmentera en parallèle sa capacité d'appuyer et d'habiliter les travaux de ces chercheurs en mettant en œuvre d'un processus de partenariat officiel.

EACL

Sommaire du Plan d'entreprise

- Faire prendre de l'ampleur aux séminaires scientifiques axés sur l'extérieur afin de faciliter les collaborations, les partenariats et les possibilités d'apprentissage.
- Faciliter la transition du programme de la main-d'oeuvre nucléaire du futur, en passant de la réalisation d'activités conceptuelles et exploratrices à l'établissement de partenariats particuliers en éducation avec des établissements canadiens universitaires et professionnels.

Objectifs financiers de l'AP 1.6 pour 2013-2018

Voici les objectifs financiers de l'AP 1.6 pour la période du Plan d'entreprise:

- Administrer et exploiter le Centre canadien de faisceaux de neutrons (CCFN) à l'aide d'employés du CNRC en détachement à EACL, à compter de 2013-2014.
- Faire en sorte que l'augmentation de la productivité permette d'absorber l'indexation des coûts pour ce qui est des travaux financés par le gouvernement.
- Poursuivre le développement des collaborations avec les tierces parties.

Tableau 10: Activité de programme 1.6 – Prévisions financières

En millions de dollars	Réels 2011-12	Budget 2012-13	Plan				Total sur 5 ans
	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18		
Dépenses directes*	1	8	12	12	12	12	59
Frais généraux affectés (AP 1.7 et AP 1.8)	1	1	1	1	1	1	6
Collaborations (en nature)**	4	4	6	<i>Figureront dans un prochain plan d'entreprise</i>			
ETP***	4	78	78	<i>Figureront dans un prochain plan d'entreprise</i>			

*Englobe les affectations liées au réacteur NRU

** Taux d'exactitude des contributions de ressources autres que monétaires de tous les collaborateurs (+/- 10 %)

*** ETP – exactitude de +/- 5%

Remarque: Les différences mineures sont attribuables à l'arrondissement.

6.7 Activité de programme 1.7: Infrastructure adéquate en matière de science et de technologie

Résultat attendu: Les chercheurs scientifiques et les ingénieurs d'EACL et de ses partenaires ont accès à des installations agréées et des services qui rendent l'innovation et la production nucléaires possibles dans un milieu sécuritaire, soit dans un campus entièrement conforme à toute la réglementation pertinente à la conduite d'activités liées au nucléaire.

L'AP 1.7 investit dans les personnes, les centrales et les processus afin que l'infrastructure de science et technologie d'EACL soit sécuritaire, fiable et efficace, tout en garantissant la santé et la sécurité des employés et de la communauté locale et en protégeant l'environnement.

L'AP 1.7 englobe les sous-activités suivantes:

- **État de préparation du réacteur NRU (réacteur national de recherche universel):** garantit que le réacteur de recherche le plus grand et le plus versatile du Canada est disponible et exploité de façon sécuritaire et conforme à l'appui des programmes de science et de technologie.
- **État de préparation des installations nucléaires:** garantit que tous les autres laboratoires et installations nucléaires d'EACL sont sécuritaires, opérationnels et accessibles pour l'exécution des programmes de science et technologie.
- **État de préparation de la gestion des déchets nucléaires:** fournit une gestion intégrée des déchets radioactifs solides et liquides résultant de l'exécution des activités de programme.
- **Développement des installations:** représente divers services à l'appui du succès de l'organisation, tels que la prestation de l'entretien, la gestion des changements techniques apportés aux installations et la mise en œuvre de processus de gestion.
- **Fourniture de biens immobiliers et d'installations municipales:** fournit un milieu de travail fiable et sécuritaire grâce à une gestion soigneuse des biens immobiliers, ce qui permet l'exécution des programmes des AP.
- **Revitalisation de l'infrastructure:** il s'agit d'un programme d'améliorations visant à remplacer et à mettre à niveau l'infrastructure vieillissante, ce qui permet aux autres programmes d'assurer la prestation des extrants.

AP 1.7: réalisations en 2012-2013

- Collaboration d'EACL avec la CCSN et l'Association mondiale des exploitants de centrales nucléaires (WANO) afin de comprendre les leçons à tirer de l'incident de Fukushima et élaboration d'un plan d'action en fonction de ces leçons.

EACL

Sommaire du Plan d'entreprise

- Mise à l'arrêt annuelle de 30 jours du réacteur NRU aux fins de maintenance, notamment des inspections complètes, exécutée avec succès.
- Poursuite de l'amélioration des activités liées au NRU à la suite de l'examen par les pairs de mi-cycle de la WANO. Cet examen porte sur la disponibilité des installations en améliorant la fiabilité de l'équipement, en réduisant les arrêts imprévus du réacteur et en améliorant les pratiques de radioprotection grâce à la réduction des incidents de contamination.
- EACL a donné suite à plusieurs exigences réglementaires en renouvelant le certificat du programme ISO 9001 et le certificat d'autorisation de la Commission des normes techniques et de la sécurité (CNTS) pour le programme des enveloppes de pression Chalk River.

Objectifs de l'AP 1.7 pour 2013-2016

- Mettre les circuits expérimentaux du réacteur NRU en service; les chercheurs d'EACL et de l'extérieur auront ainsi une autre installation à leur disposition afin de faire progresser les activités de S et T liées au combustible et aux matériaux.
- Réaliser les mesures découlant de l'examen par les pairs de la WANO et améliorer l'exécution des arrêts prévus afin d'accroître l'efficacité du réacteur NRU.
- Mener à bien les phases prévues du plan en matière d'immobilisation et d'infrastructure opérationnelle pour des projets comme le système d'eau domestique, l'installation de traitement des eaux usées, l'amélioration du système électrique de catégorie IV, la gestion des eaux pluviales, les structures de stockage modulaire en surface blindées et les mises à niveaux des installations blindées.
- Mettre en oeuvre un programme moderne de gestion du cycle de vie des biens et améliorer ou remplacer l'infrastructure des liquides radioactifs, en veillant à ce que les systèmes soient en bon état de fonctionnement et adaptés aux besoins au fur et à mesure de l'évolution de la mission du site des LCR. Ces mesures réduiront les risques environnementaux liés aux systèmes de gestion du liquide radioactif.
- Réduire les risques d'incendie à Chalk River en poursuivant l'analyse des dangers et la réhabilitation en fonction des risques, notamment le remplacement des hottes dans les laboratoires.
- Réaliser des projets qui accroîtront l'efficacité énergétique et convertir le système de chauffage de la bâtisse au gaz naturel, ce qui permettra de réduire les coûts

EACL

Sommaire du Plan d'entreprise

énergétiques de 4 millions de dollars et entraînera une baisse de 8 700 tonnes pour ce qui est de la pollution.

- Transformer la gestion des biens, la planification du travail, les processus d'appui et la gestion des déchets afin de mettre en oeuvre des améliorations soutenues de la productivité.

Dans le cadre de la réalisation de ces objectifs et de l'ensemble des activités de l'AP 1.7, on a apporté d'autres améliorations liées à la productivité et aux gains d'efficience, ce qui a permis de diminuer les dépenses globales pour cette AP habilitante.

Objectifs financiers de l'AP 1.7 pour 2013-2018

Voici les objectifs financiers de l'AP 1.7 pour la période du Plan d'entreprise:

- Faire en sorte que l'augmentation de la productivité permette d'absorber l'indexation des coûts pour ce qui est des travaux financés par le gouvernement.
- Poursuivre la réalisation des projets d'immobilisation de façon novatrice afin de réduire les besoins en dépenses pour les immobilisations.

Tableau 11: Activité de programme 1.7 – Prévisions financières

En millions de dollars	Réels	Budget	Plan					Total sur
	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	5 ans
Dépenses directes	179	172	199	186	210	212	212	1,018
ETP*		1,025	1,019	1,019	Figureront dans un prochain plan d'entreprise			

* ETP – exactitude de +/- 5%

Remarque: Les différences mineures sont attribuables à l'arrondissement.

6.8 Activité de programme 1.8: Services internes

Résultat attendu: Fournit les fonctions de soutien administratif et opérationnel afin de permettre la prestation efficace et efficiente des extrants de tous les programmes.

Le programme des Services internes est composé de huit sous-activités, qui englobent les fonctions de soutien opérationnel et d'une neuvième sous-activité, les initiatives stratégiques d'EACL, qui comportent le programme de changement de l'entreprise. Ces sous-activités réunies permettent d'exécuter les activités quotidiennes de façon efficace, de respecter les politiques, les règlements et les lois applicables, de promouvoir une culture axée sur la sécurité et l'amélioration du rendement et d'assurer la liaison, à titre de Société d'État, avec le gouvernement du Canada.

L'AP 1.8 englobe les sous-activités suivantes:

- **Gestion des ressources humaines:** fournit les fonctions de soutien et les processus permettant aux activités de programme de gérer leurs ressources humaines conformément aux conventions collectives, aux politiques et à la loi. Les Ressources humaines fournissent aussi des programmes de soutien qui favorisent un milieu de travail sécuritaire et une main-d'œuvre en bonne santé.
- **Gestion et surveillance:** fournit à l'équipe de direction la surveillance requise pour permettre l'harmonisation, la planification et l'exécution des programmes. Cette sous-activité englobe les activités fonctionnelles liées à la planification commerciale, la maintenance du système de gestion d'EACL et le groupe de la Surveillance nucléaire, qui recense les lacunes en matière de rendement afin d'accroître la sûreté et l'efficacité, notamment au moyen de vérifications portant sur les programmes et les installations.
- **Communications:** fournit un soutien aux communications internes et externes et à l'échange d'information. Cette sous-activité assure également la liaison entre la direction d'EACL, les hauts représentants élus et les ministères et les organismes du gouvernement du Canada.
- **Affaires juridiques:** fournit des conseils légaux à toutes les AP, contribue à la gestion des risques juridiques et assure un soutien à la gestion de la propriété intellectuelle. L'avocat général fournit également l'infrastructure et les services de soutien pour permettre à l'entreprise de respecter les exigences législatives aux termes de la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles*, de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.
- **Gestion financière:** fournit des services liés aux activités financières, à la comptabilité et à la production de rapport, et assure le soutien et l'analyse opérationnels pour permettre une gestion financière efficace des AP.

EACL

Sommaire du Plan d'entreprise

- **Technologie de l'information:** maintient l'infrastructure informatique, fournit des services de soutien pour les applications réseau et les ordinateurs de bureau et tient à jour les produits d'information d'EACL en améliorant les pratiques de gestion des documents, notamment la production, l'archivage et la consignation au répertoire intégré.
- **Développement des affaires:** fournit les services de marketing, de vente et de passation de marchés afin de trouver et de saisir pour EACL des débouchés commerciaux avec les tierces parties et les clients et partenaires du gouvernement du Canada.
- **Initiatives stratégiques:** assure l'exécution des initiatives liées au programme d'amélioration d'EACL.
- **Gestion de la chaîne d'approvisionnement:** fournit notamment un processus d'achat équitable afin de garantir un meilleur rapport qualité-prix, de réduire au minimum les risques pour EACL, de veiller à la conformité avec les lois fédérales et provinciales et de respecter les lignes directrices d'EACL liées au domaine fiduciaire. Cette sous-activité fournit également les services d'entreposage et de distribution qui respectent les exigences de l'American Society of Mechanical Engineers en matière de manipulation, d'entreposage, de préservation, d'emballage et de livraison des matériaux pour les centrales nucléaires.

AP 1.8: réalisations en 2012-2013

- Exécution réussie des fonctions liées aux services généraux à la suite du dessaisissement de la Division des réacteurs CANDU et de la réinstallation du siège social d'EACL à Chalk River en 2011-2012.
- Ratification de 10 conventions collectives, en collaboration avec les dirigeants syndicaux d'EACL.
- Renouvellement de la certification organisationnelle ISO 9001, Système de gestion de la qualité, à l'appui de l'élaboration et de la fourniture de produits et services destinés à l'industrie nucléaire.
- Réalisation de progrès importants pour améliorer la cybersécurité en mettant à jour les logiciels et les outils essentiels.
- Gain de cinq nouveaux clients dans le cadre du développement des affaires et augmentation de 100 pour cent du nombre de nouvelles propositions commerciales d'EACL aux clients actuels et potentiels par rapport à l'année dernière.

- Amélioration du suivi et de la gouvernance de la PI, les charges et les limites relatives à son utilisation et les possibilités de commercialisation.
- Renforcement des capacités d'EACL relativement à la planification et à la surveillance des contrats de fournisseurs par l'entremise d'un examen des processus de la stratégie de passation de contrats, des outils contractuels et de la surveillance de la gestion.

Objectifs de l'AP 1.8 pour 2013-2016

- Améliorer les pratiques de supervision et de gestion et améliorer l'utilisation des ressources et la gestion des coûts. Renforcer la planification de la relève et le maintien des cadres supérieurs, des dirigeants principaux et des titulaires uniques de postes essentiels aux activités nucléaires, notamment la planification de l'effectif et la gestion du talent.
- Mettre en oeuvre le cadre du système de gestion d'EACL afin que celle-ci soit en mesure d'effectuer une restructuration, et pour garantir des pratiques de gestion rigoureuse.
- Veiller à ce que toutes les questions juridiques et celles liées aux politiques, assujetties aux directives de la haute direction et du conseil d'administration, soient prises en considération afin d'appuyer la deuxième phase de la restructuration d'EACL.
- Accroître la participation de l'industrie pour permettre l'innovation commerciale et le transfert de la technologie et générer des recettes provenant de tierces parties afin de réduire le recours au financement du gouvernement.
- Garantir un soutien efficace en matière de technologie de l'information aux AP en mettant en oeuvre des applications, une infrastructure et des outils nouveaux ou mis à niveau.
- Les Services des produits d'information élaboreront des normes, des pratiques exemplaires et des outils supplémentaires pour la gestion de l'information.
- Réévaluer les normes en matière de comptabilité et de production de rapports qui conviennent à un organisme financé par le gouvernement.
- Augmenter les gains d'efficacité découlant de la chaîne d'approvisionnement en améliorant sa valeur pour les partenaires internes et faisant d'elle un centre d'excellence; améliorer les processus de participation des fournisseurs externes et réaliser des économies et des gains d'efficacité en apportant des changements aux processus internes et à l'approvisionnement stratégique à la négociation.

Objectifs financiers de l'AP 1.8 pour 2013-2018

Voici les objectifs financiers de l'AP 1.8 pour la période du Plan d'entreprise:

- Absorber l'indexation de coûts et permettre à EACL de se conformer à l'esprit et à l'intention du Plan d'action pour la réduction du déficit du gouvernement, ce qui entraînera une réduction cumulative de 6 millions de dollars (12 pour cent) sur cinq ans en combinant les améliorations à la productivité et d'autres méthodes de prestation de services.

Tableau 12: Activité de programme 1.8 – prévisions financières

En millions de dollars	Réels 2011-12	Budget 2012-13	Plan					Total sur 5 ans
	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18			
Dépenses directes	41	58	50	50	50	50	248	
ETP*		364	364	364	Figureront dans un prochain plan d'entreprise			
* ETP – exactitude de +/- 5%								

Remarque: Les différences mineures sont attribuables à l'arrondissement.

7 ÉTATS FINANCIERS

7.1 Aperçu financier

Les prévisions consolidées, lesquelles englobent les Laboratoires nucléaires et le Bureau de clôture (2013-2014), figurent à l'annexe 1. La présente section porte avant tout sur les états financiers des Laboratoires nucléaires. Des dépenses seront nécessaires pour le Bureau de clôture au cours des prochaines années, mais ne peuvent être incluses dans le présent Sommaire en raison des renseignements commerciaux de nature délicate qu'elles représentent.

Les prévisions sur cinq ans figurant aux présentes se fondent sur le fait que la proposition de valeur décrite précédemment sera exécutée, que les sites d'EACL seront exploités en toute sécurité et conformité, et que les capacités et installations de la Société seront entretenues de manière à être prêtes pour la transition.

Les prévisions de 2013-2014 respectent l'objectif d'EACL qui est de se conformer à l'esprit et à l'intention du Plan d'action pour la réduction du déficit du gouvernement, tel qu'établi l'année dernière. Les besoins en fonds de fonctionnement demandés au gouvernement pour 2013-2014 sont de 8,3 pour cent inférieurs (voir le Tableau 14) à ceux octroyés à EACL par le gouvernement en 2011-2012. Ceci représente une réduction de 6,2 pour cent par rapport au budget de 2012-2013.

Sur la période de planification de cinq ans, le plan prévoit des économies cumulatives en ce qui a trait au besoin en fonds de fonctionnement de la part du gouvernement de 196 millions de dollars, ou 22 pour cent (voir le Tableau 14). La réduction est de 90 millions de dollars supplémentaires, ou 12 pour cent, quand elle est exprimée en dollars indexés de 2011-2012, ce qui reflète l'absorption de l'impact de l'indexation des coûts (soit 286 millions de dollars au total, ou environ 34 pour cent) en comparaison avec le financement fourni en 2011-2012. EACL aura ajusté la gestion et le financement de ses activités de S et T de la situation actuelle, où le gouvernement est le client d'environ 75 pour cent pour les activités de S et T pour toutes les AP, à une situation où le financement serait réparti à peu près équitablement entre le gouvernement et les clients externes. EACL mettra l'accent sur l'accroissement des recettes provenant de ses clients externes pour réaliser ce virage.

Ces réductions du financement du gouvernement reflètent l'engagement continu d'EACL à faire encore plus de gains d'efficience et à réduire ses coûts. Cette baisse reflète aussi une prévision budgétaire qui part du principe qu'une transition s'effectuera au cours des cinq prochaines années, durant laquelle EACL parviendra à accroître les recettes provenant de tierces parties pour maintenir ses activités, tout en réduisant le financement du gouvernement. Ce virage nécessite une augmentation de l'activité de tierces parties et un ajustement à la gestion et au financement des activités de S et T.

Le Plan d'entreprise prévoit que, d'ici la fin de la restructuration, le portefeuille d'immobilisations sera axé sur la recapitalisation de l'infrastructure vieillissante du site de Chalk River, qui pose les plus grands risques sur le plan des opérations et de SSSE. À la suite des investissements de l'année précédente, de l'expérience acquise et de l'examen périodique du portefeuille des immobilisations d'infrastructure, le présent plan a intégré des besoins en fonds publics moins élevés dès le début de la période du plan, en particulier au cours des deux prochaines années, totalisant 33 millions de dollars, par rapport à la soumission comprise dans le Plan d'entreprise de 2012-2013. Le profil de financement pour l'ensemble de la période de cinq ans reflète l'investissement nécessaire pour fournir une recapitalisation appropriée de l'infrastructure qui va dans le même ordre que la restructuration, tout en contribuant à garantir que les intérêts externes dans les Laboratoires nucléaires soient conservés.

Les programmes relatifs aux responsabilités héritées et aux déchets historiques, comme le Programme des responsabilités nucléaires héritées, sont fondés sur des plans approuvés et des niveaux de financement pertinents. Ils sont exclus de l'objectif d'EACL de se conformer à l'esprit et à l'intention du Plan d'action pour la réduction du déficit par le biais d'une réduction du financement de fonctionnement. De fait, on s'attend à ce que le gouvernement continue d'investir ou augmente son investissement dans ces domaines, afin de réduire efficacement ce passif.

Les prévisions budgétaires sur cinq ans de ce Plan d'entreprise ont été faites en tenant compte des considérations stratégiques présentées à la section 4, et de l'orientation définie aux sections 5 et 6.

Le fonds de roulement fournit une source (utilisation) de fonds et représente des changements au bilan durant l'année et l'impact net sur la trésorerie.

Les détails pertinents aux sources de recettes de tierces parties figure à la section 7.4, après les principales hypothèses financières présentées dans la prochaine section.

7.2 Principales hypothèses financières

La présente section fait état des principales hypothèses financières à partir desquelles les prévisions financières du Plan d'entreprise de 2013 à 2018 d'EACL ont été élaborées.

Implications du Plan d'action pour la réduction du déficit: Le plan visant à réduire les fonds de fonctionnement de 7,5 pour cent d'ici 2013-2014 dans le cadre de l'objectif d'EACL de se conformer à l'esprit et à l'intention du Plan d'action pour la réduction du déficit mis en œuvre l'année dernière a été atteint. Le plan d'entreprise réduit encore plus le besoin en fonds de fonctionnement au cours de la période du plan, par une réduction cumulative de 22 pour cent (environ 34 pour cent quand elle est exprimée en dollars indexés de 2011-2012 pour tenir compte de l'absorption de l'impact de l'indexation des coûts). Une hypothèse clé quant à l'atteinte des objectifs du Plan

EACL

Sommaire du Plan d'entreprise

d'action pour la réduction du déficit est que l'indexation des coûts sera soit absorbée grâce à des améliorations à la productivité pour toutes les dépenses de fonctionnement financées par le gouvernement, comme le montre le Tableau 14, ou que ce seront les clients externes qui l'absorberont.

Opérations du réacteur NRU: Aux fins du présent plan, EACL présume qu'elle déclarera en 2014 son intention de renouveler le permis d'exploitation du NRU pour une période supplémentaire de cinq ans à la fin de la période de permis actuelle qui se termine en octobre 2016. EACL arrêtera de produire du ⁹⁹Mo à ce moment, conformément à l'orientation fournie par le gouvernement. En conséquence, le Programme de fiabilité de l'approvisionnement en isotopes prendra progressivement fin. Un programme distinct visant à assurer le maintien du permis du NRU sera établi au moyen de l'exécution du Plan de mise en oeuvre de l'intégration du NRU au cours d'une seconde période quinquennale. Au cas où, en 2014, une décision gouvernementale concernant le programme d'innovation nucléaire exigerait l'arrêt définitif du NRU en 2016, les prochains plans d'entreprise intégreraient cette orientation.

Eau lourde: Le plan présume qu'EACL continuera de garder le produit des ventes d'eau lourde à la Chine, et qu'elle est capable d'utiliser ces recettes pour contribuer à la durabilité de l'entreprise.

Élimination de l'indemnité de départ volontaire (IDV): La gestion de trésorerie liée à des paiements d'IDV plus élevés que prévu en 2012-2013 entraînera une hausse des besoins en fonds de roulement. Le Plan d'entreprise inscrit un montant de 25 millions de dollars du gouvernement en 2013-2014 aux fins du retour des besoins en fonds de roulement à des niveaux normaux.

7.3 Sommaire financier par activité de programme

La prestation de la proposition de valeur d'EACL est reflétée en détail dans son Architecture des activités de programme (à la section 6). Le résultat stratégique d'EACL est atteint au moyen de six activités de programme axées sur les extrants et de deux activités de programme habilitantes. Les activités de programme s'alignent sur les besoins des clients et les priorités en matière de S et T d'EACL. Elles seront financées au moyen d'une combinaison de recettes externes et de financement du gouvernement. Le sommaire financier par AP est fourni au Tableau 13. Il est suivi de sections spécifiques qui fournissent des détails sur ces divers volets de recettes et financement.

Tableau 13: Sommaire financier des activités de programme

Laboratoires nucléaires En millions de dollars	Réal 2011- 2012	Budget 2012-13	Plan					Total sur 5 ans
			2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	
Recettes/Financement								
Financement du gouvernement	483	519	576	529	535	539	528	2,707
Financement temporaire du gouvernement (GEN I)	1	1	2	2	2	2	2	10
Recettes de tierces parties	113	122	114	115	130	132	136	627
	597	642	692	646	667	673	666	3,344
Dépenses directes des activités de programme								
AP 1.1 - Capacité de l'industrie nucléaire	34	42	39	41	37	37	38	192
AP 1.2 - Sécurité et sécurité nucléaire	67	58	58	58	58	58	58	288
AP 1.3 - Énergie propre et sûre	19	28	27	28	26	27	27	135
AP 1.4 - Santé, isotopes et rayonnement	125	127	100	82	72	67	68	389
AP 1.5 - Gérance environnementale du nucléaire	141	160	198	205	205	209	209	1,025
AP 1.6 - Réseaux d'innovation du nucléaire	1	8	12	12	12	12	12	59
AP 1.7 - Infrastructure adéquate	179	172	199	186	210	212	212	1,018
AP 1.8 - Services internes	41	58	50	50	50	50	50	248
	607	652	682	661	668	671	672	3,355
Surplus de financement (Déficit)	(10)	(10)	10	(14)	(1)	1	(6)	(10)
Besoins en fonds de fonctionnement	10	10	(10)	14	1	(1)	6	10
Flux de trésorerie net	-	-	-	-	-	-	-	-

Remarque: Les différences mineures sont attribuables à l'arrondissement.

Outre ce financement, les AP axées sur les extrants d'EACL reçoivent aussi des contributions en nature des nombreux collaborateurs de l'entreprise. La valeur estimée de ces collaborations devrait croître et atteindre environ 120 millions de dollars au total en 2014-2015, par rapport à environ 100 millions de dollars en 2012-2013.

7.4 Recettes provenant de tierces parties

Le Plan d'entreprise reconnaît qu'à l'heure actuelle les frais généraux d'EACL ne sont pas entièrement récupérés auprès des clients externes actuels. À ce titre, il prévoit qu'une transition se fera au cours des cinq prochaines années, en vertu de laquelle une plus grande partie des frais généraux seront récupérés auprès de tiers. Le gouvernement est le client d'EACL pour un grand nombre des activités qui y sont entreprises. Les prévisions figurant au Plan d'entreprise pour la période allant de 2013 à 2018 reconnaissent qu'il faut continuer à cerner avec exactitude les activités pour lesquelles le gouvernement est un client, et à en établir le coût, et partent du principe que le rapport entre les recettes provenant de tierces parties et celles du gouvernement augmentera, conformément aux attentes du gouvernement.

Comme il a été décrit précédemment, la proposition de valeur d'EACL implique que l'innovation en affaires et le transfert des technologies soient habilités afin que le Canada puisse en tirer des retombées économiques. Cet engagement avec l'industrie génère des recettes de tierces parties qui réduisent le niveau de financement fédéral qui serait nécessaire autrement. À ce jour, EACL génère des recettes externes principalement par les services de soutien qu'elle fournit à Candu Énergie Inc., les

EACL

Sommaire du Plan d'entreprise

services de recherche et développement qu'elle fournit au GPC, la production d'isotopes, les ventes ou la location d'eau lourde. En tant que catalyseur de l'innovation en affaires, EACL prévoit accroître le financement qu'elle reçoit de clients externes, comme il est indiqué ci-dessus. Cette croissance du financement externe provient de l'augmentation des recettes externes, des droits et redevances de sa propriété intellectuelle, et des contributions financières envers une R et D avancée provenant de clients stratégiques.

On voit dans les activités de tierces parties des possibilités de croissance pour EACL qui devraient réduire le financement requis du gouvernement du Canada.

Cela englobe les nouvelles technologies offertes aux membres de l'industrie à des fins d'exploitation commerciale au moyen de ventes et de services.

Le plan prévoit qu'on cernerait de nouvelles recettes provenant de tierces parties qui s'élèveront à 30 millions de dollars d'ici la cinquième année, ce qui sera dû à une nouvelle croissance des possibilités d'affaire. Les principales occasions d'affaire se retrouvent dans les domaines suivants:

(i) l'exploitation des sciences et des technologies d'EACL pour appuyer les secteurs autres que le secteur des réacteurs producteurs d'énergie, notamment:

- Les technologies mises au point pour le secteur des réacteurs producteurs d'énergie, mais qui peuvent aussi être exploitées dans d'autres industries (par ex. pour les technologies de transition telles que l'outillage d'inspection);
- les technologies mises au point pour appuyer les besoins internes d'EACL qui peuvent être exploitées dans d'autres industries (par ex. la surveillance et la gestion de l'environnement, sûreté et sécurité, etc.);
- les nouvelles technologies mises au point en ce moment pour appuyer les priorités actuelles d'EACL en matière de R et D (technologies propres).

(ii) Mise à profit des biens existants d'EACL. EACL prévoit augmenter ses recettes provenant de tierces parties en attirant des entreprises privées qui utiliseront aux fins de leurs activités commerciales les sites et installations nucléaires pour lesquels EACL a un permis d'exploitation. Il serait par exemple possible d'intéresser des entreprises du secteur privé au NRU pour divers services commerciaux d'irradiation fournis par EACL.

Le plan présume que la production d'isotopes de ⁹⁹Mo continuera jusqu'en 2015-2016 et cessera à l'exercice 2016-2017, ce qui est conforme à l'orientation des politiques fédérales.

7.5 Financement du gouvernement

Fonds de fonctionnement

Les fonds de fonctionnement comprennent le financement dit «de base» et les composantes autres qu'en capital du Programme de fiabilité de l'approvisionnement en isotopes (PFAI) et du Projet Nouveau départ (PND) (activités récurrentes et projets opérationnels). Le besoin en fonds de fonctionnement a été réduit de 8,3 pour cent en 2013-2014 (Tableau 14), par rapport au fonds de fonctionnement réel de 2011-2012. Ceci représente une réduction de 6,2 pour cent par rapport au budget de 2012-2013. Au cours des cinq années de la période de planification, le financement de fonctionnement reflète une réduction cumulative de 22 pour cent (environ 34 pour cent quand elle est exprimée en dollars indexés de 2011-2012 pour tenir compte de l'absorption de l'impact de l'indexation des coûts). Ces réductions se feront principalement par l'élimination progressive prévue de programmes, des améliorations à la productivité, et l'augmentation des recettes de tierces parties, où la production de marges réduira les besoins en financement du gouvernement.

Autre financement non-récurrent

En 2012-2013, EACL a éliminé les indemnités de départ volontaire (IDV) dans le cadre du renouvellement des conventions collectives, conformément aux directives du gouvernement. Les paiements versés en 2012-2013 aux employés demandant le versement anticipé des montants accumulés auxquels ils avaient droit ont de beaucoup excédé le financement mis à disposition à l'origine à cet effet. Un financement non-récurrent de 25 millions de dollars en 2013-2014 est requis pour couvrir les besoins en fonds de roulement supplémentaires qui découlent de la gestion de trésorerie des fonds manquants en 2012-2013.

Financement pour les dépenses en immobilisations

Les dépenses en immobilisations durant la période du plan sont principalement liées au besoin d'améliorer l'infrastructure vieillissante d'EACL. Dans les dernières années du plan, certaines des dépenses en immobilisations devraient se faire sur la base des coûts partagés avec des clients externes. Pour le moment, le plan n'incorpore aucune hypothèse quant au montant de financement qui proviendra de clients, biens qu'on ne s'attend pas à ce qu'il soit important en relation avec les projets qui ont été cernés.

Le programme d'immobilisations d'EACL consiste en deux composantes principales:

- 1) Infrastructure municipale: investissements requis immédiatement pour renouveler les installations et les systèmes d'infrastructure municipaux existants et vieillissants des Laboratoires nucléaires de Chalk River comme les réseaux de distribution d'eau, d'égouts pluviaux, des eaux usées, et le réseau électrique. Ils sont essentiels pour le respect des exigences réglementaires en matière de SSSE, et pour maintenir la capacité opérationnelle globale des LCR. Comme ces exigences sont apparues avant la restructuration en cours d'EACL, ces dépenses en immobilisations seront financées par EACL au moyen du

EACL

Sommaire du Plan d'entreprise

financement du gouvernement, et ne seront pas récupérées auprès de tierces parties.

- 2) Recapitalisation continue: conformément aux meilleures pratiques de l'industrie, des réinvestissements de recapitalisation annuels et stables seront requis à l'avenir dans le cadre d'un plan à long terme qui vise l'atteinte des exigences réglementaires en matière de SSSE prévues, et le maintien de la capacité globale d'EACL. On s'attend à ce que ces besoins soient récupérés auprès de tous les clients d'EACL.

Déchets hérités et historiques

Les programmes liés aux déchets hérités et historiques sont des programmes financés par Ressources naturelles Canada conçus pour traiter des questions de réhabilitation environnementale qui contribuent donc au résultat prévu du gouvernement du Canada, soit un environnement propre et sain. EACL exécute ce travail pour le compte de Ressources naturelles Canada, par l'intermédiaire du Programme des responsabilités nucléaires héritées (PRNH), de l'Initiative dans la région de Port Hope (IRPH) et du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité (BGDRFA).

Le PRNH est conçu pour réduire de manière rentable et sécuritaire les responsabilités héritées aux emplacements de Chalk River et de Pinawa (Whiteshell) et à plusieurs autres emplacements extérieurs plus petits.

Le financement du PRNH devrait augmenter en 2013-2014, par rapport aux années précédentes. Ce sera la dernière année de la phase triennale actuelle approuvée. Au-delà, les dépenses prévues sont fondées sur une mise à jour récente des dépenses prévues qui reflète une 'approche accélérée en ce qui a trait au déclassement. Le financement pour les prochaines années sera confirmé par le biais du renouvellement du PRNH au cours de l'exercice 2013-2014.

Financement temporaire du gouvernement

Ces dépenses prévues fournissent un financement à EACL pour des projets précis, par l'intermédiaire de programmes fédéraux établis à des fins particulières auxquels on accède sur une base concurrentielle.

Tableau 14: Financement du gouvernement

En millions de dollars	Réal 2011-2012	Budget 2012-2013	Plan					Total sur 5 ans
			2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	
Financement du gouvernement								
Fonctionnement								
Financement de base - récurrent	151	141	141	139	128	127	116	650
PFAI - Fonctionnement - récurrent	19	19	15	15	16	8	-	54
PMI - Fonctionnement - récurrent			-	-	-	8	16	24
PND - Fonctionnement - récurrent	35	35	41	40	42	44	44	211
	206	194	197	195	186	186	176	940
Fonctionnement du PFAI - Projets	44	32	24	22	21	11		78
Fonctionnement du PMI - Projets						10	20	30
Fonctionnement du PND - Projets	6	24	13	7	6	4	4	33
	50	56	37	29	26	25	24	141
Total - Fonctionnement	255	250	234	224	212	211	199	1,081
Plan d'entreprise 2012-2013	250	250	234	229	232	232		
Année budgétaire - réduction cumulative %		2.1%	8.3%	12.2%	17.0%	17.2%	22.0%	
Année budgétaire - réduction cumulative \$			21	31	43	44	56	196
2011-2012 dollars indexés - réduction cumul. %		2.0%	4.0%	6.0%	8.0%	10.0%	12.0%	
2011-2012 dollars indexés - réduction cumul. \$		5	9	13	17	21	24	90
Non-récurrent								
Coûts de restructuration ponctuels	7	0	0	0	0	0	0	0
Indemnité de départ volontaire	0	6	25	0	0	0	0	25
	7	6	25	0	0	0	0	25
Immobilisations								
PFAI	13	9	3	3	0	0	0	6
PND	25	61	85	79	100	100	100	464
Total des immobilisations	39	70	88	82	100	100	100	470
Plan des dépenses d'immobilisations 2012-2013	75	75	110	93	73	93		
Financement du gouv. (Fonct. + non-récurrent + imr	301	326	347	306	312	311	299	1,576
Obligations héritées (IPI)	28	18	15	1	1	2	2	22
Déchets hérités et historiques								
PRNH	137	141	177	180	184	187	191	919
IRPH	14	30	33	38	34	35	31	171
BGDRFA	3	3	4	4	4	4	4	20
	153	174	214	222	222	226	226	1,109
Financement du gouvernement	483	519	576	529	535	539	527	2,707
Financement temporaire du gouv. (GEN IV, IRTC)	1	1	2	2	2	2	2	10

Remarque: Les différences mineures sont attribuables à l'arrondissement.

La réduction cumulative de l'année budgétaire représente la diminution du financement par rapport à l'année de référence 2011-2012, selon l'objectif d'un fonctionnement conforme à l'esprit et à l'intention du Plan d'action pour la réduction du déficit.

La réduction cumulative en dollars indexés reflète les pressions inflationnistes absorbées par EACL.

Ces réductions s'obtiendront au moyen d'améliorations de la productivité et de l'augmentation de recettes provenant de tierces parties.

7.6 Budget d'exploitation 2013-2014

Le budget d'exploitation (Annexe 3) présente en détail les recettes et les dépenses prévues d'EACL pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2014, et est présenté au Conseil du Trésor aux fins d'approbation conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le financement total requis pour EACL s'élève à 671 millions de dollars, ce qui comprend le financement du gouvernement de 490 millions de dollars pour les Laboratoires nucléaires et de 67 millions pour le Bureau de clôture, et le financement de tierces parties à hauteur de 114 millions de dollars (91 millions de recettes et de 23 millions provenant du recouvrement de créances à long terme des ventes effectuées les années précédentes).

Le financement du gouvernement de 490 millions de dollars reflète une augmentation due à un financement de 25 millions de dollars pour le remboursement des IDV et une augmentation de 33 millions de dollars dans les programmes liés aux déchets historiques et hérités. La réduction des dépenses, totalisant 442 millions de dollars, est due principalement à une réduction de 16 millions de dollars des coûts de fonctionnement.

Pour le Bureau de clôture, le financement du gouvernement et des tierces parties est de 67 millions de dollars, ce qui est requis pour gérer les responsabilités commerciales retenues par EACL après la vente de la Division des réacteurs CANDU.

7.7 Budget d'immobilisations 2013-14

Le budget d'immobilisation de 2013-2014 (présenté en détail sous le tableau Financement du gouvernement à l'Annexe 3) est présenté au Conseil du Trésor aux fins d'approbation conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le financement pour le budget d'immobilisations est de 88 millions de dollars, requis sous deux grands programmes d'immobilisations: le Projet Nouveau départ (PND) et le Programme de fiabilité de l'approvisionnement en isotopes (PFAI). Le PND a été établi pour régler la question des exigences en matière de santé, sécurité, règlements, sûreté et protection de l'environnement, et de l'infrastructure vieillissante, ainsi que les questions réglementaires, et pour garantir la conformité au permis de la CCSN pour le site, et aux autres exigences réglementaires. Le PFAI est un deuxième programme pluriannuel établi pour garantir qu'EACL maintient un approvisionnement fiable d'isotopes médicaux, au moyen du volet de production d'isotopes existants.

ANNEXE 1: ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR 2013-2014

Financement consolidé

En millions de dollars	Plan							Total sur 5 ans
	Réel 2011-2012	Budget 2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	
Laboratoires nucléaires								
Financement du gouv.	484	520	578	531	537	541	530	2,717
Activités de tierces parties	113	122	114	115	130	132	136	627
Total des Laboratoires nucléaires	597	642	692	646	667	673	666	3,344
Bureau de clôture	212	271	67	-	-	-	-	67
Budget consolidé	809	913	759	646	667	673	666	3,411

Remarque: Les différences mineures sont attribuables à l'arrondissement.

Remarque: Des dépenses seront requises dans les prochaines années pour le Bureau de clôture, mais ne peuvent figurer dans le présent Plan car il s'agit de renseignements commerciaux de nature délicate.

État des résultats consolidés

En millions de dollars	Plan							Total sur 5 ans
	Réel 2011- 2012	Budget 2012- 2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	
Laboratoires nucléaires								
Recettes de tierces parties	93	101	91	91	105	105	116	508
Coût des ventes	48	58	51	49	45	36	36	217
Contribution	45	43	41	42	60	69	79	291
Financement	438	450	490	449	437	441	430	2,247
Dépenses périodiques	375	409	391	375	366	376	374	1,882
BAII	109	83	140	117	131	134	135	656
Désactualisation	1,515	149	147	147	147	147	147	736
Revenu d'intérêt	2	2	2	2	2	2	2	10
Revenu net (perte) des opérations continues	(1,405)	(64)	(5)	(29)	(14)	(11)	(10)	(70)
Opérations arrêtées	180	192	29	-	-	-	-	29
Revenu net (perte) après op. arrêtées	(1,225)	128	24	(29)	(14)	(11)	(10)	(41)
Opérations arrêtées	Actual 2011-12	Budget 2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17		5 Year Total
Financement	212	271	67	-	-	-		67
Recettes de tierces parties	109	125	-	-	-	-		
Dépenses	141	205	38	-	-	-		38
BAII	180	192	29	-	-	-		29
Total pour les opérations arrêtées	180	192	29	-	-	-		29

Remarque: Les différences mineures sont attribuables à l'arrondissement.

Remarque: Les Opérations abandonnées en 2011-2012 représentent les résultats pour le Bureau de clôture mais excluent la Division des opérations commerciales qui a été vendus. Il en résulte une différence entre les comptes législatifs pour 2011-2012 et les chiffres présentés ci-dessus.

Remarque: Des dépenses seront requises dans les prochaines années pour le Bureau de clôture, mais ne peuvent figurer dans le présent Plan car il s'agit de renseignements commerciaux de nature délicate.

EACL

Sommaire du Plan d'entreprise

Bilan consolidé

En millions de dollars	Réal 2011-2012	Budget 2012-2013	Plan				
			2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Actif							
Encaisse	35	55	19	19	19	19	19
Comptes débiteurs	338	100	120	120	120	120	120
Créances à long terme	149	147	125	101	75	49	28
Fonds en fiducie de la SGDN	39	44	47	51	54	58	62
Stock d'eau lourde	291	291	288	286	284	282	279
Stocks	29	57	57	57	57	57	57
Charges payées d'avance	0	11	11	11	11	11	11
Immobilisations corporelles (net)	265	300	360	420	480	540	600
Total de l'actif	1,147	1,004	1,027	1,064	1,100	1,135	1,176
Passif							
Païement anticipé et charges à jour	134	58	58	58	58	58	58
Financement reporté pour la gestion des	147	172	202	232	262	292	322
Avantages sociaux futurs	90	92	58	35	35	35	35
Avances des clients/Provisions	438	35	35	35	35	35	35
Financement reporté pour les immobilisations	192	256	338	410	497	582	670
Déclassement et restauration du site	5,679	5,772	5,717	5,720	5,676	5,633	5,592
Total du passif	6,681	6,384	6,408	6,490	6,563	6,635	6,712
Capitaux propres							
Capital-action	15	15	15	15	15	15	15
Capital d'apport	292	326	301	276	251	226	201
Déficit	(5,841)	(5,722)	(5,697)	(5,717)	(5,730)	(5,741)	(5,752)
Total des capitaux propres	(5,534)	(5,380)	(5,381)	(5,426)	(5,463)	(5,499)	(5,536)
Total - Capitaux propres et passif	1,147	1,004	1,027	1,064	1,100	1,135	1,176

Remarque: Les différences mineures sont attribuables à l'arrondissement.

Comme par le passé, EACL continuera, durant la période visée par le plan, d'utiliser le produit des ventes d'eau lourde pour financer son exploitation et continuera de déclarer ce produit sous forme de fonds de déclassement différés.

La décision d'éliminer l'indemnité de départ volontaire (IDV) a entraîné une réduction du passif des avantages sociaux futurs en 2013-2014.

La charge estimative pour la gestion des déchets ainsi que pour le déclassement et la réhabilitation de sites représente l'obligation future d'assumer tout passif lié à la gestion des déchets et au déclassement. Ce passif est exprimé en fonction de la valeur actuelle des dépenses futures nécessaires pour s'acquitter de l'obligation. La provision pour le déclassement et la gestion des déchets d'EACL est modifiée annuellement afin de refléter les progrès réalisés à ce jour, les nouvelles estimations fournies et le passif lié aux nouveaux déchets d'exploitation. Aucun financement n'a encore été prévu pour ces nouveaux éléments de passif. De ce fait, il est présumé que ces nouveaux éléments de passif seront financés durant la période au cours de laquelle le travail sera entrepris pour éliminer ces éléments de passif. La croissance sur douze mois dans ce compte représente les coûts différentiels liés à la prise en charge ultérieure de cette

EACL

Sommaire du Plan d'entreprise

responsabilité. L'adoption des Normes internationales d'information financière (NIIF) requiert que le passif soit réexaminé de façon trimestrielle au moyen du taux de rendement en vigueur à la fin du trimestre. Cela peut résulter en des augmentations considérables de la valeur du passif, mais ne représente pas un besoin en financement actuel de trésorerie de la part du gouvernement. Les prévisions susmentionnées ne comprennent pas l'incidence future de la fluctuation des taux d'intérêt sur le passif reporté.

Les recettes reportées correspondent à l'intérêt à courir sur le débiteur à long terme pour la vente d'eau lourde. Le financement reporté pour les immobilisations désigne le montant de financement fédéral antérieur pour les éléments à inscrire à l'actif qui n'ont pas encore été amortis.

Flux de trésorerie consolidé

En millions de dollars	Réel 2011-2012	Budget 2012-2013	Plan					Total sur 5 ans
			2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	
Laboratoires nucléaires								
Flux de trésorerie net avant recettes et financ.	(597)	(642)	(692)	(646)	(667)	(673)	(666)	(3,344)
Recettes de tierces parties	113	122	114	115	130	132	136	627
Financement du gouvernement	484	520	578	531	537	541	530	2,717
	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations arrêtées - Bureau de clôture								
Flux de trésorerie net avant financemetr	(234)	(271)	(38)	-	-	-	-	(38)
Financement du gouvernement	212	271	67	-	-	-	-	67
	(22)	-	29	-	-	-	-	29
Flux de trésorerie net	(22)	-	29	-	-	-	-	29

NOTA : Les chiffres du tableau sont présentés selon la méthode des flux de trésorerie.

Remarque: Les différences mineures sont attribuables à l'arrondissement.

Des flux de trésorerie positifs pour les Opérations abandonnées – Bureau de clôture sont requis pour respecter les obligations sous Comptes créditeurs et Charges à payer dans le bilan consolidé.

ANNEXE 2: PROGRAMME DES RESPONSABILITÉS NUCLÉAIRES HÉRITÉES (PRNH)

En millions de dollars	Réal 2011- 2012	Budget 2012- 2013	Plan					Total sur 5 ans
			2013- 2014	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017	2017- 2018	
Financement du PRNH	137	141	177	180	184	187	191	919
Dépenses								
Laboratoires de Chalk River	85	91	126	126	152	108	100	612
Whiteshell	46	48	48	48	48	48	48	240
Lieux hors site	5	8	8	9	9	9	9	43
Gestion du risque	-	(6)	(5)	(2)	(25)	22	34	24
Recouvrement des frais gén. de déclasserment	(19)	(25)	(23)	(24)	(25)	(26)	(27)	(125)
	(19)	(31)	(28)	(26)	(50)	(4)	7	(101)
Coûts directs du PRNH	118	117	154	156	159	161	164	794

Remarque: Les différences mineures sont attribuables à l'arrondissement.

Le PRNH est une composante importante de l'AP 1.5 – Gérance environnementale du nucléaire. Le Plan reflète une augmentation atteignable de l'activité au cours des cinq prochaines années. Le profil du déclasserment sera mis à jour l'année prochaine avec la production d'un nouveau plan, avec pour objectif d'accélérer le processus de déclasserment là où cela sera possible de façon rentable.

ANNEXE 3: BUDGET D'EXPLOITATION DE 2013-2014

Recettes et bénéfices nets

En millions de dollars			
	Réel 2011- 2012	Budget 2012-2013	2013-2014
Laboratoires nucléaires			
Recettes de tierces parties	93	101	91
Financement	438	450	490
Dépenses	423	468	442
	109	83	140
Désactualisation	1,515	149	147
Revenu net après désactualisation	(1,407)	(66)	(7)
Revenu d'intérêt	2	2	2
Revenu net	(1,405)	(64)	(5)
Opérations arrêtées - Bureau de clôture			
Financement/Recettes de tierces parties	321	397	67
Dépenses	141	205	38
Revenu net	180	192	29
Revenu net total	(1,225)	128	24

Remarque: Les différences mineures sont attribuables à l'arrondissement.
Les recettes des tierces parties excluent les 23M\$ des comptes créditeurs devant être reçus en 2013-2014. Le Tableau 13 présente le financement consolidé des tierces parties

EACL fait face à des coûts d'exploitation considérables, qui sont liés à la détérioration de ses installations et aux exigences réglementaires de plus en plus grandes en matière de santé et sécurité. Selon le financement prévu, les Laboratoires nucléaires d'EACL prévoient une perte d'exploitation de 5 millions de dollars en 2013-2014.

Les prévisions ci-dessus ne comprennent pas les ajustements liés à la réévaluation du passif au moyen du taux d'intérêt comptant qui doit être effectuée à la fin de l'année en vertu des normes internationales d'information financière (NIIF).

Financement du gouvernement

En millions de dollars	Réel 2011- 2012	Budget 2012-2013	2013-2014
Laboratoires nucléaires			
Fonctionnement			
Financement de base - récurrent	151	141	141
Fonctionnement du PFAI - récurrent	19	19	15
Fonctionnement du PND - récurrent	35	35	41
Fonctionnement du PFAI - projets	44	32	24
Fonctionnement du PDN - projets	6	24	13
Total - Fonctionnement	255	250	234
Non-récurrent	7	6	25
Immobilisations			
PFAI	13	9	3
PDN	25	61	85
	39	70	88
Obligations héritées (IPI)	28	18	15
Déchets hérités et historiques			
PRNH	137	141	177
IRPH	14	30	33
BGDRFA	3	3	4
	153	174	214
Total du financement du gouvernement	483	519	576
Fin. temporaire du gouv. (GEN IV, IRTC	1	1	2
Opérations arrêtées - Bureau de clôture	212	271	67
Total du financement	696	791	645

Remarque: Les différences mineures sont attribuables à l'arrondissement.

Les Laboratoires nucléaires d'EACL reflètent un financement de 578 millions de dollars en 2013-2014 (y compris les crédits supplémentaires), qui comprend 214 millions de dollars pour le financement des déchets hérités et historiques, 88 millions de dollars pour les dépenses en immobilisations, et 25 millions de dollars pour le financement non-récurrent servant à financer le passif plus élevé que prévu découlant de l'indemnité de départ volontaire (IDV). Le Bureau de clôture a prévu avoir besoin d'un financement de 67 millions de dollars.

Flux de trésorerie

En millions de dollars			
	Réel 2011- 2012	Budget 2012-2013	2013-2014
Laboratoires nucléaires			
Flux de trésorerie net avant recettes et financement	(597)	(642)	(692)
Recettes de tierces parties	113	122	114
Financement temporaire du gouv. (GEN IV, IRTC)	1	1	2
Financement du gouvernement	483	519	576
	-	-	-
Opérations arrêtées - Bureau de clôture			
Flux de trésorerie net avant financement	(234)	(271)	(38)
Financement du gouvernement	212	271	67
	(22)	-	29
Flux de trésorerie net	(22)	-	29

Remarque: Les différences mineures sont attribuables à l'arrondissement.

Le flux de trésorerie de 2013-2014 avant Recettes et financement est d'environ 50 millions de dollars inférieur à ce qu'il était en 2012-2013. Les 25 millions de dollars supplémentaires en fonds de roulement requis pour gérer les paiements d'IDV en 2012-2013, l'augmentation des dépenses de 33 millions de dollars pour exécuter les programmes des responsabilités héritées et l'augmentation des dépenses en immobilisations de 18 millions de dollars pour faire avancer les projets déjà mis en œuvre, sont les principaux facteurs qui expliquent cette différence d'une année sur l'autre. Le financement requis pour les coûts de fonctionnement a été réduit de 16 millions de dollars par rapport au niveau budgétaire de 2012-2013.

EACL
Sommaire du Plan d'entreprise

Bilan

En millions de dollars	Réel 2011- 2012	Budget 2012-2013	2013- 2014
Actif			
Encaisse	35	55	19
Comptes débiteurs	338	100	120
Créances à long terme	149	147	125
Fonds en fiducie de la SGDN	39	44	47
Stock d'eau lourde	291	291	288
Stocks	29	57	57
Charges payées d'avance	-	11	11
Immobilisations corporelles (net)	265	300	360
Total de l'actif	1,147	1,004	1,027
Passif			
Paieement anticipé et charges à jour	134	58	58
Financement reporté pour la gestion des déchets	147	172	202
Avantages sociaux futurs	90	92	58
Avances des clients/Provisions	438	35	35
Financement reporté pour les immobilisations	192	256	338
Déclassement et restauration du site	5,679	5,772	5,717
Total du passif	6,681	6,384	6,408
Capitaux propres			
Capital-action	15	15	15
Capital d'apport	292	326	301
Déficit	(5,841)	(5,722)	(5,697)
Total des capitaux propres	(5,534)	(5,380)	(5,381)
Total - Capitaux propres et passif	1,147	1,004	1,027

Remarque: Les différences mineures sont attribuables à l'arrondissement.

Les créances à long terme et les recettes reportées représentent la location à long terme liées à l'eau lourde et les intérêts créditeurs connexes, lesquels diminuent à mesure que les paiements sont versés.

ANNEXE 4: BUREAU DE CLÔTURE

Le 2 octobre 2011, EACL et le gouvernement du Canada ont conclu la vente de la Division des réacteurs CANDU d'EACL à CANDU Énergie Inc., une filiale de SNC-Lavalin. Selon l'une des conditions de cette vente, EACL continue d'assumer la totalité des responsabilités et obligations préalables à la vente qui sont liées aux activités de la Division des réacteurs CANDU.

En raison de la nature de la transaction, le BC a été établi en octobre 2011; il a pour mandat de séparer ces responsabilités et obligations de l'entité restante d'EACL, soit les Laboratoires nucléaires, et de les gérer.

Les activités de gestion comprennent l'administration et le financement des projets de prolongation de la vie utile (PPVU) d'EACL, notamment les garanties, la gestion des revendications et litiges non réglés, le réaménagement à une taille adéquate de la société à la suite de la transaction, et la gestion de l'aide financière au développement de la technologie des réacteurs (EC6).

Étant donné la nature du travail qui reste à faire, le BC a besoin de certaines compétences et habiletés pour exécuter toutes les obligations et responsabilités de l'ancienne Division des réacteurs CANDU découlant de la transaction. Le BC se concentre principalement sur la gestion des contrats de sous-traitance avec CANDU Énergie Inc., pour terminer les projets de prolongation de la vie utile existants, et sur les travaux juridiques et commerciaux nécessaires pour exécuter les réclamations nouvelles et en cours liées aux activités de la Division des réacteurs CANDU entreprises avant la vente. Ces activités sont appuyées par du personnel de bureau, des ingénieurs, des experts-comptables, des avocats, des gestionnaires, et d'autres employés spécialisés. Un petit nombre d'employés d'EACL a été conservé à cette fin.

Il est prévu que les activités du BC soient en grande partie réalisées d'ici 2015-2016, une fois que les garanties et réclamations des PPVU seront réglées relativement à l'ancienne Division des réacteurs Candu. Une stratégie sera élaborée pour régler toute réclamation héritée ou non résolue, litige ou provision pour garanties non résolus au-delà de la date projetée de la fermeture du BC. Ressources naturelles Canada proposera des options en préparation à la fermeture du BC.

ANNEXE 5: CONSEIL D'ADMINISTRATION D'EACL

La Section 3.4.1 du Plan d'entreprise contient des renseignements additionnels sur le Conseil d'administration d'EACL, y compris des détails sur les nominations et sur la durée des mandats⁵.

Peter Currie

Nommé président du Conseil d'administration en octobre 2011

Mandat renouvelé en octobre 2012 jusqu'en octobre 2013

EACL, Chalk River (Ontario)

Peter Currie siège actuellement au conseil d'administration de VIXS Systems Inc; du Kemptville District Hospital et d'Intelius Inc. Dans le passé, il a été premier vice-président et directeur financier de la Corporation Nortel Networks; membre du Directoire et chef des finances de la Banque Royale du Canada; ainsi que premier vice-président et directeur financier de la Nord-américaine, compagnie d'assurance-vie. Il a également été membre du Conseil des gouverneurs et du Comité exécutif de l'Université York et membre du Conseil d'administration de la York University Development Corp. Par ailleurs, il a présidé le Conseil d'administration de Symcor Inc. en plus d'avoir été administrateur du Toronto East General Hospital, de l'Institut C.D. Howe, de l'Arise Technologies Corp. et de la Société Canadian Tire Limitée. En 2003, il a été lauréat du prix du directeur financier canadien de l'année de PricewaterhouseCoopers, de Financial Executives International Canada et de la Société Caldwell Internationale. Il est titulaire d'un baccalauréat en économie et d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université York. M. Currie a été nommé au Conseil d'administration d'EACL en octobre 2008.

Comités: président du Comité de vérification (d'avril à octobre 2011); membre du Comité de vérification (d'office, d'octobre 2011 à ce jour), du Comité consultatif spécial (d'avril à octobre 2011) et du Comité des ressources humaines et de la gouvernance (d'office, d'octobre 2011 à ce jour).

Robert Walker

Nommé président-directeur général en octobre 2011

Mandat renouvelé en octobre 2012 jusqu'en octobre 2014

EACL, Chalk River (Ontario)

Président actuel du conseil d'administration du Réseau de centres d'excellence de MEOPAR, Robert Walker a été auparavant vice-président principal, Laboratoires nucléaires, à EACL; sous-ministre adjoint, Science et technologie, ministère de la

⁵ Section 3.4.1: Les administrateurs d'EACL, le président du Conseil d'administration et le président-directeur général sont nommés par le gouvernement du Canada par décret en conseil. Les administrateurs sont normalement nommés pour un mandat triennal qui peut être renouvelé à son terme. Les administrateurs titulaires demeurent en fonction jusqu'à la nomination de leur successeur.

EACL

Sommaire du Plan d'entreprise

Défense nationale; chef de la direction de Recherche et développement pour la défense Canada. Par ailleurs, il a été président du Comité pour la recherche et la technologie de l'OTAN. Il possède un diplôme en physique de l'Université Acadia ainsi qu'une maîtrise en génie (génie physique) et un doctorat (génie électrique) de l'Université McMaster. Diplômé du Collège de la défense nationale, il est membre de l'Académie canadienne du génie. M. Walker s'est joint à EACL en novembre 2010.

Comités: membre du Comité de vérification (d'office, d'octobre 2011 à ce jour) et du Comité des ressources humaines et de la gouvernance (d'office, d'octobre 2011 à ce jour).

Barbara Trenholm

*Professeure émérite, Faculté de l'administration des affaires
Université du Nouveau-Brunswick*

Barbara Trenholm siège actuellement au conseil d'administration de la Plazacorp Retail Properties Ltd. Elle est membre de l'Institut des administrateurs de sociétés. Ancienne coprésidente du Conseil des pensions de l'Université du Nouveau-Brunswick, elle a également été présidente de l'Institut des comptables agréés du Nouveau-Brunswick, et doyenne intérimaire de la Faculté d'administration des affaires de l'Université du Nouveau-Brunswick. Elle a auparavant été membre du Conseil d'administration de l'Institut Canadien des Comptables Agréés. Fellow de l'Institut des comptables agréés, elle a été lauréate du prix *Leaders in Management Education* du National Post et de PricewaterhouseCoopers, du prix *Global Teaching Excellence*, du prix d'excellence de l'Université du Nouveau-Brunswick et du Dr. Allan P. Stuart Award for Excellence in Teaching. Elle possède un baccalauréat en commerce de l'Université Mount Allison, et une MBA de l'Université du Maine. Mme Trenholm a été nommée au Conseil d'administration d'EACL en juin 2002. Son mandat a été renouvelé en 2005.

Comités: Présidente du Comité de vérification (d'octobre 2011 à ce jour); membre du Comité de vérification (d'avril à octobre 2011) et du Comité d'examen des risques du projet (d'avril à octobre 2011).

Claude Lajeunesse

Président émérite de l'Université Ryerson University, Toronto (Ontario)

M. Lajeunesse est actuellement président du Conseil d'administration du Groupement Aéronautique de Recherche et Développement en eNvironnement et membre du Conseil d'administration de la Fondation de la Société des musées de sciences et technologies du Canada. Il a précédemment été président-directeur général de l'Association des industries aérospatiales du Canada et de l'Association des universités et collèges du Canada. Ancien président et vice-chancelier de l'Université Concordia à Montréal et de l'Université Ryerson à Toronto, il a aussi été membre du Conseil d'administration de TD Assurance, de SOFINOV (Caisse de dépôt et placement du Québec) et du Toronto East General Hospital. Il possède un doctorat en génie nucléaire du Rensselaer Polytechnic Institute à New York. M. Lajeunesse a été nommé au Conseil d'administration d'EACL en mars 2005. Son mandat a été renouvelé en 2008.

EACL

Sommaire du Plan d'entreprise

Comités: Président du Comité des ressources humaines et de la gouvernance (d'octobre 2011 à ce jour), et du Comité de la surveillance nucléaire, des sciences et de la technologie (d'avril à octobre 2011); membre du Comité d'examen des risques du projet (d'avril à octobre 2011) et du Comité consultatif spécial (d'avril à octobre 2011).

John Luxat

*Professeur et chaire de recherche industrielle en analyse de la sécurité nucléaire du CRSNG et de l'UNENE
Université McMaster*

Membre de la Société nucléaire canadienne, de l'American Nuclear Society et du Conseil consultatif de l'International Association for Structural Mechanics in Reactor Technology, John Luxat a été vice-président et directeur du Conseil d'administration de Nuclear Safety Solutions Limited, comptant 32 années d'expérience dans l'industrie nucléaire canadienne. Ancien président et trésorier de la Société nucléaire canadienne, il est chercheur principal du réseau de recherche Nuclear Ontario. Il a été membre du Nuclear Power Expert Panel de l'Alberta. Il possède un baccalauréat ès sciences et une maîtrise ès sciences en génie électrique de l'Université de Cape Town, en Afrique du Sud, de même qu'un doctorat en génie électrique de l'Université de Windsor. M. Luxat a été nommé au Conseil d'administration d'EACL en octobre 2008.

Comités: Membre du Comité de la surveillance nucléaire, des sciences et de la technologie (d'avril à octobre 2011) et du Comité des ressources humaines et de la gouvernance (d'octobre 2011 à ce jour).

Gregory Josey⁶

Gregory Josey possède une expertise d'une trentaine d'années en gestion des cadres et en finances. Il est actuellement président de FORTEN Performance Consulting Inc., cabinet spécialisé dans le conseil financier stratégique. Au cours de sa longue carrière de cadre supérieur dans le domaine de la santé, il a été vice-président aux Finances pour Johnson & Johnson Inc. et pour Soins-santé grand public McNeil. Il a notamment joué un rôle de premier plan dans l'acquisition de Pfizer Soins de santé pour l'intégrer dans le secteur des produits sans ordonnance de Johnson & Johnson Canada.

Administrateur expérimenté, M. Josey a été membre et président du conseil d'administration de plusieurs organismes, dont le conseil nord-américain des directeurs financiers de Johnson & Johnson.

M. Josey possède un baccalauréat en administration des affaires de l'Université Wilfrid-Laurier et il est comptable en management accrédité.

M. Josey a été nommé au Conseil d'administration d'EACL le 13 mars 2013 (jusqu'au 31 décembre 2014).

⁶ Source: <http://www.rncan.gc.ca/salle-medias/communiques/2013/6956>

Serge Dupont⁷

Serge Dupont est sous-ministre de Ressources naturelles Canada. Il a occupé le poste de sous-ministre des Affaires intergouvernementales (Bureau du Conseil privé) en 2009 et celui de conseiller spécial auprès du ministre des Ressources naturelles pour la politique d'énergie nucléaire.

De 2001 à 2008, M. Dupont a œuvré au sein de la haute direction de Finances Canada, notamment à titre de sous-ministre adjoint pour la politique du secteur financier et directeur général (Analyse), Politique de l'impôt.

Depuis son entrée dans la fonction publique du Canada en 1983, M. Dupont s'est occupé d'un large éventail de dossiers, notamment la politique énergétique, la privatisation de sociétés d'État fédérales, la participation du Canada au G7, les questions de régie ministérielle, la politique en matière de propriété intellectuelle, la fiscalité, le secteur financier et les affaires intergouvernementales. Il a été conseiller financier à la mission du Canada à Paris, adjoint ministériel auprès du ministre des Finances et secrétaire général d'Industrie Canada.

M. Dupont est titulaire d'un B. Sc. de l'Université d'Ottawa et d'une M. Sc. A. en sciences de la gestion de l'Université de Waterloo. Il possède également un diplôme international d'administration publique de l'École nationale d'administration (Paris).

M. Dupont a été nommé au Conseil d'administration d'EACL le 13 mars 2013 (jusqu'au 31 décembre 2014).

⁷ Source: <http://www.rncan.gc.ca/salle-medias/communiques/2013/6954>

ANNEXE 6: ACRONYMES

Abréviation	Description
AAP	Architecture des activités de programme
AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
AP	Activité de programme
ASNT	Analyse de la sécurité et des normes techniques
BAII	Bénéfices avant intérêts et impôts
BC	Bureau de clôture
BG	Bureau de gestion
BGDRFA	Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité
CANDU	CANada Deuterium Uranium
CC	Comptes créditeurs
CCFN	Centre canadien de faisceaux de neutrons
CCSN	Commission canadienne de sûreté nucléaire
CE	Centre d'excellence
CNR	Conseil national de recherche
DG	Directeur général
DGF	Directeur général des finances
É.-U.	États-Unis d'Amérique
EACL	Énergie atomique du Canada limitée
EC6	réacteur CANDU 6 évolué
ETP	Équivalent temps plein
FIG	Forum international Génération IV
Gén IV	Génération IV
GPC	Groupe des propriétaires CANDU
IDV	Indemnité de départ volontaire
INSS	Institute of Nuclear Safety System Inc.
IPI	Installations de production d'isotopes
IRPH	Initiative dans la région de Port Hope
IRTC	Initiative de recherche et de technologie CBRNE
ISO	Organisation internationale de normalisation
LCR	Laboratoires de Chalk River
LGFP	<i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>
LRS	Laboratoire de recherche souterrain
MAN	Province du Manitoba
⁹⁹ Mo	Molybdène-99
NIIF	Normes internationales d'information financière

EACL
Sommaire du Plan d'entreprise

Abréviation	Description
NPIC	Nuclear Power Institute of China
NRU	Réacteur national de recherche universel
NRX	Réacteur national de recherche expérimental
NWMO	Société de gestion des déchets nucléaires
OGEE	Organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur
OIC	L'Association des industries CANDU
ON	Province de l'Ontario
PDG	Président-directeur général
PFAI	Programme de fiabilité de l'approvisionnement en isotopes
PI	Propriété intellectuelle
PMI	Plan de mise en œuvre intégré
PND	Projet Nouveau départ
PPVU	Projets de prolongation de la vie utile
PRNH	Programme des responsabilités nucléaires héritées
PSARO	Planification stratégique et Analyse de la recherche opérationnelle
R et D	Recherche et développement
RESC	Réacteur à eau supercritique
RNCan	Ressources naturelles Canada
RNPM	Réacteur nucléaire de petite et moyenne taille
RPL	Remise en état de Point Lepreau
S et T	Sciences et technologies
SGBE	Système de gestion des biens d'entreprise
SLOWPOKE	Safe Low Power Critical Experiment (réacteur d'expérience critique à puissance intrasèquement sûre)
SSMSB	Structures de stockage modulaire en surface blindées
SSSE	Santé, sûreté, sécurité et environnement
TI	Technologie de l'information
UHE	Uranium hautement enrichi
WANO	Association mondiale des exploitants de centrales nucléaires
LW	Laboratoires Whiteshell
ZED-2	Réacteur Zero Energy Deuterium